

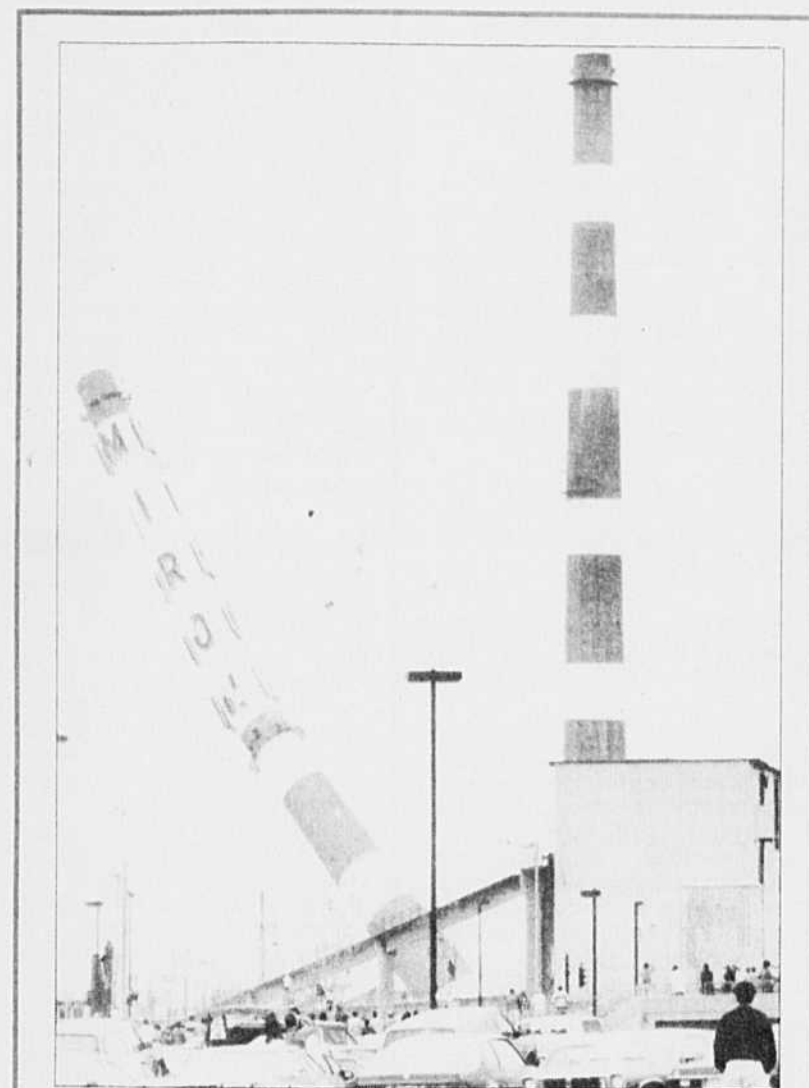


Photo Chantal Keyser

La première des deux colossales cheminées de la carrière Miron, plus résistante que prévu, a finalement cédé aux charges d'explosifs peu avant 17 h, hier.

Sous les yeux de 50,000 curieux Une seule cheminée a mordu la poussière

CAROLE BEAULIEU

Près de 50,000 curieux sont venus assister, hier après-midi, à la démolition des deux cheminées de la cimenterie Miron, dans l'est de Montréal, mais une seule a cédé à la charge d'explosifs.

Profitant du beau temps, ils sont venus de partout, à pied, en moto, en vélo ou en poussette, les automobiles congestionnant rapidement tous les abords du site.

Agrippés aux arbres, juchés sur des toits ou des panneaux indicateurs, agglomérés le long de la rue Papineau ou confortablement assis sur le toit de leur voiture ou sur les balcons de la rue De Lorimier, des milliers de curieux ont patienté une heure de plus que prévu avant de voir la première cheminée s'écrouler à 16h50, comme un grand arbre fauché.

Construite en 1960 « pour durer 1,000 ans », la première cheminée a résisté aux deux premières explosions. Les experts ont dû faire usage de nouvelles charges de dynamite pour la faire vaciller et s'écrouler dans un nuage de briques et de gravats.

La deuxième cheminée s'est abaissée un peu mais a fièrement résisté aux dynamites des démolisseurs. Elle sera abattue cette semaine. Le spectacle in-

complet a quand même soulevé les applaudissements et les cris d'une foule doucement impatiente qui avait déjà épuisé la provision de café de plusieurs cantines mobiles dispersées aux abords du site. Sur la rue Papineau, des curieux dévoraient pizza et bière en interpellant les voisins du haut des voitures en stationnement.

Le président du conseil exécutif de la ville de Montréal, M. Michael Faïnat, a salué hier la disparition des cheminées Miron, les qualifiant « d'aberrations en milieu urbain ».

Rappelant la lutte menée pendant de longues années par les habitants du quartier Saint-Michel pour en finir avec le bruit et la poussière qui s'élevaient de la cimenterie, M. Faïnat a qualifié ce 17 avril de « grande fête » et a invité les Montréalais à célébrer.

Ce dimanche d'avril n'est pas une journée « D » pour démolition, a-t-il dit, mais plutôt une journée « V » pour victoire et « E » pour environnement.

Une fois déblayés des milliers de tonnes de briques et de gravats laissés par la démolition, le terrain de la cimenterie deviendra le site d'un développement résidentiel et industriel. Le terrain accueillera notamment des industries de haute technologie.

Voir page 8 : Cheminée

Le différend sur les pêches s'empoisonne La France rappelle son ambassadeur au Canada ■ Des Canadiens sont bloqués à l'aéroport de Paris

PARIS (AFP et PC) — La France a durci le ton hier dans le conflit qui l'oppose au Canada à propos de la pêche en rappelant son ambassadeur, M. Philippe Husson, pour consultation et en créant à Paris une cellule de crise.

Cette cellule de crise a été convoquée par le premier ministre Jacques Chirac à la suite de la détention au Canada d'élus de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon et de l'équipage du chalutier *Croix de Lorraine* arraisonné au large de Terre-Neuve. Les 21 Français ont été libérés sous caution, hier soir.

De plus, depuis hier en fin de matinée, tous les Canadiens se trouvant en France ne peuvent franchir les frontières françaises qu'après beaucoup de difficultés. Ils réussissent à quitter le territoire français qu'après une très longue attente, en raison d'une « opération de zèle » des policiers et des douaniers.

Ainsi tous les passagers canadiens

du vol régulier d'Air Canada en partance de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle en début d'après-midi, ont été retenus durant près d'une heure par la police française aux postes de douane de l'aéroport.

Le rappel de l'ambassadeur de France au Canada a été annoncé hier, à Saint-Pierre, par le préfet de l'archipel, M. Jean-René Garnier. Le ministère français des Affaires étrangères a confirmé cette information.

Le premier ministre français « se tient constamment informé de l'évolution de la situation à Saint-Jean-de-Terre-Neuve et des négociations conduites par le ministère des Affaires étrangères pour obtenir la mise en liberté de nos compatriotes », indique un communiqué publié par les services du premier ministre.

M. Chirac juge que « leur détention est injustifiée et se prolonge dans des conditions déplorables », ajoute le communiqué.

La tension entre Paris et Ottawa n'avait cessé de croître ce week-end à propos de la détention sans précédent au Canada de quatre élus de l'archipel français et de dix-sept marins de l'équipage du chalutier *Croix de Lorraine*, arraisonné jeudi dernier au large de Terre-Neuve.

Le chargé d'affaires canadien à Paris, M. David Wright, a été convoqué deux fois en 48 heures au ministère français des Affaires étrangères pour se voir présenter par le secrétaire général du ministère, M. Gilbert Perol, une protestation officielle du gouvernement français.

Le chef de l'État français, le président François Mitterrand, est lui-même monté au créneau samedi en qualifiant d'« intolérable » l'attitude du gouvernement canadien dans le conflit sur les zones et les quotas de pêche qui oppose les deux pays. Il a jugé « inacceptable » le refus du Canada d'accepter un arbitrage du contentieux comme la France le réclame.

Le différend porte à la fois sur la délimitation des frontières économiques délimitant les deux pays dans la zone baptisée 3-PS située au sud de Terre-Neuve et de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et sur les quotas de poissons attribués aux pêcheurs français navigant dans les eaux canadiennes.

Dans le communiqué publié hier soir, le premier ministre français souligne que « les autorités canadiennes, depuis des mois, se refusent à toute formule raisonnable permettant de mettre fin au différend sur les quotas de pêche » et « portent l'entière responsabilité de cette situation qui ne peut que susciter la réprobation de toute la population française ».

M. Chirac a demandé au ministre français des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raymond, de « faire savoir aux autorités canadiennes que le gouvernement français est déterminé à tout mettre en œuvre pour

Voir page 8 : La France

Les francophones hors Québec Turner adjure Bourassa de ne pas être indifférent

PIERRE O'NEILL

John Turner n'approuve pas l'attitude de Robert Bourassa dans le dossier des Francosaskois et il n'entend pas le laisser s'en laver les mains. Il prévient le premier ministre du Québec qu'il est de son devoir d'intervenir pour protéger les droits des minorités francophones hors Québec.

« Qu'il nous aide dans nos efforts pour protéger les minorités partout au Canada. Le concept de la dualité linguistique a été renforcé par l'accord du lac Meech. Ce n'est pas seulement la responsabilité du gouvernement fédéral, mais de toutes les provinces. Le projet de loi de la Saskatchewan va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de l'entente du lac Meech », a déclaré hier M. Turner. Il souscrivait ainsi à l'opinion exprimée la veille à Saskatoon par Jean Chrétien, se disant déçu de l'attitude de Robert Bourassa, qui voit un léger progrès dans le projet de loi de la Saskatchewan.

Le congrès des libéraux fédéraux du Québec, auquel participait le chef national du parti, venait tout juste

d'adopter une résolution exigeant des premiers ministres Mulroney et Bourassa qu'ils multiplient démarches et pressions « afin d'éviter que le gouvernement conservateur de la Saskatchewan et de l'Alberta n'éliminent à jamais les droits constitutionnels des francophones dans leur province ».

Le chef du Parti libéral du Canada a profité d'une conférence de presse pour adresser un autre message à Robert Bourassa, le mettant en garde contre la tentation d'appuyer des conservateurs aux prochaines élections. Après avoir noté que de nombreux militants libéraux provinciaux ont participé au congrès du PLC-Québec et que ces liens d'amitié sont également solides dans les comités, John Turner a prévenu Robert Bourassa que ses amis ne sont pas chez les conservateurs. « S'il veut savoir où sont ses vrais amis, ils sont ici. Il devrait se rappeler qui a appuyé l'agence aérospatiale, les chantiers maritimes et le développement de l'Est de Montréal ».

Les quelque 1,100 congressistes de l'aile québécoise du PLC se sont

Voir page 8 : Turner



Photo Chantal Keyser

LA LOI 101 MOBILISE 25,000 MARCHEURS

Brandissant des milliers de ballons multicolores portant le numéro 101, quelque 25,000 personnes ont profité d'un radieux dimanche, hier, pour descendre dans les rues de Montréal dire leur détermination à vivre dans un Québec français. La manifestation, la plus importante depuis 1974, s'est terminée Place Jacques-Cartier où plusieurs personnalités ont dénoncé le démantèlement « chapitre par chapitre » de la loi 101 et exigé qu'elle soit plus sévèrement appliquée. Informations page 3

Un vent libéral souffle vers l'Ouest

Le Manitoba tombe sous le charme de celle qui pourrait bien l'emporter

MICHEL VASTEL
Envoyé spécial

OTTAWA — Les affaires vont tellement bien pour Sharon Carstairs au Manitoba que les maisons de sondage osent même parler de la « possibilité » d'un gouvernement libéral, et de « Madame la première ministre » : tout un cadeau d'anniversaire pour le chef du parti qui célébrera

ses 46 ans le jour de l'élection, le 26 avril prochain!

Ce serait aussi toute une surprise pour le parti conservateur de Gary Filmon qui a commencé la campagne électorale, avec 50% des intentions de vote, face à un gouvernement impopulaire et sans chef. Mais la campagne manitobaine ressemble de plus en plus à celle qui permettait, en avril 1985, aux Libé-

raux de David Peterson de reprendre le pouvoir en Ontario, après 43 ans dans l'opposition.

Les libéraux n'ont plus dirigé le Manitoba depuis 1958 et on s'était habitué à l'alternance entre conservateurs et néo-démocrates. Mais les sondages commencent à intriguer:

■ le parti libéral, qui ne réussissait pas à faire élire un seul député en 1981 avec 6 % des voix, recueillait

14 % des suffrages en 1984 et Sharon Carstairs gagnait dans un comté bourgeois de Winnipeg. Une semaine avant la chute du gouvernement Pawley, le parti libéral jouissait de 32 % des intentions de vote et, après quatre semaines de campagne, recueillait 37 %;

■ ce sont les conservateurs qui chutaient de cinq points dans la

Voir page 8 : Le Manitoba



Sharon Carstairs

AUJOURD'HUI

L'ÉTAT HÉBREU SOUPÇONNÉ

Des sources indiquent que des agents israéliens ont assassiné le numéro deux de l'OLP à Tunis, Abou Jihad.
Page 5

PIÈCES RARES DEMANDÉES

Le marché des pièces de monnaie connaît une forte croissance, mais le risque est énorme soutiennent les experts.
Page 11

L'AGRÉABLE VOLKS FOX

La Fox joint l'utile à l'agréable faisant oublier quelques défauts.
Page 13

LES EXPOS BALAIENT LES PHILLIES

Pascual Perez et Andres Galarra s'illustreront dans un gain de 5-2 des Expos, qui balaient la série de trois rencontres contre les Phillies.
Page 16



Le Dr Guy Rivard

Guy Rivard au DEVOIR

Le nouveau docteur de la loi 101 espère régler les conflits par la médecine douce

BERNARD DESCÔTEAUX

Guy Rivard, le nouveau ministre responsable de la loi 101, a une ambition à l'égard du dossier linguistique: « régler ça à l'amiable, sans confrontations ».

Assermenté il y a tout juste deux semaines, le ministre a ainsi décrit au cours d'une entrevue au DEVOIR ce qu'il estime être son défi face au dossier de « aucuns considèrent le plus difficile de tout le gouvernement québécois ».

Mais Guy Rivard ne s'estime pas naïf. Les difficultés sont énormes et il se dit bien conscient du risque qu'il court en prenant la relève de sa collègue Lise Bacon.

Médecin de formation (il a pratiqué pendant 15 ans la pédiatrie et la médecine respiratoire), Guy Rivard croit que son expérience professionnelle peut l'aider. Le médecin n'apprend-t-il pas à écouter puis à poser un diagnostic avant d'imposer le traitement.

Un diagnostic général, le nouveau ministre n'est pas encore prêt à en

poser un et encore moins à prescrire un traitement pour des questions comme l'affichage ou la francisation des entreprises. Avant d'arriver là, il lui faut faire ses devoirs, prétend-il.

Tout en travaillant sur le contenu, M. Rivard estime qu'il y a cependant une urgence. « Le problème est évident et il faut, dit-il, s'y attaquer immédiatement: les tensions sociales sont trop grandes dans ce dossier ».

Chaque incident est interprété par les « militants » qu'on retrouve aux deux extrêmes du spectre tandis que les médias voient à ce que la question

ne meure pas au feuillet, fait valoir le nouveau ministre. L'inconfort de tous est évident, croit-il, constatant que francophones comme anglophones vivent des moments d'angoisses et d'anxiétés.

« Je ne me prends pas pour le Messie. Je n'ai pas de mission providentielle. Mais je me dis qu'en écoutant, qu'en restant calme, qu'en rencontrant les groupes intéressés, je vais trouver des personnes qui sont intéressées à faire avancer le dossier, à faire en sorte qu'on puisse gérer les

Voir page 8 : Le nouveau

L'odeur du pouvoir aidant

Le NPD met la pédale douce sur le retrait de l'OTAN

MANON CORNELLIER

OTTAWA — L'engagement du NPD de retirer le Canada de l'OTAN en a pris pour son rhume en fin de semaine alors que le conseil fédéral du parti, l'instance décisionnelle entre les congrès, décidait de transformer

Épidémie de méningite : 747 morts

KHARTOUM (AP) — Une épidémie de méningite a fait déjà 747 morts au Soudan et atteint plus de 10,000 personnes depuis la fin février, a-t-on appris hier selon des chiffres publiés par l'UNICEF et le ministère de la santé.

« C'est la pire épidémie au Soudan depuis 20 ans », explique une porte-parole, qui a rappelé que l'UNICEF a importé plus de deux millions de vaccins et de la pénicilline qui seront distribués dans tout le pays.

Un chiffre encore insuffisant si l'on en croit M. Fateh Malek, directeur de l'hôpital de Durman qui accuse le gouvernement d'avoir fait preuve de légèreté dans la prévention de la maladie: « Le vaccin est efficace pendant trois ans. La dernière campagne de vaccination date de trois ans également. Le gouvernement aurait dû prévoir l'épidémie ».

La maladie, qui se traduit par un gonflement du cerveau, est apparue à la fin de l'année dernière et a pris des proportions inquiétantes à la suite d'une vague de chaleur inhabituelle au mois de février.

cette politique en objectif à long terme.

Par conséquent, le parti s'engage à ne pas réaliser ce retrait lors d'un premier mandat. Au cours de celui-ci, il continuera à participer activement aux discussions au sein de l'Alliance en vue de changer sa politique de frappe nucléaire et de favoriser la dissolution des deux blocs militaires (OTAN et Pacte de Varsovie).

Toujours lors d'un premier terme, le NPD aviserait ses alliés de son intention de se retirer lors d'un mandat subséquent.

En conférence de presse samedi, le chef Ed Broadbent a maintenu qu'il ne s'agissait pas du tout d'une mise au rancart de cet engagement vieux de 20 ans, mais seulement d'une approche plus réaliste qui tient compte de l'évolution imprévisible de la politique internationale.

Il a rejeté les accusations d'électoralisme soulevées par des journalistes. Cependant, plusieurs militants avouaient que cette analyse n'était pas fausse. Le NPD veut amadouer l'électorat à la veille de la campagne, les sondages ayant démontré jusqu'à présent l'impopularité de cette politique de retrait de l'OTAN.

Pour Ed Broadbent, l'engagement de se retirer de l'OTAN est toujours là. Quant au député Bill Blaikie, coprésident du Comité des affaires internationales qui a suggéré cette stratégie, il maintient que de toute façon il n'a jamais été question de retrait unilatéral.

À son avis, le rapport intitulé « Les enjeux du Canada dans la sécurité commune » vient uniquement mettre de la chair sur les os d'une résolution vieille de 20 ans.

Cette décision a toutefois indisposé quelques militants et députés plus radicaux. Svend Robinson, député de Burnaby, s'est dit déçu. Il aurait préféré qu'on effectue ce retrait dès le premier mandat.

Le rapport, adopté par les 130 membres du Conseil, suggère quant à lui une toute autre démarche pour

un premier terme.

Les priorités pour les premières années au pouvoir d'un gouvernement néo-démocrate seront:

★ le rapatriement des 7,400 soldats canadiens actuellement en Europe au bénéfice de la défense du territoire canadien ou de missions internationales de maintien de la paix;

★ la recherche de nouveaux partenaires partageant des intérêts communs en matière de sécurité;

★ l'arrêt des essais de missiles Cruise en territoire canadien, l'annulation de l'achat de sous-marins nucléaires et le retrait de l'initiative américaine de défense stratégique;

★ la négociation d'un nouvel accord de défense aérienne avec les

États-Unis afin de remplacer l'entente de NORAD par un système de surveillance et d'alerte sous contrôle canadien;

★ la collaboration au processus de désarmement et de contrôle des armes dont on voudrait élargir la portée;

★ l'amélioration des ententes en matière de sécurité, d'économie et de protection de l'environnement avec les autres nations arctiques.

Réunis à Ottawa pour discuter des préparatifs pour la prochaine campagne électorale, les néo-démocrates sont restés motus et bouche cousue à ce sujet. Le seul plat de résistance qu'ils ont bien voulu dévoiler

Selon le Population Institute

La Terre se dirige vers une catastrophe sans précédent

LOS ANGELES (AP) — La Terre court à une catastrophe pour l'environnement si les pays en voie de développement n'enrayent pas la croissance de leur population, a affirmé hier le Population Institute de Los

Angeles.

« La population mondiale, qui s'élève à 5,1 milliards d'habitants, a crû de 90 millions l'année dernière, un chiffre sans précédent », commente l'institut dans son dernier rapport.

Étape importante pour un projet de \$ 500 millions

EAST BROUGHTON (PC) — C'est au mois de juin que le nouveau projet d'extraction du magnésium à partir des résidus d'amiante aura à franchir une autre importante étape, soit après le dépôt des études de pré-faisabilité.

Le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources et député de Frontenac à la Chambre des communes, Marcel Masse, a précisé que c'est à la suite de l'analyse de ces données que les instances gouvernementales auront à décider s'il y a lieu ou non de s'impliquer à nouveau dans cet important projet identifié sous le vocable de MAGNOLA.

L'étude a déjà été financée par les gouvernements fédéral et du Québec. Un montant de l'ordre de \$ 400,000 a été versé, représentant la moitié du coût prévu. Les deux entreprises impliquées dans le dossier ont fourni la différence, soit la compagnie minière Noranda et la firme Lavallin.

Selon le ministre, les deux sociétés devraient déposer les études techniques du projet à la fin du mois de mai pour fins d'analyses par les représentants gouvernementaux.

« Ce n'est qu'à cette étape du dossier que nous pourrions évaluer la pertinence de poursuivre ou non les démarches relatives à la concrétisation de ce projet », a souligné M. Masse.

Ce dernier fait preuve d'une grande prudence dans ce dossier, de crainte de susciter de faux espoirs, notamment parmi la population du secteur d'East Broughton.

C'est pourquoi il refuse de se pro-

noncer au sujet de l'éventuelle localisation de l'usine d'extraction, se contentant d'affirmer que les négociations se poursuivent toujours entre les promoteurs du projet et les dirigeants de la mine Carey, d'East Broughton, quant à l'acquisition du terrain et l'utilisation des haldes de résidus. Cette mine est inopérante depuis quelques années.

Ce projet pourrait engendrer une reprise économique majeure dans cette agglomération. Sa concrétisation pourrait entraîner la création de plusieurs centaines d'emplois directs, variant entre 200 et 500, et commander des investissements de l'ordre de \$ 500 millions.

Une étude de marché est également en cours et devrait déterminer les chances de MAGNOLA de s'intégrer au marché actuel. L'usine projetée serait d'une capacité annuelle de 50,000 tonnes de magnésium alors que la demande mondiale atteint présentement 250 millions de tonnes par année.

Proposition de Québec aux Mic Macs

Une gestion conjointe de la pêche sportive

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Québec vient d'ouvrir les négociations annuelles avec la bande amérindienne de Restigouche en lui proposant une gestion conjointe de la pêche sportive si les Mic Macs acceptent de réduire à cette fin une partie de leur quota de pêche traditionnel.

Jusqu'ici, les pourparlers annuels entre le gouvernement provincial et les Mic Macs portaient sur un quota de pêche aux fins d'alimenter les familles de la réserve. Ces quotas auraient été dépassés sensiblement au cours des dernières années, ce qu'on a souvent murmuré à Québec sans jamais le confirmer de peur d'enclencher une nouvelle confrontation.

Le gouvernement provincial a décidé de procéder différemment cette fois. Il amorce la négociation annuelle par une proposition visant à réduire progressivement jusqu'à la moitié le quota réservé aux filets de la bande. Il propose en échange aux Mic Macs de développer la pêche sportive sur un tronçon de la rivière et de réserver l'essentiel des retom-

but ce rapport sur leur politique de défense qui met l'emphase sur la coopération.

Quant à Ed Broadbent, il s'est livré à un exercice de campagne en faisant un discours enflammé samedi matin, invitant Brian Mulroney à déclencher immédiatement les élections.

Les thèmes préférés du NPD, l'équité et l'éthique politique, n'ont surpris personne. Fait à noter, M. Broadbent s'en est aussi pris à l'équipe libérale, faisant savoir ainsi qu'il ne ferait pas de quartier et qu'il ne manquerait pas de rappeler aux libéraux leurs vingt années de pouvoir.

« Il y aura un milliard d'êtres humains en plus au cours des 10 prochaines années et 90 % de ces nouveaux habitants naîtront dans les plus pauvres pays du Tiers-monde ».

L'institut craint, entre autres, que l'augmentation du nombre des humains réduise la couche d'ozone, augmente la température de l'atmosphère à cause de la pollution, détruise les sols et les forêts et provoque au bout du compte l'extension des déserts.

Werner Formos, président du Population Institute, demande aux pays industrialisés de remettre les dettes des pays pauvres qui s'efforceraient d'améliorer l'éducation et les possibilités d'emploi des femmes. Les taux de natalité étant selon lui plus bas dans les pays où les femmes ont plus de chances de promotion économique et sociale.

Julian Simon, économiste à l'Université du Maryland, a toutefois critiqué les conclusions de l'institut californien, estimant que « plus de gens, ça signifie plus de problèmes. Or, l'histoire de l'humanité est faite de problèmes qui ont été surmontés. S'il n'y avait qu'un million d'habitants sur la Terre, nous continuerions à chasser les lapins ou à manger des racines ».

Un autre professeur, Kingsley Davis, de l'Université de Stanford, soutient le rapport du Population Institute, et considère comme évident que « chaque problème environnemental que nous avons est aggravé par le fait qu'il y a plus de cinq milliards d'habitants sur la Terre ».

EN BREF

■ Impasse à Expro

VALLEYFIELD (PC) — C'était, hier soir, l'impasse à Valleyfield où les 615 travailleurs syndiqués affiliés à la Confédération des syndicats nationaux et à l'emploi de la compagnie Expro sont en lock-out depuis le 21 mars. Les représentants syndicaux avaient jusqu'à 22 heures, hier soir, pour accepter une offre finale patronale déposée vendredi, mais aucune des parties ne semblait prête à faire les concessions nécessaires à une entente. De son côté, la compagnie, dont l'inventaire est très bas, laisse planer la possibilité que certains de ses clients américains mettent bientôt fin à leur contrat avec cette troisième plus importante compagnie de Valleyfield, faute d'être approvisionnés.

■ 3,000 opposants

QUÉBEC (PC) — Afin de forcer le gouvernement québécois à carrément « rejeter à la poubelle » son projet de réforme de l'aide sociale, plus de 3,000 personnes ont participé, samedi après-midi, à une manifestation dont le rassemblement final a eu lieu devant le parlement de Québec. Malgré le froid et la pluie se changeant parfois en neige, les membres de la vingtaine de regroupements faisant partie de la coalition responsable de l'événement ont répondu à l'appel des organisateurs. Des manifestants de Québec, bien sûr, mais également de Montréal, de l'Abitibi, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et des autres régions de la province ont donc défilé dans les rues de la capitale, criant divers slogans et brandissant pancartes et...parapluies.

■ Candidat NPD

Lors de l'assemblée d'investiture du comté Hochelaga-Maisonneuve, hier, les membres du NPD ont élu Me Gaétan Nadeau comme candidat du NPD lors des prochaines élections générales. M. Nadeau a dit vouloir défendre les intérêts du comté sur les dossiers de la disponibilité des gens de l'Est de Montréal, la fiscalité et l'écologie. M. Nadeau est, entre autres, assistant de recherche informatique et droit de l'Université du Québec à Montréal. Il a été également président-fondateur du CarTel des associations de consommateurs du Québec.

■ Les infirmières auxiliaires s'inquiètent

La Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec s'interroge sur le bien-fondé des décisions qui visent à remplacer les postes d'infirmières auxiliaires par des postes d'infirmières et ce, au moment où la disponibilité de la main-d'oeuvre infirmière s'aggrave. Le fait d'écarter les infirmières auxiliaires des soins directs à la population, notamment dans les centres hospitaliers régionaux comme c'est maintenant le cas à Maria, en Gaspésie, posent des problèmes lourds de conséquences dans le réseau de la santé du Québec. La Corporation demande à la ministre Lavoie-Roux d'intervenir dans ce dossier.

■ Appel désespéré

Les 80 centres de femmes du Québec qui luttent depuis des mois pour assurer leur survie amorcent une tournée provinciale motorisée qui mènera leurs porte-parole à l'Assemblée nationale le 20 avril. Cette tournée à travers le Québec permettra de recueillir les pétitions signées par des milliers de citoyens visant à faire valoir auprès de la ministre, Mme Thérèse Lavoie-Roux, l'urgence d'établir une politique claire de financement de ces centres. Lettres d'appui et signatures seront déposées à l'Assemblée nationale mercredi prochain.

■ Effets du DES

Du 18 au 24 avril, DES Action Canada organise pour la deuxième année consécutive une semaine de sensibilisation aux effets du DES. L'organisme veut rappeler que 1988 marque les 50 ans de la synthèse en laboratoire du diéthylstilbestrol. Entre 1941 et 1971, des médecins ont prescrit cette hormone synthétique à plus de 50,000 québécoises et 200,000 canadiennes. Depuis, plusieurs enfants nés de mères traitées avec du DES ont développé de sérieux problèmes de santé, notamment des problèmes de fertilité et de grossesse. Les personnes intéressées à communiquer avec DES Action Canada peuvent le faire en écrivant au Casier postal 233, Snowdon, Montréal, H3X 3T4 ou en téléphonant au (514)482-3204.

■ Salon des aînés

Le centre de conférences Mouvement Desjardins accueillera, du 24 au 28 mai, au Palais des congrès, le 4e Salon international des aînés. Les experts du Mouvement Desjardins aborderont des sujets financiers, mais on y explorera aussi des thèmes aussi variés que la préparation au voyage, l'insomnie, la sexualité, le marché de l'art, la zoothérapie, l'arthrite, l'éducation du 3e âge, l'immobilier, le règlement de succession, le testament et la curatelle, etc.

Ottawa modifie la loi sur les parcs nationaux

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Ottawa a décidé de modifier la loi des parcs nationaux pour y créer des « zones sauvages » et d'augmenter radicalement les amendes destinées à lutter contre le braconnage des espèces menacées.

Les amendements apportés au Bill C-30 vont porter à \$ 150,000 par infraction l'amende de \$ 500 inscrite dans la loi fédérale en 1919. Cette amende n'arrivait plus à décourager les chasseurs de trophées et autres braconniers qui, par exemple, capturaient des oiseaux de proie utilisés par de riches fauconniers d'Europe et d'Afrique. Les oiseaux capturés pouvaient atteindre près de \$ 100,000 sur ces marchés.

Le projet apportera en tout 37 modifications à la loi qui régit les 34 parcs nationaux canadiens. Ottawa prévoit ainsi vouer certaines parties des parcs à des fins strictes de conservation pour en préserver le plus

intégralement possible les éléments naturels.

Ces amendements permettront par ailleurs la création future du Parc national des Prairies et l'établissement d'un autre parc national à l'Île d'Ellesmere, dans la partie du Canada la plus rapprochée du Cercle polaire. Le ministre canadien de l'Environnement, M. Tom McMillan, demandera aussi au Parlement d'autoriser la création d'un parc national et d'un parc marin sur la péninsule Bruce, en Ontario, lorsqu'Ottawa aura acquis les propriétés en cause.

Environnement Canada songe depuis des années à créer un parc marin à l'embouchure du Saguenay, dont il n'est pas fait mention dans son projet de loi. Le souci du Québec depuis plus de 20 ans de préserver l'intégrité de son territoire a jusqu'ici empêché la réalisation des projets de ce genre. Québec a toutefois créé un parc provincial dans les montagnes riveraines du Saguenay.

Résultats

laMini

Tirage du 88-04-15

NUMÉROS	LOTS
5 6 3 2 8 1	50 000 \$
6 3 2 8 1	5 000 \$
3 2 8 1	250 \$
2 8 1	25 \$
8 1	5 \$
5 6 3 2 8 ■	1 000 \$
5 6 3 2 ■	100 \$
5 6 3 ■	10 \$

300 lots bonis de 500 \$ chacun (non décomposables)

110A316	570A910	302B795	625B540	297C920	621C769	240D736	633D576	160E963	547E378
136A370	573A886	341B459	635B385	305C308	624C020	242D973	637D142	161E447	548E990
144A595	585A912	350B115	713B126	324C396	646C085	244D138	637D215	166E358	560E205
175A907	597A178	367B531	719B436	327C286	653C993	256D186	638D069	187E502	562E058
181A015	597A832	367B601	731B175	335C997	659C285	272D090	648D119	214E709	563E477
269A761	606A338	369B511	737B646	340C084	660C426	276D094	649D169	219E278	588E428
283A296	611A603	371B686	742B767	350C520	660C925	293D844	652D528	227E904	589E126
300A458	622A722	383B895	750B089	363C265	670C062	319D987	659D057	239E690	606E349
309A205	630A931	401B855	763B009	370C056	679C770	325D152	660D249	255E695	609E997
309A220	641A484	407B421	107C316	391C495	686C982	336D179	677D509	266E077	618E403
318A624	643A513	427B878	111C026	414C887	732C154	352D536	688D269	271E258	627E923
327A616	647A420	439B841	118C477	417C458	747C903	357D787	694D043	305E375	636E903
372A432	658A594	443B218	130C195	418C257	754C812	378D444	716D042	325E042	642E414
373A587	663A866	443B886	132C660	447C722	755C852	385D446	716D044	328E131	643E220
384A080	683A104	462B513	142C927	449C138	773C783	398D339	722D573	349E394	651E124
404A305	685A477	475B084	149C448	451C161	780C058	407D316	728D137	365E930	652E957
409A904	694A620	497B034	159C238	456C579	782C814	409D978	733D784	370E401	655E574
414A983	711A072	459B183	170C399	457C687	790C008	413D870	738D124	397E914	669E405
443A291	775A783	500B574	174C254	467C772	101D633	471D090	727D003	398E234	674E252
444A072	119B929	515B575	183C083	473C351	104D881	482D051	773D761	412E989	678E278
451A605	126B422	516B766	186C493	517C290	115D394	504D357	793D951	428E927	681E888
455A260	135B411	520B790	194C053	546C319	122D332	522D037	795D720	455E078	688E871
467A330	137B784	547B337	213C359	560C349	125D686	536D323	100E763	456E739	694E861
479A895	174B069	549B673	223C096	585C208	141D002	538D828	123E106	467E441	719E192
488A391	177B844	582B742	228C031	588C133	145D034	542D580	128E637	469E157	731E338
506A064	179B008	591B422	230C384	597C286	152D926	602D115	129E782	483E867	742E863
512A340	194B875	593B377	249C625	602C189	155D473	612D803	138E475	514E788	752E903
528A752	202B980	595B163	279C785	608C335	159D166	613D191	144E486	537E019	764E288
529A202	246B212	599B329	289C866	616C305	199D897	613D962	150E612	537E070	767E678
542A576	296B773	602B434	293C166	618C567	217D478	620D466	156E565	538E267	790E568

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

333 autres lots bonis le vendredi 22 avril



Photo Chantal Keyser

Venus de plusieurs polyvalentes et collèges, des milliers de jeunes ont pris part hier à la manifestation *Pour un Québec français*. Pour plusieurs, la manifestation était une première qu'ils ont dit vouloir recommencer.

Les jeunes étaient au rendez-vous du Québec français

CAROLE BEAULIEU

Des milliers de jeunes étaient au rendez-vous hier alors que, dépassant toutes les prévisions, plus de 25 000 personnes sont descendues dans les rues de Montréal pour dire leur détermination à vivre en français.

Le cortège, très dense, s'étalait sur plusieurs kilomètres. La queue de la manifestation n'a quitté le Parc Lafontaine que près d'une heure après le départ du peloton de tête. « Combien sont-ils? Combien sont-ils », interrogeaient fréquemment des passants qui s'immobilisaient au passage du cortège et s'y joignaient, parfois, spontanément.



Photo Chantal Keyser

Scandant « Ma fierté, le français », des sympathisants de tout âge ont pris part à la manifestation hier. Les plus âgés s'émouvaient parfois de la présence des jeunes et dans les rangs serrés du cortège les discussions allaient bon train, chacun exigeant une position claire de Robert Bourassa, advenant un jugement de Cour déclarant la loi 101 inconstitutionnelle.

À l'embouchure de la Saint-Charles Reed Paper veut draguer des sédiments contaminés

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La papeterie Reed, de Québec, vient de demander la permission au gouvernement québécois de draguer quelque 25 000 mètres cubes de sédiments contaminés qui reposent en face de ses quais dans l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

Ces matériaux, selon l'étude d'impacts réalisée en vertu de la loi de l'Environnement, seraient entreposés dans un enclos de roche qui diminuerait de 8 750 mètres carrés la surface de l'actuelle embouchure de la Saint-Charles. La compagnie, qui prévoit combler avec d'autres matériaux de dragage ce site d'enfouissement riverain, augmenterait d'autant la surface de ses propriétés en face du port de Québec.

La papeterie Reed prévoit, comme alternative à son projet, de relarguer les sédiments contaminés dans le fleuve dans un endroit non-identifié dans son étude d'impacts.

Ce projet de dragage et le confinement en berge des sédiments, qui contiennent des concentrations importantes de cuivre, de plomb, de zinc, de BPC ainsi que des huiles et graisses, fera l'objet d'une consultation publique si des citoyens ou organismes le réclament.

La papeterie Reed avait reçu en 1983 l'autorisation de draguer les abords de ses quais mais à la condition de les confiner dans un dépôt terrestre étanche. Le manque d'espace d'entreposage et le coût élevé du transport des matériaux contaminés l'ont amené à envisager à nouveau le relargage au fleuve ou la construction d'un site d'enfouisse-

ment dans l'embouchure de la rivière.

La digue où seraient déversés les résidus de dragage, serait elle-même construite de matériaux « propres ». Le fond de ce bassin de rétention serait constitué d'une membrane géotextile recouverte de sable, qui laisserait échapper l'eau mais non les sédiments. Le dessus du terrain ainsi gagné au dépens de l'embouchure serait couvert de matériaux « propres ».

Le groupe Roche, qui signe cette étude d'impacts, soutient que la solution retenue aurait moins de répercussions sur l'environnement que l'enfouissement des sédiments contaminés dans un site terrestre étanche. Le confinement terrestre de ces sédiments, selon Roche, « comporte des inconvénients reliés au transport (bruit et odeurs) et, à long terme, des risques de contamination du milieu » parce qu'une fois sortis de l'eau, les contaminants auraient un « comportement chimique peu souhaitable ». Il vaut donc mieux, à son avis, les enfouir derrière une digue baignée par l'eau de la rivière.

Le nouveau site d'enfouissement en berge n'aurait, selon la compagnie, que très peu d'impacts sur la rivière elle-même puisqu'on y trouve déjà des sédiments fort contaminés par les métaux lourds et les BPC. La qualité de l'eau du cours d'eau n'empêcherait donc pas beaucoup et la libération des toxiques vers le fleuve se limiterait à des « quantités négligeables ». Ces eaux ne devraient pas, soutient la firme de consultant, affecter les battures de Beauport, situées à proximité.

La dernière manifestation de cette ampleur remonte à 1974. Quelque 30 000 personnes avaient alors manifesté contre la Loi 22.

« Nous sommes humiliés de devoir redescendre dans la rue pour empêcher que la Loi 101 soit démantelée chapitre par chapitre », déclarait à l'arrivée, Place Jacques-Cartier, la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mme Nicole Boudreau.

Mais nous sommes heureux, ajoutait-elle, « de voir que les jeunes sont prêts à défendre le français, en rangs serrés ».

Scandant « Québec Français », « Montréal Français », « L'ouest de l'Île en français », « S'afficher en français », les manifestants ont marché, dans une atmosphère de fête, brandissant quelque 10 000 ballons multicolores portant le numéro 101 et faisant claquer aux vents des dizaines de fleurdelisés et de tricolores des Patriotes.

Boulevard René-Lévesque, aux abords de l'édifice d'Hydro-Québec, aussi siège des bureaux montréalais du premier ministre du Québec, les manifestants ont longuement hué le premier ministre Robert Bourassa et sa politique linguistique.

En tête de cortège, une vingtaine d'adolescents brandissaient fièrement de grands fleurdelisés.

Les jeunes de moins de 20 ans étaient nombreux dans cette manifestation. « Pour un Québec français », venus de plusieurs polyvalentes et collèges de la métropole, ils avaient entendu parler de la manifestation parfois par un professeur, parfois par un copain.

Mais ils n'avaient pas eu besoin de longs discours, disaient-ils tous. La menace, ils la sentent. Dans l'affichage. Dans l'emploi aussi.

« Quand tu travailles chez MacDonald et que tu peux pas avoir un emploi au comptoir parce que tu parles pas anglais, t'as le goût de manifester », racontait François.

Du collègue Stanislas, ou Brébeuf, ou Notre-Dame, ou de la polyvalente Pierre-Dupuis, ils avaient tous de ces moments à raconter où le Québec bilingue les avait heurtés de plein fouet: un dépanneur dont le commis ne parlait qu'anglais, un copain francophone remplacé par un gérant anglophone, d'autres copains qui par snobisme préféraient parler anglais à l'école.

D'un bout à l'autre de la manifestation, ils insistaient pour dire qu'ils étaient là, nommément, les Isabelle Tremblay, Mathieu Goyer, Simon Jodoin, François Bédard, Marc-André Caron et tous les autres.

La pancarte d'un autre clamait: « Boubou vends ton corps, pas ta langue ».

Déjà vers 12h30, il semblait certain que le nombre de 5 000 manifestants serait dépassé.

Des milliers de personnes s'entassaient déjà sur le gazon, patientant au son des derniers succès de Daniel Lavoie ou de Marjo, diffusés par des haut-parleurs. Des dizaines de jeunes circulaient dans la foule distribuant des ballons. Une foule nombreuse entourait le kiosque où des sympathisants continuaient de faire signer la pétition pour protéger la Loi 101.

Non loin du kiosque, deux adolescentes en blouson de cuir, ouvrières de manufacture, disaient être venues manifester parce qu'elles en avaient marre qu'à Montréal « tout le monde parle n'importe quoi » et qu'il était temps « que les immigrants apprennent le français ».

Un seul incident est venu bouleverser la manifestation. Un jeune cycliste anglophone, brandissant une pancarte clamant *We won't be second class citizens*. « Nous ne serons pas des citoyens de deuxième classe », a été reconduit par la police à son domicile de Côte-des-Neiges.



Photo Chantal Keyser

La Place Jacques-Cartier a littéralement été prise d'assaut vers 15h30 hier alors que les 25 000 manifestants s'y sont arrêtés pour entendre les discours de circonstance, acclamant longuement le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, et la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mme Nicole Boudreau.

101,000 signatures... et plus pour la loi 101

(PC) — Réunis dans une apparente unanimité, les chefs du Parti québécois, Jacques Parizeau, du Nouveau Parti démocratique du Québec, Roland Morin, et du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, ont marché côte-à-côte, hier, ouvrant la marche pour un Québec français, en compagnie des leaders syndicaux, et d'artistes bien connus.

Le poète Gaston Miron, les écrivains Yves Beauchemin, Victor Lévy-Beaulieu et Pierre Vadeboncoeur, les comédiens Pierre Curzi, Marie Tifo, Luce Guilbeault et Gérard Poirier, l'auteure Mia Riddez et le chansonnier Raymond Lévesque côtoyaient les syndicalistes Yvon Charbonneau de la CÉQ, Fernand

Daoust de la FTQ et Gérald Larose de la CSN.

D'anciens députés péquistes aussi ont scandé les slogans favorables au fait français au Québec, dont Gilbert Paquette, Jacques Lazure, Jacques-Yvan Morin et Camille Laurin, celui qui fut le père de la loi 101. La députée péquiste de Maisonneuve, Louise Harel était là, de même que Suzanne-Blaiz Grenier, députée conservatrice de Rosemont aux Communes, et d'autres sûrement que nous n'avons pas vus, dans cette mer de monde.

Aucun des chefs politiques n'a pris la parole hier au terme de la marche.

La marche d'hier été organisée par la SSJBM et le Mouvement national des Québécois. Elle était l'aboutissement d'une tournée provinciale entreprise le 21 mars par les deux organismes nationalistes. Mme Boudreau a annoncé hier aux manifestants que plus de 101 000 personnes ont signé la pétition lancée pour l'occasion.

« Fini le silence, a dit Mme Boudreau, fini la passivité. Il faut dire qui sont les véritables humiliés au Québec ». S'adressant à Robert Bourassa, la présidente de la SSJBM a demandé que soit « intégralement rétablie la loi 101 », et que « le Québec invoque la clause nonobstant pour soustraire l'application de la loi 101 à la Charte canadienne des droits ».



Photo PC

Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, constatait, hier, que la manifestation pour un Québec français ne s'ébranlerait pas, comme prévu à une heure une minute. Tous les chefs des partis politiques québécois, sauf M. Robert Bourassa, ont pris part à la manifestation.

Jean Doré rencontre les banquiers à Genève

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, est arrivé hier à Genève, en visite officielle dans ce pays. Il a été accueilli par le maire de cette ville, M. Claude Haegi pour se rendre ensuite passer son dimanche à Chamoni.

M. Doré déjeunera aujourd'hui avec des représentants des banques suisses. Après une séance de travail avec le directeur de l'administration fiscale cantonale qui régit le statut fiscal des employées et délégués des organismes internationaux qui ont

22 Chinois détenus

VANCOUVER (PC) — Les fonctionnaires de l'immigration ont interrogé hier les 22 Chinois qui sont arrivés en fin de semaine à l'aéroport international de Vancouver sans passeports, ni visas, ni autres documents.

« Nous avons eu l'arrivée de 22 personnes qui disent venir de Chine », a expliqué M. Dave Kean, responsable des bureaux d'immigration de l'aéroport.

« Ils désirent tous acquérir le statut de résident permanent au Canada mais n'ont pas les visas requis ».

Les 13 hommes et neuf femmes, âgés de 19 à 25 ans, sont arrivés à 14 heures locales samedi sur un vol des lignes aériennes japonaises en provenance de Tokyo. M. Kean ignore comment ils ont pu quitter la Chine pour la capitale japonaise.

Les Chinois « ressemblaient à tous les autres passagers du vol. On ne pouvait les distinguer des autres par leur habillement ou leur allure », précise M. Kean qui ajoute qu'ils transportaient tous des bagages.

Il ne semble pas non plus que ces jeunes asiatiques aient des parents dans la région de Vancouver. À leur arrivée, ils ont été détenus dans un hôtel puis dans un centre de détention du ministère de l'immigration.

leur siège social à Genève, le maire sera reçu par le président du comité international de la Croix-Rouge, M. Sommaruga.

Demain, le premier magistrat de Montréal visitera le Centre international des congrès de Genève et le Salon des inventeurs à Palexpo. Il sera également l'orateur invité d'un déjeuner-débat devant les représentants des milieux économiques de la capitale de la Suisse. Dans la soirée, il s'enverra vers Londres.

soirée relations

L'AMOUR DES TÉLÉROMANS

En raison de circonstances totalement en dehors de notre contrôle, nous sommes dans l'obligation d'annuler la prochaine Soirée Relations, prévue pour le 18 avril et qui devait avoir pour titre "L'amour des téléromans".

Nous nous en excusons et vous donnons rendez-vous lundi le 16 mai pour une prochaine soirée publique. Vous recevrez prochainement les détails relatifs à cette soirée.

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI
25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 — Téléphone (514) 387-2541

AQIC

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Vous êtes invité(e)

à une SOIRÉE D'INFORMATION

sur: LA SITUATION DU PEUPLE PALESTINIEN DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS PAR ISRAËL

avec: les membres d'une MISSION QUÉBÉCOISE D'OBSERVATION qui revient d'un séjour (4-14 avril) dans les Territoires occupés.

La mission est formée de délégué(e)s des milieux syndicaux, de la coopération internationale, de défense des droits et libertés.

LA SOIRÉE D'INFORMATION AURA LIEU
LE MARDI, 19 AVRIL
À 19.30 HEURES
AU CENTRE SAINT-PIERRE APÔTRE
1205 Visitation
(près du métro Beaudry)
Pour information: 842-1024

loto-québec

Résultats

Provincial

Tirage du 88-04-15

NUMÉROS	LOTS
5393826	500 000 \$
393826	50 000 \$
93826	1 000 \$
3826	100 \$
826	25 \$
26	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini

Tirage du 88-04-15

NUMÉROS	LOTS
563281	50 000 \$
63281	5 000 \$
3281	250 \$
281	25 \$
81	5 \$
56328	1 000 \$
5632	100 \$
563	10 \$

Quotidien

Semaine du 88-04-11

	3	4
LUNDI	043	4822
MARDI	449	1686
MERCREDI	278	7355
JEUDI	616	4227
VENDREDI	939	6795
SAMEDI	190	8536

6/49

Tirage du 88-04-16

No. compl. mentaire: 15

	18	21	30	39	40	49
GAGNANTS	6/6	1	2 579 550,90 \$			
	5/6+	3	324 832,30 \$			
	5/6	241	3 092,10 \$			
	4/6	13 964	102,60 \$			
	3/6	262 795	10 \$			

VENTES TOTALES: 18 578 412,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 700 000,00 \$

Prochain tirage: 88-04-20

SELECT

Tirage du 88-04-16

No. compl. mentaire: 38

	1	22	25	36	37	42
GAGNANTS	6/6	1	500 000,00 \$			
	5/6+	1	57 254,00 \$			
	5/6	38	1 004,40 \$			
	4/6	2 946	58,30 \$			
	3/6	47 730	5 \$			

VENTES TOTALES: 1 926 670,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PLURALISME ET ÉCOLE

NOUVELLE PARUTION

PLURALISME ET ÉCOLE

sous la direction de Fernand Ouellet

Le système d'éducation doit faire face aux défis du pluralisme. De quelle façon? Cet ouvrage, qui regroupe les travaux de plusieurs chercheurs, fournira à ceux qui s'interrogent, des pistes de réflexion leur permettant de s'orienter dans les débats actuels.

PLURALISME ET ÉCOLE livre un bilan critique des initiatives européennes, américaines et canadiennes. Il cerné quelques-uns des obstacles qui rendent souvent difficile la communication interculturelle. Il tente de préciser les fondements d'une pédagogie adaptée et de définir les principales composantes d'une formation des éducateurs.

617 pages 30,00 \$

iqre

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie

10,000 Polonais participent à une marche

VARSOVIE (Reuter) — Quelque dix mille Polonais ont participé hier à un défilé interdit sur l'emplacement de l'ancien ghetto de Varsovie, conduite par des opposants et qu'on pouvait voir des banderoles hostiles au régime.

Les marcheurs ont défilé du monument aux victimes du ghetto jus-

qu'à la place où les nazis entassèrent 300,000 Juifs de Varsovie à bord de trains à destination du camp d'extermination de Treblinka en 1942-1943.

La police, qui avait expliqué vendredi l'interdiction de cette marche aux bougies en disant ne pas pouvoir protéger les participants contre d'éventuelles provocations, est restée à l'écart de la marche.

Les opposants brandissaient des banderoles de mouvements interdits tels que le syndicat Solidarité, la Confédération de la Pologne indépendante (KPN) et un syndicat étudiant.

La procession était conduite par Marek Edelman, 67 ans, dernier survivant des dirigeants de l'insurrection du ghetto qui ont tenu tête aux nazis pendant trois semaines, à partir du 19 avril 1943. Les Allemands

avaient ensuite rasé entièrement le ghetto.

Au cimetière juif de Varsovie, plusieurs milliers de personnes avaient assisté quelques heures plus tôt à l'inauguration d'un monument à la mémoire de deux Juifs polonais exécutés en 1941 sur ordre de Staline.

Ces deux cérémonies, organisées par Edelman et 45 autres dissidents, coïncident avec la commémoration officielle du 45e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

Dans un discours prononcé au cimetière, Edelman a déclaré que le cimetière juif avait jusqu'ici été le symbole de la honte de tous les totalitarismes.

Le monument inauguré hier est consacré à Wiktor Alter et Henryk

Erlich, tués dans une prison soviétique en 1941 après avoir écrit à Staline pour protester contre l'occupation en 1939 de l'est de la Pologne par les troupes soviétiques, 17 jours après l'invasion de l'ouest du pays par les Allemands.

Les organisateurs ont lu des messages du cardinal François Jean-Marie Lustiger, dont les parents sont morts à Auschwitz, de l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt et de Lane Kirkland, président de l'AFL-CIO, la centrale syndicale américaine.

Par ailleurs, dans le cadre des cérémonies officielles au parlement, des responsables israéliens de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem ont remis 97 médailles à des Polonais qui ont sauvé des Juifs pendant la guerre.



M. Marek Edelman, au premier plan, s'adresse à la foule massée pour commémorer la mort de deux activistes juifs exécutés en Union soviétique au début de la Seconde Guerre mondiale.

Deux cents villageois massacrés au Kenya

NAIROBI (AFP) — Près de 200 villageois kenyans ont été massacrés mercredi dernier par environ 400 voleurs de bétail dans la région de Turkana, au nord-ouest du Kenya, selon des informations parvenues à Nairobi.

Ces bandits, qui tentaient de voler des milliers de têtes de bétail dans une zone proche de la frontière soudanaise, ont été accablés par les forces de sécurité avant qu'ils ne réussissent à fuir au Soudan, laissant une quarantaine de morts sur le terrain, d'après la police kenyane.

Les voleurs, dont certains ont été armés de fusils automatiques, ont mené une série d'attaques, dans une zone d'environ 40 km à l'ouest de Lokichoggio, dans l'extrême nord-ouest du pays, faisant 192 morts et près de 50 blessés.

Selon des témoignages, le ciel au-dessus de la scène du massacre était noir de vautours se disputant les cadavres de villageois déjà en partie dévorés par des hyènes et autres bêtes sauvages.

Les informations sur ce massacre et sur les opérations de police ne sont parvenues que samedi dans la capitale kenyane, située à environ 650 km au sud du lieu du massacre, en raison des difficultés de communications.

Des responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

ont de leur côté confirmé que les voleurs de bétail avaient mené d'importantes attaques contre les villageois, indiquant que 31 personnes de la région de Turkana, portant des blessures par balles, avaient été admises dans un hôpital du CICR à Lokichoggio.

M. Hans Leuenberger, vice-président du Bureau régional du CICR à Nairobi a affirmé qu'un chirurgien avait été envoyé en renfort à Lokichoggio.

Pour sa part, un responsable régional, M. Mohamed Yusuf Haji, a indiqué que la police a dû utiliser des avions pour pourchasser les assaillants. Les forces de l'ordre kenyanes ont attaqué les voleurs pour les empêcher de s'enfuir au Soudan voisin avec le bétail, comprenant des moutons et des chèvres.

Selon ce responsable, la police aurait récupéré l'ensemble du bétail volé.

Les assaillants, qui seraient venus du Sud du Soudan, ont massacré sans distinction des hommes, des femmes et des enfants, écrit le *Sunday Nation*, qui a envoyé par avion spécial une équipe de journalistes sur les lieux de la tuerie très difficiles d'accès.

Citant le responsable régional, le journal précise que ces voleurs appartiendraient aux ethnies Topoza et Dongrio.

LE MONDE EN BREF

■ Mitterrand et Chirac envisagent le second tour

PARIS (AFP) — A une semaine du premier tour de l'élection présidentielle française, le président François Mitterrand et son premier ministre Jacques Chirac débattent déjà des conditions d'un face-à-face télévisé qui les opposerait avant le scrutin final du 8 mai. Les derniers sondages donnent ce week-end M. Mitterrand (socialiste) et M. Chirac (conservateur) vainqueurs du premier tour le 24 avril et donc « finalistes » pour le second tour, où le président sortant l'emporterait. Selon ces sondages — les derniers légalement autorisés avant le premier tour —, M. Mitterrand, bien que connaissant un tassement dans les intentions de vote, obtiendrait de 36 à 38 % dimanche prochain. M. Chirac environ 23 % et l'ancien premier ministre Raymond Barre (droite libérale) de 14,5 % à 19 %. M. Barre a cependant demandé à la commission des sondages de vérifier la régularité d'une enquête qui lui donne un score sensiblement inférieur à celui prêté par les autres instituts de sondage. Derrière ces trois « ténors », Jean-Marie Le Pen (extrême-droite), en hausse, aurait de 9 à 12,5 % des voix et André Lajoinie (communiste) 5 à 7 %. Dans tous les cas, M. Mitterrand serait réélu qu'il soit opposé à M. Chirac (avec de 53 à 55,5 %) ou à M. Barre (avec de 52 à 56 %).

■ Libérations au Bangladesh

DACCA (AFP) — Le président du Bangladesh, M. Hussain Mohammad Ershad, a ordonné hier la libération de 272 prisonniers politiques, a annoncé un communiqué officiel sans donner plus de précisions. Jeudi dernier, le vice-premier ministre pour les affaires intérieures, M. Abdul Matin, avait annoncé que des personnes « détenues pour des raisons politiques seraient prochainement libérées ». Cela permettrait aux leaders politiques et aux travailleurs de contribuer au succès de la démocratie constitutionnelle », avait-il déclaré.

■ Terrorisme en Italie

ROME (AFP) — Les Brigades Rouges, en assassinant samedi un de ses plus proches collaborateurs, ont attaqué indirectement le président du conseil italien, M. Ciriaco de Mita, trois mois après la découverte d'un projet d'action terroriste directe contre lui. Les BR-Parti Communiste Combattant, qui sont une émanation des anciennes BR, ont revendiqué samedi le meurtre dans l'après-midi du sénateur démocrate-chrétien Roberto Ruffilli, conseiller du secrétaire général de la Démocratie chrétienne (DC) spécialement chargé auprès de M. De Mita de la question des réformes institutionnelles. En janvier dernier, la Digos — police anti-terrorisme — avait arrêté à Rome un dirigeant de cette même organisation, Antonio Fosso, recherché depuis plus de cinq ans. M. Fosso supervisait la préparation d'un attentat contre M. De Mita, qui n'était à l'époque que secrétaire général de la DC.

■ Drame du Heyssel: ouverture du procès

BRUXELLES (AFP) — Le procès des 29 inculpés dans le drame du stade du Heyssel s'ouvre aujourd'hui devant la 48e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles, près de trois ans après les tragiques événements qui avaient coûté la vie à 39 personnes le 29 mai 1985. La première audience devrait toutefois être de courte durée, le temps pour les magistrats de prononcer le report de l'affaire à une date ultérieure. Un consensus s'est en effet dégagé il y a un mois entre les avocats des différentes parties sur la nécessité de demander le report du procès. Ils estimaient notamment ne pas avoir bénéficié d'un délai suffisant pour examiner le volumineux dossier qui comporte quelque 50,000 pièces. Le ministère public ne s'étant pas opposé à cette requête, le président du tribunal, M. Fernand Ost, devrait donc répondre favorablement à cette requête. L'ouverture effective du procès sera vraisemblablement repoussée à la rentrée judiciaire. Plusieurs avocats contactés par l'AFP ont avancé la date du 10 octobre.

Un bon conseil 

 **Faites vérifier votre tension artérielle**

 LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

AVIS PUBLICS

AVIS EST donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que 2329-6288 QUÉBEC INC., par « General Assignment of Book Debts » exécuté le 7 avril 1988 et enregistré à Montréal sous le numéro 4003981, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses en action », présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

AVIS EST donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que 2437-0199 QUÉBEC INC., par « General Assignment of Book Debts » exécuté le 7 avril 1988 et enregistré à Montréal sous le numéro 4003980, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses en action », présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 octobre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gestion Taurien Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ème jour de mars, 1988, sous le numéro 3995894.

Ce 29ème jour de mars, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

CDD.88050.F

le mardi 3 mai 1988

CCP.83201.A

le mardi 10 mai 1988

FOURNITURE DE 137 UNITES FONCTIONNELLES

Poste Nicolet

Comité de Nicolet

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DRAINAGE A L'EMPLACEMENT DU POSTE CONVERTISSEUR

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Garantie de soumission: 100 000 \$

Prix du document: gratuit

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EQUIPEMENT

Direction Approvisionnement et Services

Service Achats et Contrats

855, rue Ste-Catherine est

3^e étage

Montréal (Québec)

H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats

Jean-Yves Bureau

VILLE DE MONTRÉAL



AVIS PUBLIC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE

NO 68-00608

VILLE DE MONTRÉAL

Demanderesse

-VS-

RÉPARATIONS NAVALE M.S.R (1983) Inc.

(anciennement 118924 Canada Inc.)

Défenderesse

Il est enjoint à la défenderesse RÉPARATIONS NAVALE M.S.R (1983) Inc. (anciennement 118924 Canada Inc.) à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.

(signé) Me Pierre Fontaine

Montréal, ce 11 avril 1988

Mes Alard, Lacroix, Séguin, Verdon, Caron & associés

275, rue Notre-Dame est

Montréal, Québec H2Y 1C6

Procureurs de la demanderesse

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 156158 Canada Inc. faisant affaire sous la raison sociale de La Petite Danosie a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ème jour de mars, 1988, sous le numéro 3995893.

Ce 29ème jour de mars, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables Caroussel Ice Cream Shoppes Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ème jour de mars, 1988, sous le numéro 3997954.

Ce 8ème jour d'avril, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mars 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GESTION P.V.K. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de mars, 1988, sous le numéro 3996917.

Ce 8ème jour d'avril, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO 500-12-170041-887

IVAN CINDRIC, résident et domicilié dans le district de Montréal

Partie demanderesse

-VS-

TAYANA STEFANOVIC, présentement d'adresse inconnue

Partie défenderesse

ORDRE EST donné à TAYANA STEFANOVIC de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est St-Antoine, Montréal, salle 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de TAYANA STEFANOVIC

MONTRÉAL, ce 8 avril 1988

MICHEL MARTIN, Prototulaire-Adjoint

ABE NOZETZ, C.A. Syndic

MAHEU NOISEUX INC. 2, Complexe Desjardins

Montréal, Québec H3B 1E8

Tél : (514) 281-1555

MICHEL MARTIN, Prototulaire-Adjoint

Mes Allard, Lacroix, Séguin, Verdon, Caron & Associés

Procureurs de la demanderesse

27 avril

Module Parc, Horticulture et sciences

4101, rue Sherbrooke est, suite 116

Tél. 872-1473

25,00 \$

75,00 \$ pour le devis normalisé (un seul requis pour 1987 et 1988)

Contre un dépôt (non remboursable) de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 15 000 \$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 6079

ILOTS SAINT-SUPLICE PHASE II AMENAGEMENT

Date d'ouverture des plis

Obtention des documents au

Contre un dépôt (non remboursable) de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 16 000 \$ doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du greffier de la Ville à son bureau, chambre 120, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville.

Hôtel de Ville

Le 18 avril 1988

Le greffier de la Ville

Maurice Brunet

Travaux publics Canada

Public Works Canada

INFORMATION DEMANDÉE SUR LA DISPONIBILITÉ D'ESPACE À USAGE DE BUREAUX À LOUER DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Le ministère des Travaux publics du Canada désire obtenir des renseignements concernant la disponibilité d'espace à usage de bureaux, pour occupation totale le 31 octobre 1991, ayant une superficie utilisable approximative de 50 000 m².

L'espace devra être dans un édifice ou un complexe immobilier et sera acquis par location ou acquisition ou combinaison de ces derniers.

Toute personne, pouvant offrir un tel espace, est invitée à écrire, en fournissant les détails appropriés à:

Chef, Location (819-997-3214)

Division des biens immobiliers

Travaux publics Canada

Région de la Capitale nationale

Place du Portage IV, niveau 1

140, promenade du Portage

Hull, Québec

K1A 0M3

Date limite: 22 avril, 1988

Toute information soumise par un propriétaire ou son agent désigné sera évaluée, si elle comprend le nom et/ou la localisation de l'immeuble existant ou projeté.

Tout agent faisant une offre doit produire une lettre du propriétaire lui conférant l'autorité de faire une telle offre.

La présente a pour seul but de rassembler de l'information sur la disponibilité d'espace et le ministère des Travaux publics du Canada ne s'engage pas à louer ou acquérir aucun des espaces offerts. Subséquentement, le Ministère pourra faire un appel d'offres pour cet espace.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie LES ENTREPRISES HARTIL INC., demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre. Le siège social de cette compagnie est situé à Repentigny, dans le district judiciaire de Joliette, Anjou, ce 11ème jour du mois d'avril 1988.

FRANCINE PAGER, notaire (Conseiller juridique de la compagnie)

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CENTRE MÉTROPOLITAIN DU CAMION, par « General Assignment of Book Debts » exécuté le 7 avril 1988 et enregistré à Montréal sous le numéro 4003979, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses en action », présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

Ce 29ème jour de mars, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

VILLE DE MONTRÉAL



AVIS PUBLIC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-007342-889

VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse

LUC POULIN, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur LUC POULIN est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, à son intention. De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre Comparution dans le délai susdit, la demanderesse procédera contre vous pour obtenir un jugement par défaut.

MICHEL MARTIN, Prototulaire-Adjoint

Mes Allard, Lacroix, Séguin, Verdon, Caron & Associés

Procureurs de la demanderesse

27 avril

Module génie de l'environnement

Division projets d'ingénierie

700, rue St-Antoine est, Bureau 2 320

Tél. 872-5789

55,00 \$

200,00 \$

Contre un dépôt (NON REMBOURSABLE)

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou cautionnement de 100,0

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

17 Palestiniens tués dans les territoires occupés

Israël soupçonné d'avoir fait assassiner Abou Jihad

JÉRUSALEM (AP, AFP) — Des sources israéliennes ont indiqué, hier, que des agents israéliens avaient assassiné le numéro deux de l'O.L.P., Abou Jihad. Le premier ministre Yitzhak Shamir a toutefois refusé de commenter cette affaire. Dans les territoires occupés, 17 Palestiniens ont été abattus par l'armée cette fin de semaine.

Rafael Eytan, ancien chef d'une unité des services de renseignements du ministère israélien de la Défense, s'est félicité hier de l'assassinat de Jihad, qui, selon lui, a ainsi payé les actes terroristes qu'il avait fomentés.

Par ailleurs, M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre israélien, a refusé de confirmer ou d'infirmer les informations de la chaîne de télévision américaine NBC selon lesquelles Abou Jihad aurait été assassiné dans le cadre d'une opération menée conjointement par le Mossad (services secrets israéliens) et des commandos de l'armée de terre et de la marine.

Selon NBC, M. Yitzhak Shamir, son ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès et le ministre de la Défense Yitzhak Rabin ont donné le feu vert à cette opération après le détournement le mois dernier, dans le désert Néguev, d'un autobus transportant des techniciens du centre nucléaire de Dimona, qui avait fait six morts dont trois Israéliens.

Le général Eytan, qui s'exprimait au micro de la radio de l'armée israélienne, a laissé entendre qu'Abou Jihad (Khalil al Wazir), assassiné sa-

medi avant l'aube à son domicile de Tams, était depuis plusieurs années une des quatre principales cibles des services secrets israéliens. Les trois autres sont, a précisé le général, Abou Tayyeb, chef de la Force 17 (unité d'élite de l'O.L.P.), Georges Habbache et Nayeh Hawatmeh, respectivement chefs du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) et du Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP), deux organisations pro-syriennes.

« Je considère la liquidation d'Abou Jihad comme (...) un acte de justice. L'homme était depuis plusieurs années derrière de cruels actes de terrorisme contre l'État d'Israël », a dit le général.

Les spécialistes israéliens affirment qu'Abou Jihad était à l'origine de plusieurs opérations sanglantes comme la prise d'otages de l'hôtel Savoy de Tel Aviv qui s'était soldée par la mort de 11 otages en 1975 et comme le détournement d'un autobus qui, en mars 1978, avait fait 33 morts et 82 blessés israéliens.

Pour le général Eytan, la mort d'Abou Jihad est stratégiquement une bonne affaire pour Israël car elle affaiblira militairement l'O.L.P. « Lorsque qu'une guerre de ce genre dure depuis des années, on doit y faire face de manière systématique et appropriée et l'une des manières est de détruire sa direction. Même si l'ossature d'une organisation militaire n'est pas invulnérable, si on liquide les bonnes personnes, on l'affaiblit », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, l'agitation s'est poursuivie hier dans les territoires occupés au lendemain des affrontements qui ont fait plusieurs morts samedi (dix-sept, selon un bilan palestinien; onze, selon un bilan israélien).

Le bilan des incidents de samedi, journée la plus sanglante, depuis le début des troubles, s'est alourdi hier après le décès des suites de leurs blessures de trois Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, a-t-on affirmé de sources palestiniennes. Plus d'une centaine de personnes ont été blessées par balles samedi, a-t-on affirmé de mêmes sources.

D'autre part, hier, premier jour du Ramadan, un Palestinien, Ahmed Saadeh, 40 ans, a été tué et plusieurs autres blessés à Ubeidiya, village proche de Bethléem (Cisjordanie), dans des affrontements entre manifestants et militaires israéliens, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

Des militaires, un document de l'état-major israélien déclarant la région « zone militaire fermée » à l'appui, ont empêché un journaliste de l'AFP de se rendre sur place.

À Gaza, un journaliste de l'AFP a indiqué que des tirs ont été entendus hier dans le camp de réfugiés de Beach Camp (Shatti). Ce correspondant a vu au moins sept blessés par balles arriver à l'hôpital Shifa de Gaza.

L'armée a annoncé que le couvre-feu a été instauré dans les principaux camps de réfugiés de la bande de Gaza.

« Nous ne pouvons pas empêcher les intrusions dans nos eaux si nos forces maritimes ne sont pas dotées de sous-marins efficaces et modernes, et seuls des bâtiments à propulsion nucléaire peuvent nous permettre d'opérer dans l'Arctique. »

Lettre de M. Perrin Beatty aux journaux, en date du 9 décembre 1987...



Photo AP

Le leader chinois, Deng Xiaoping, a reçu samedi la présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, qui terminait un voyage de trois jours en Chine.

Les Philippines sur la route de la stabilité, affirme Aquino

MANILLE (Reuter) — La présidente philippine Corazon Aquino est revenue hier d'un voyage de quatre jours en Chine populaire et à Hong-Kong, pendant lequel des militaires philippins ont été arrêtés pour tentative de coup d'État.

« Personne ne peut dire maintenant que la stabilité politique aux Philippines est une bataille quotidienne que la présidente doit mener elle-même », a-t-elle déclaré à la presse à son arrivée, après sa première visite officielle à l'étranger en 18 mois.

Aquino a ajouté que l'arrestation de comploteurs, vendredi près du pa-

lais présidentiel de Malacanang, devrait convaincre les Philippines que « les conditions pour l'avancement des Philippines sont presque toutes en place ».

Huit plongeurs de la marine philippine, arrêtés également vendredi pour avoir laissé s'échapper le colonel rebelle Gregorio Honasan il y a deux semaines, ont été interrogés samedi au sujet de cette tentative avortée.

Aquino a en outre déclaré à la presse que son voyage chinois allait bénéficier aux Philippines par le biais notamment d'un accord visant à intensifier les échanges entre les deux pays, rappelant également que Pékin

avait donné aux Philippines trois millions de dollars de riz pendant la sécheresse de l'année dernière.

Dans la matinée, alors que la présidente Aquino assistait à un service religieux dans une église catholique de Hong-Kong, environ 2.000 bonnes philippines vivant dans la colonie britannique ont manifesté pour réclamer de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires.

Les représentantes syndicales des quelques 30.000 domestiques philippines travaillant à Hong-Kong ont brièvement rencontré Aquino et se sont dispersées peu après.

Progrès et tensions dans les négociations entre Managua et les Contras

MANAGUA (AFP) — Les négociations à Managua entre sandinistes et rebelles Contra destinées à mettre au point un cessez-le-feu définitif au Nicaragua ont fait, à l'issue de la deuxième journée samedi, des « progrès importants », ont indiqué les représentants des deux parties, qui ont ajouté que l'atmosphère avait été « détendue » au cours des conversations.

Toutefois, dimanche, la Contra a rejeté une proposition globale de cessez-le-feu présenté par les sandinistes.

M. Alfredo Cesar, membre de la direction de la Résistance Nicaraguayenne (RN), a déclaré à la presse que le climat des entretiens, qui doivent se poursuivre jusqu'aujourd'hui, était bien meilleur que lors de la première rencontre qui s'était tenue à Sapoa (sud du pays) du 21 au 23 mars derniers, laquelle avait débouché sur la signature d'un accord de cessez-le-feu temporaire de 60 jours à compter du 1er avril.

Les négociations techniques qui ont eu lieu depuis cette date avaient échoué sur la question des sept « enclaves » du territoire nicaraguayen où les rebelles sont appelés à se re-

grouper pendant l'arrêt des hostilités, rappelle-t-on.

M. Cesar, ancien président de la Banque Centrale (1979-82), a précisé que la question du cessez-le-feu temporaire était « en passe d'être réglée », ce qu'il a confirmé les deux parties un peu plus tard annonçant un accord sur cette question, et que « commenceraient à être abordés maintenant les aspects essentiels » de la négociation.

Pour sa part, M. Victor Hugo Tinoco, vice-ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Managua, a indiqué que son gouvernement « ne recherchait pas la reddition de la Contra » mais « tentait de résoudre le conflit en termes politiques qui puissent satisfaire tout le monde ».

La délégation sandiniste, dirigée par le ministre de la Défense, M. Humberto Ortega, a annoncé que le gouvernement de Managua ferait part à la population nicaraguayenne des résultats des négociations aujourd'hui.

De source officielle, on a appris samedi que plusieurs personnalités de pays étrangers participaient à ces

entretiens, les députés ouest-allemands Hans Winnesky du côté sandinistes, et Heribert Scharrenbroich du côté Contra. Sont également présents l'avocat américain Paul Reichler (Sandinistes) et l'ancien chef de la diplomatie de la République Dominicaine, M. Ramon Emilio Jimenez (RN).

Par ailleurs, le comité directeur de la Résistance Nicaraguayenne a rejeté hier une « proposition globale » de cessez-le-feu définitif présentée le même jour à Managua par le gouvernement sandiniste dans le cadre des négociations directes entre la Contra et les autorités de Managua.

« Il s'agit d'une proposition unilatérale qui fait l'impasse sur des aspects incontournables de la démocratisation au Nicaragua », a déclaré à la presse M. Adolfo Calero, dirigeant politique de la Contra.

Selon lui, la proposition gouvernementale ne tient pas compte des exigences de la Contra sur le processus de démocratisation du pays et procède d'une démarche globale sur le modus operandi du cessez-le-feu partiel, en vigueur depuis le 1er avril.



LE SOUS-MARIN TRAFALGAR EST À L'AVANT-GARDE DE LA TECHNOLOGIE. IL EST SPÉCIALEMENT CONÇU AUSSI BIEN POUR ÉVOLUER SOUS LES GLACES QUE DANS LES EAUX DES OCÉANS QUI BORDENT LE CANADA.

LES AVANTAGES DE LA TECHNOLOGIE BRITANNIQUE ADAPTÉE À L'INDUSTRIE CANADIENNE SE FERONT SENTIR DANS TOUT LE PAYS.

LE SOUS-MARIN TRAFALGAR SERA CONSTRUIT AU CANADA PAR DES CANADIENS.

Publié par Les systèmes de défense VSEL du Canada Inc., pour Trafalgar Consortium, Bureau 505, 85 rue Albert, Ottawa K1P6A4.

LA PAROLE AUX RÉGIONS

COMME elle s'y était engagée le jour même de la publication du rapport Rochon, la ministre de la Santé et des Services sociaux reprendra le bâton du pèlerin.

Dès le début de mai, Mme Thérèse Lavoie-Roux entreprendra une tournée de consultation qui la mènera dans chacune des régions de la province. Il ne s'agit pas, a-t-elle dit, de refaire le travail des commissaires, mais bien plutôt de mieux mesurer la portée concrète de certaines de leurs recommandations et même, qui sait ? de recevoir des solutions de rechange qui pourraient à court et à moyen terme servir à réorienter concrètement (toujours ce mot) le fonctionnement et le financement de notre système.

Cette tournée régionale, dont Mme Lavoie-Roux souhaite qu'elle soit l'occasion d'échanges simples et directs, aura une importance stratégique déterminante.

En fait, l'avenir du rapport Rochon repose entre les mains des régions. Si elles disent non, c'en est fait de Castonguay II. Certes, la ministre consultera également les groupes dits nationaux. Elle leur consacra cinq jours à la fin de juin. Mais, de façon générale, on est déjà fixé. S'il n'en tient qu'à ses groupes évoluant à l'échelle provinciale, le rapport Rochon prendra le chemin de l'oubli. Mme Lavoie-Roux s'est dit d'avis qu'il faut briser le statu quo et que seules les régions peuvent fournir ce « nouvel apport d'énergie » nécessaire pour redynamiser le système.

Au cours de cette tournée organisée grâce à la collaboration des conseils régionaux, la ministre espère rencontrer par petits groupes quatre catégories d'intervenants : les représentants des usagers, de la population (municipalités, MRC, commissions scolaires), des groupes communautaires et du personnel des établissements.

Elle leur soumettra cinq thèmes de réflexion : le partage des pouvoirs, les ressources humaines, l'accessibilité et la continuité des services, les structures de participation et de consultation, le financement et la gestion du système. Mais, en réalité, à la lumière des recommandations du rapport Rochon, ces cinq thèmes n'en font qu'un. Le premier — le partage des pouvoirs entre les trois paliers central, régional et local — contient tous les autres. La régionalisation, il faut commencer par là. C'est la pierre d'angle et, en même temps, la pierre de touche. La réforme sera régionale ou elle ne sera pas.

(Il sera intéressant de voir qui, du Parti libéral ou du Parti québécois, sera le mieux disposé à intégrer à son programme les principaux thèmes du rapport Rochon. Dans une déclaration récente, le chef de l'aile parlementaire du PQ, M. Guy Chevrette, exprimait l'avis qu'« en parlant de décentralisation, la commission touche le noeud du problème ». « Des décisions plus rapides, à la portée du monde, qui tiennent compte des besoins réels et des priorités et le tout administré par les gens du milieu, je crois à ça », a-t-il dit.)

À noter que, dans l'exposé qu'elle fait de ce thème en vue de sa tournée régionale, Mme Lavoie-Roux a prudemment écarté les aspects les plus controversés de la décentralisation telle que recommandée par le rapport Rochon. Il n'y est question ni de l'élection au suffrage universel du conseil d'administration de l'organisme régional, ni du pouvoir de taxation marginale dont cet organisme serait doté. Ce manque d'enthousiasme de la ministre ne devrait pas gêner les porte-parole des régions. Ces deux aspects doivent être abordés « franchement et directement ». Il n'y a aucune raison de les écarter parce que l'idée ne plaît pas au gouvernement.

Une des conséquences éminemment souhaitables de la régionalisation, c'est de délester le ministère de son implication immédiate dans l'administration de plus 900 établissements. On imagine mal le ministère de l'Éducation intervenant dans la gestion de ses 2,000 écoles sans l'intermédiaire des commissions scolaires. Cela serait un non-sens. Pourquoi en est-il autrement dans le secteur de la santé et des services sociaux ? Tout simplement parce que le gouvernement, à l'époque, n'a pas poussé jusqu'au bout la réforme proposée par la commission Castonguay-Nepveu.

Certains objecteront que l'expérience des conseils régionaux est loin d'être concluante. Mais l'argument n'est pas décisif. Cette expérience a été conduite dans l'ambiguïté, avec des avancées et des reculs, en dents de scie ou en tire-bouchon, comme on voudra. Il n'en ressort pas moins que les régions, du moins plusieurs d'entre elles, ont atteint un niveau de maturité qui les rend capables de plus de responsabilité.

C'est aux régions de saisir la balle au bond. Que les plus dynamiques d'entre elles se portent volontaires — et qu'elles le fassent savoir haut et clair.

— JEAN FRANCOEUR

Le courrier du corps

LE COURRIER du corps s'étale régulièrement, en petites annonces, dans un gros quotidien de chez nous. En quête de l'autre — on ne dit plus l'âme-soeur, l'euphémisme a des limites — on énumère ses qualités et besoins, on mendie l'amour ou ses succédanés. Les temps sont durs et la solitude rôde, comme le loup autour de la maison des *Trois Petits Cochons*.

La libération des moeurs semble n'avoir généré que détresse affective et solitude dévastatrices qu'il faut, à tout prix, partager. L'ennui s'installe partout, mais s'ennuyer à deux, les yeux dans les yeux, est-ce s'ennuyer à moitié ou s'ennuyer deux fois ? Les familles « mono » n'ont-elles enfanté que la mono-tonie ? Jusqu'aux bébés éprouvettes qui doivent, dans leur flacon stérilisé, se morfondre autant que le poisson rouge dans un aquarium dépourvu d'algues artificielles.

On a beau habiter une métropole bruyante, encombrée, on a beau se faire bousculer dans la rue, le métro, les ascenseurs, la solitude pèse sur des milliers d'hommes et femmes qui se marchent sur les pieds sans se voir.

D'innombrables beaux jeunes hommes dotés de toutes les qualités sont recherchés par d'innombrables jeunes femmes parées de toutes les vertus. Et de quelques vices à l'avenant.

Adorables sans adorateurs, elles sont jolies, minces, élégan-



Rolande
ALARD-LACERTE

▲ Faire part

tes, douces, souriantes, fidèles, affectueuses, cultivées, intelligentes, passionnées, honnêtes, sensuelles. J'en passe. Ils sont sereins, équilibrés, matures pas macho, à l'aise, généreux, non-fumeurs, libres ou mi-libres, dynamiques. J'en passe et eux passent... inaperçus. À côté du bonheur.

Ils apprécient les voyages, la bonne compagnie et l'humour. Le sens de l'humour est très à la mode : tous prétendent en être dotés et tous le réclament. C'est un leitmotiv, une invite à jouer un bon tour à la vie grise et plate. Ding cherche Dong — Frères Jacques du monde entier, dormez-vous ? Dormez-vous seuls ? — pour sonner les matines, pour s'éclater.

Chacun montre son beau profil : « J'ai tout pour plaire, même l'audace de l'écriture » dit l'une. L'autre, 40 ans, cherche femme de 20 ans. Comme dans le temps : l'éternelle douce « moitié ».

« Êtes-vous le genre de personnes qui n'avez jamais songé à répondre à une annonce de ce genre ? Je souhaiterais vous rencontrer. Je suis un homme d'affai-

res qui réussit bien, je cherche une femme parfaitement bilingue. Je répondrai à toutes les demandes reçues en anglais. » Pour faire quoi ? Signer des reçus pour les dons de charité faits à Alliance Québec ?

« Nous faisons l'amour au téléphone, en français et en anglais. » Qu'une petite entreprise éroticoporno s'affiche dans les deux langues officielles devrait aussi réjouir ladite institution charitable.

On trouve de tout :

« Cycliste végétarien recherche compagne non-fumeuse ;

« Tarzan cherche Jane pour plus qu'une marche dans la jungle ou le Mont-Royal ;

« Mono-papa désire mono-maman grande, gauchère, sobre, aimant rive-sud ;

« Femme très féminine cherche monsieur possédant sincérité, richesse financière et intérieure ;

« Cherche homme financièrement à l'aise pour investir (*sic*) dans relation stable ».

Et enfin, joutant ces sexe-appels des Dames de coeur et Valets de carreau, comme pour rappeler que la vie est brève et qu'il faut jouir dès aujourd'hui, cette demande : « Porteurs de funérailles. Idéal, à temps partiel, les matins ou les après-midi. Habit de rigueur : pantalon gris charcoal, veston noir, cravate noire, chemise blanche, chapeau noir, manteau long noir ».

La fleur d'orange est bien près de la couronne mortuaire et le libéra de la libération !

LETTRES AU DEVOIR

■ À sa façon

JE LIS que la direction du *Droit* se plaint d'actes de violence de la part de ses grévistes. Des menaces proférées, des bâtons de baseball, une brique projetée par la fenêtre à du personnel cadre ou de direction. Mais on initie des briseurs de grève. Le journal reparaitra. La direction, le personnel cadre et la plupart des journalistes retrouveront leur poste.

Mais les grévistes, eux ? Ne leur fait-on pas plus grande et cruelle violence encore ? Ils perdent leur gagne-pain. On les en menace en tout cas. Et c'est de la violence et sans doute du désespoir. Où sont-ils les vrais conciliateurs. La direction a-t-elle bonne conscience ? Peut-être, et même sans doute, je veux l'espérer.

Mais ne serait-on pas aussi en train de laisser tomber les grévistes ? Et ne les aurait-on pas laissés s'embarquer bien avant et n'aurait-on pas dû et pu veiller à la justice bien avant ? Les grévistes sentent sans doute que la direction se désolidarise d'eux, les laisse tomber. Cela suffit à expliquer leur affolement et leur rage — du moins pour quelques-uns.

La Direction du *Droit* se plaint d'actes de violence, oui, et le syndicat des ateliers clame à sa façon la violence qu'on lui fait.

— AGATHE LEGAULT
Ottawa, le 9 avril.

■ Pour le bonheur de l'humanité

C'EST avec un certain ahurissement que j'ai pris connaissance des avis parus dans LE DEVOIR, le week-end de Pâques. Les pages B-5 et B-6 annoncent l'émission de 45 « licences » de camionnage extra-provincial autorisant l'exploitation d'entreprises de transport de matériel militaire et d'explosifs, « à moins qu'une personne opposée ne convainque » la Commission « que l'exploitation de l'entreprise visée par la demande est susceptible de nuire à l'intérêt public ».

On m'apprend que la Commission entendrait aujourd'hui à 10,00 (au moment où j'écris cette lettre) « la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition ». Mon opposition écrite et assermentée devrait être reçue dans 21 jours. Comme je ne comprends pas ce que signifie l'expression « susceptible de nuire à l'intérêt public », cela demande réflexion. Voyons un peu.

D'abord la peur. Je me souviens de la scène finale du « Salaire de la peur ». Des gars d'ici vont conduire ces camions-là. Je redoute un accident sur les autoroutes, dans le tunnel, sur les ponts... peut-être devant ma porte. Mais, il n'y a pas de danger et puis ils sont assurés.

Ensuite, l'économie. Je m'étonne de la compétitivité entre sociétés de camionnage à l'affût de tels contrats ; ça doit être cela, la reprise économique. Je m'étonne de ce soudain besoin des entreprises à faire transiter de tels objets

entre le Québec et les États-Unis (dans 35 des cas) et je me dis que cela doit faire partie du « libre-échange ».

Maintenant, la paix. Je me demande contre qui ce matériel peut être utilisé. À la guerre ? Quelle guerre ? Impensable, nous n'avons pas d'ennemis. La défense ? non, c'est pareil. Alors, pour qui ? Ces entreprises doivent avoir des clients. Enfin, pourquoi ce matériel d'usage militaire est-il produit ? transporté ? disséminé ?

À qui peut donc profiter la mise en place et l'exploitation du réseau financier-industriel-militaire ? Aux travailleurs, naturellement, ça fait des emplois. Et puis, quand on travaille, on ne se pose pas tant de questions. Je m'excuse donc d'en avoir posé une si compliquée sur de simples permis. Ces « licences » de transports routiers ne nuisent pas à l'intérêt public ; bien au contraire, elles sont demandées et offertes en ce beau week-end avec le lis de Pâques, pour le bonheur de l'humanité.

— HÉLÈNE PERRAS M.
Montréal, le 5 avril.

■ Misons sur les dinosaures

DEPUIS 25 ans, une partie de l'intelligentsia québécoise a investi temps et énergie pour la défense et la promotion du français au Québec. Pendant ce temps, l'autre groupe d'intellectuels francophones du Québec retrouvait ses manches à la construction du bilinguisme partout au Canada.

Pendant que le premier groupe a toujours soutenu les Canadiens français hors Québec (jouant même la clause de réciprocité à leur avantage en 1977), le deuxième a toujours lutté contre la tendance Québec-français (financiant même Alliance-Québec) parce qu'il y voyait le fer de lance de l'indépendantisme.

Deux blocs énergétiques d'une même culture ont lutté parallèlement depuis 25 ans, en s'affrontant. Voilà pourquoi le problème linguistique n'est pas réglé au Québec, ni non plus au Canada. Et Bourassa semble vouloir faire une synthèse des deux tendances avec l'entente du lac Meech.

La députation libérale fédérale horripile les « dinosaures » conservateurs de l'Ouest, qui ne veulent pas améliorer le bilinguisme à la Trudeau : les défenseurs de la loi 101 devraient miser sur le réalisme de ces « ultra-conservateurs » et abandonner la pénible cause des Canadiens français hors Québec.

Si certains croient qu'il est fou de penser pouvoir conserver un espace francophone en Amérique du Nord, il est sûrement plus irrationnel de monopoliser l'opinion publique pendant des années sur la nécessité de sauvegarder des îlots français disséminés un peu partout au Canada.

Arrêtons d'enrayer le mouvement Québec-français par la défense simultanée du Canada bilingue. Abandonnons les Canadiens français hors Québec ! Et mettons toutes nos énergies dans un Québec français... qui pourrait les attirer ultimement !

— MARTIN BOUCHARD
Alma, le 30 mars.

■ Illogique

AU NOM de la démocratie, plusieurs politiciens affirment que le Sénat devrait ratifier automatiquement les projets de loi adoptés par la Chambre des communes puisque, contrairement aux sénateurs, les députés sont élus par le peuple canadien.

Mais ce raisonnement est le fruit d'une confusion : c'est l'existence d'un Sénat non-élu doté de pouvoirs législatifs qui est antidémocratique, et non le fait que les sénateurs utilisent ces pouvoirs. Il faut donc abolir cet anachronisme.

D'ailleurs, les sénateurs ne peuvent bloquer une modification constitutionnelle, mais tout au plus la retarder de 180 jours ; le Sénat ne pourrait donc empêcher sa propre suppression.

L'attitude de Brian Mulroney à ce sujet est illogique. Tout en fulminant contre les sénateurs libéraux qui retardent les projets de loi de son gouvernement, le premier ministre défend énergiquement l'Accord du lac Meech dont l'entrée en vigueur rendrait extrêmement difficile, sinon impossible, l'abolition du Sénat.

L'entente constitutionnelle de 1987 prévoit la nomination des sénateurs par les gouvernements provinciaux ; ceux-ci ont donc intérêt à conserver ce moyen d'intervenir dans le processus législatif fédéral. Et la même entente accorde à chaque province un droit de veto sur toute modification de la Constitution (la suppression du Sénat, par exemple).

Pourtant, c'est la Chambre des communes qui a entériné l'Accord du lac Meech... et c'est le Sénat qui hésite !

— NICOLAS GILBERT
Longueuil, le 6 avril.

■ Bravo !

CE N'EST pas dans l'habitude des médias de souligner les belles réussites. Aussi ai-je décidé de féliciter le Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal pour son livre vert sur le plan d'urbanisme de l'arrondissement Centre (centre-ville et quartiers adjacents).

Il pourrait s'agir d'un événement anodin. Ce pourrait n'être qu'un premier pas menant à la réalisation du premier plan d'urbanisme de Montréal, lequel aurait dû voir le jour depuis déjà quelques décennies ; c'aurait pu n'être qu'un rattrapage essentiel.

Mais ce n'est pas le cas. Ce document est un ouvrage tout simplement remarquable, tant pour sa présentation que pour son contenu, et il place notre ville parmi les plus avancées en Amérique quant à la planification urbaine.

Des centaines de milliers de personnes sont chaque jour amenées à passer par notre centre-ville et par conséquent, ce plan a un impact majeur sur l'avenir des citoyens et des usagers.

En prenant connaissance de cet « énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre », vous aurez sans doute le même sentiment de fierté.

À l'équipe qui a fait ce travail je dis un bravo ! Et je souhaite que le reste soit à la hauteur de ce premier grand pas.

— BRUNO COLLIN
Montréal, le 14 avril.

De Mita et l'échéance de 1992

EN RÉUSSISSANT à porter son secrétaire général à la tête du gouvernement, pour la première fois depuis vingt ans, la démocratie chrétienne italienne semble renouer avec une période faste de son passé. Nul, pourtant, ne s'aviserait de prédire, une longue vie au nouveau cabinet. N'est-il pas à bien des égards semblable à la fragile coalition que vient de diriger, avec courage mais peu de succès, M. Giovanni Goria ? Le pessimisme est de raison en Italie, où les équipes ministérielles de la République ont duré moins d'un an en moyenne.

La valse des gouvernements, il est vrai, a été interrompue trois ans et demie sous la présidence du socialiste Bettino Craxi. Une démocratie chrétienne affaiblie avait dû alors consentir à ce qu'elle a toujours, au fond, considéré comme une parenthèse. Ses chefs, M. De Mita en tête, avaient espéré que M. Craxi saurait se montrer aussi « compréhensif ». Or tout au contraire, le leader socia-

liste ne cesse, depuis sa sortie du palais Chigi, de harceler ses partenaires-adversaires. De la manière dont M. De Mita saura gérer cette confortable situation dépendra en fait la durée de survie de la nouvelle équipe.

Une telle vitalité des acteurs économiques a pu créer l'impression, durant les « années Craxi », d'un réel décollage après une longue stagnation. Mais le pays a buté contre des limites qui sont toutes réductibles à ce que l'on dénomme dans la péninsule le « mal governo » : une incapacité de l'État à tenir sur pied ce minimum de structures d'une collectivité nationale est en droit d'attendre et à assurer un raisonnable équilibre dans les finances publiques.

Mais l'Italie, comme ses partenaires de la Communauté, se trouve confrontée à l'échéance de 92, celle du grand marché européen, c'est-à-dire à des exigences de rigueur et d'efficacité peu conciliables avec les jeux politiques et les douteuses com-

placités qui sont à l'origine de l'instabilité de ses gouvernements. Or M. Craxi ne donne pas un très bon exemple lorsqu'il ironise sur l'intention déclarée de M. De Mita de survivre précisément jusqu'en 1992, date qui marquera de surcroît, en Italie, la fin de la législature.

Peut-être est-ce pourquoi — comme dans les années 70 face à une autre « urgence », celle du terrorisme — l'idée est de plus en plus évoquée de l'association des communistes à une majorité gouvernementale. Avec l'espoir que celle-ci y trouverait une plus grande solidité. Mais les conditions ont bien changé depuis dix ans. Le PCI ne pèse plus d'un même poids électoral qu'à l'époque d'un Berlinguer. Et lesquels, des démocrates chrétiens ou des socialistes — après la montée en puissance du PSI de M. Craxi, — seraient les mieux placés pour conclure de genre d'alliance ?

— LE MONDE

Mulroney contre Trudeau

LA REALPOLITIK a permis à Brian Mulroney de traverser sans incident les champs de mines de la Saskatchewan la semaine dernière. C'est qu'il a institué le parti pris des régions en système de gouverne-

Bien sûr, lui aussi rêve d'un Canada où les droits des minorités seraient à jamais coulés dans « sa » Constitution, celle de 1987, la première à laquelle « sa » province ait adhéré. Mais entre l'intégrité de son pays et l'autonomie d'une de ses régions, Brian Mulroney choisit la région.

En somme, le premier ministre gouverne le Canada des Peter Lougheed, des Brian Peckford et des René Lévesque. Avec une génération de retard, il réconcilie la formidable « capacité » de dépenser des provinces avec son « pouvoir » de dépenser non moins extraordinaire, sa responsabilité nationale avec la volonté politique des régions.

La semaine dernière, Pierre Trudeau se fût lancé dans un exposé magistral sur les droits des Francs-kois, il n'eût sans doute pas daigné rencontrer Grant Devine, et il eût fait d'un douloureux débat une véritable crise nationale.

Il est étrange cependant que le fédéralisme de Brian Mulroney soit en train de devenir de plus en plus anachronique. C'est qu'on assiste, comme aujourd'hui au Manitoba, à une véritable renaissance d'un Parti libéral qui prend ses racines dans les idées de Lester Pearson et les rêves de Pierre Trudeau.

Avant longtemps, en fait avant la fin du débat sur le lac Meech, on s'apercevra que le fédéralisme proposé par Brian Mulroney sera rejeté par une nouvelle génération de premiers ministres fidèles à Pierre Trudeau.

Au Manitoba, Sharon Carstairs sera peut-être la première femme dans l'histoire du pays à diriger un gouvernement : elle est arrivée en politique dans les derniers mois de



Michel
VASTEL

▲ Lettre
d'Ottawa

Lester Pearson, juste le temps de vibrer au débat sur le drapeau unifié, aux conclusions de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, et elle s'est endurcie sous les grandes batailles constitutionnelles de Pierre Trudeau : « Oui, je suis une *Trudeau Liberal*, admet-elle sans hésiter.

Dans l'est du pays, un château-fort traditionnel du Parti libéral, Frank McKenna et Joe Ghiz sont de vrais disciples de Pierre Trudeau, et, dans quelques semaines, Vince MacLean va sans doute détrôner un John Buchanan rongé par les scandales tandis que Clyde Wells, à Terre-Neuve, n'attend que le départ de Brian Peckford. Ces quatre premiers ministres, en exercice ou en attente, défendent eux aussi le Canada de Pierre Trudeau, celui qui vole à leur secours avec son pouvoir de dépenser, qui répartit unilatéralement les quotas de pêche dans le Saint-Laurent, qui leur refuse juridiction sur leurs ressources en criant « No Kuwait in Canada ».

Au Canada central, les penseurs du régime de David Peterson, de son chef de cabinet au directeur du parti en passant par de plus en plus de sous-ministres, arrivent tout droit d'Ottawa et des couloirs du Conseil privé où les Michael Pitfield et autres Jim Coultls les ont formés à l'orthodoxie du fédéralisme selon Pierre Trudeau. Quant à Robert Bourassa, les relations de son parti avec la branche fédérale n'ont jamais été aussi tendues depuis le début des années 60 où René Lévesque exigeait un divorce entre libéraux fédéraux

et libéraux québécois.

Même dans l'Ouest, au-delà de la province de Sharon Carstairs qui succombe en ce moment à la *liberalmania*, le chef libéral de la Saskatchewan, Ralf Goodale, a été formé sur les banquettes de la Chambre des communes, à la grande époque de Pierre Trudeau encore une fois.

La carte politique du Canada était pratiquement toute bleue au moment du départ de Trudeau. Cela a commencé par une tache rouge sur l'Ontario, en avril 1985. En trois ans, la tache rouge s'est étendue, d'est en ouest, au point où il n'est plus déraisonnable d'envisager que de cinq à sept provinces seront retournées dans le giron libéral avant la fin du premier mandat de Brian Mulroney.

Cela n'a rien à voir avec Brian Mulroney, mais plutôt avec la solidité de l'héritage de Pierre Trudeau. L'ironie de la situation est que le Sénat, défenseur des droits des régions, est en train de devenir de plus en plus représentatif, justement parce qu'il n'est pas élu et que Pierre Trudeau l'a peuplé de vieux libéraux qui sont les pères spirituels des jeunes chefs provinciaux qu'on voit émerger aujourd'hui !

Tout cela ne présage rien de bon pour l'Accord du lac Meech qui devient, après chaque élection provinciale, un peu plus anachronique. Quelques jours après l'adoption de la résolution constitutionnelle à la Chambre des communes, l'ancien ministre John Roberts avait dit, sous le regard approbateur de Pierre Trudeau : « Maintenant, il va falloir travailler sur les provinces. » C'est fait ; et la bataille est en train d'être gagnée.

Le moindre qui puisse arriver, c'est que l'Accord constitutionnel de Brian Mulroney se retrouve devant la Cour suprême avant même d'avoir été ratifié. Contre la Charte des droits de Pierre Trudeau, Mulroney contre Trudeau : neuf juges à col d'hermine trancheront...

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information :
à Montréal : 332-3891
à Québec : (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 1495 par année
815 6 mois
425 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 1555 par année
855 6 mois
455 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

Quand la publicité abuse de l'écran

■ Les vautours

JE N'AI rien contre les produits GM, je n'ai rien contre André-Philippe Gagnon. Cependant, il arrive qu'on se retrouve plus ou moins malgré soi au cœur d'une controverse. L'utilisation d'un personnage de Jean-Paul Beliveau à des fins publicitaires sans la permission de l'auteur devrait susciter quelques réflexions d'ordre éthique ou pratique.

Le droit à la parodie, à la caricature, à la satire ou à l'imitation doit être maintenu et confirmé. L'« emprunt » des traits physiques et de la personnalité d'une personne humaine ou d'un personnage fictif créé par un auteur relève de la liberté d'expression et de création dans la mesure où le but visé est le divertissement.

Peu importe que l'imitation soit flatteuse ou méchante, qu'elle soit offerte sur une scène ou dans une émission de variétés, son objectif doit être de faire rire, de faire pleurer, d'émouvoir, de critiquer, etc. L'imitation devient alors la « rançon de la gloire » et de la popularité de l'original.

Là où le bât blesse, c'est lorsqu'on veut utiliser l'imitation à des fins publicitaires. Il est normal que les agences soient tentées d'associer ou de faire endosser le produit de leur client par une personnalité, réelle ou fictive, pour profiter de sa popularité ou de son prestige. Il existe de nombreux précédents où des personnalités, réelles ou fictives, ont été utilisées, avec ou sans leur consentement ou celui de leur auteur, à des fins publicitaires.

Pour une première fois, l'auteur d'un personnage fictif s'oppose à ce type d'utilisation sans permission. Nul ne contestera que Jean-Paul Beliveau, en tant que personnage, est le fruit de l'imagination et de la création de Mme Payette : donc, il lui appartient et, en principe, on ne devrait pas pouvoir l'utiliser sans sa permission.

Si, comme certains le prétendent, la popularité de Beliveau fait qu'il appartient à tout le monde, qu'il relève du « domaine public » et que n'importe qui peut l'utiliser à toutes les sauces : cela voudrait-il dire que le personnage créé par



Photo : Louise Lemieux

Où s'en va l'industrie de la pub ? Quels sont les droits d'auteur des créateurs ?

Mme Payette pourrait cautionner, endosser et promouvoir malgré elle des campagnes comme le Mouvement Pro-Vie, l'usage du condom, la consommation de bière, l'enrôlement dans l'armée canadienne ou le papier hygiénique ?

Poussons ce raisonnement plus loin, si le personnage de Jean-Paul Beliveau appartient à tout le monde, pourquoi ne pas profiter de sa popularité et utiliser des imitateurs de Jean-Paul dans la « Maison Deschênes » ou dans « L'Or du temps » ?

Ne sera-t-on pas tenté par la suite d'utiliser par le biais d'imitateurs les personnages créés par les agences de publicité comme l'Agent Glad ou Denise de la Labatt Bleue pour vanter les mérites de produits concurrents ? Tant qu'à y être, pourquoi ne pas profiter de la popularité des personnages des « Belles Soeurs » ou de « Broue » ?

L'enjeu devant les tribunaux est très important pour les auteurs car il doit confirmer ou invalider le droit des créateurs sur leur œuvre.

La propriété intellectuelle est au moins aussi fondamentale que la propriété foncière. Si l'auteur ne peut plus contrôler l'exploitation de son œuvre (et la monnaie), n'importe qui pourra venir planter sa tente sur son terrain sans sa permission, à n'importe quelle condition, peu importe les conséquences. Si les utilisations sans permission entraînent une « surexploitation » de l'œuvre, c'est l'auteur qui sera pénalisé. La popularité de son personnage s'émoussera, et les vautours de la pub iront pirater quelque chose de plus hot.

Toutes les agences de publicité sont concernées par le débat actuel. Elles dépensent des sommes importantes pour embaucher les meilleurs « créateurs » et pour développer des concepts, des situations ou des personnages susceptibles de séduire, d'étonner ou de plaire au grand public. Où ira l'industrie de la pub si elle accepte qu'on légalise le piratage des idées et des personnages des autres ? Comment pensez-vous que GM

réagirait si un concurrent asiatique « imitait » un de ses modèles sans sa permission ?

— JEAN-PIERRE PLANTE
auteur

Montréal, le 6 avril.

■ Procédés abusifs

Lettre à M. André Bureau, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

L'ASSOCIATION nationale des téléscripteurs reçoit régulièrement des plaintes qui déplorent la différence marquée entre le niveau sonore des messages publicitaires et celui des émissions.

Le nombre de plaintes ne nous laisse pas de doute : cet état de fait déplaît à une part importante de l'auditoire.

Nos radiodiffuseurs pourraient remédier à la situation en mettant en usage une technologie qui assure un contrôle automatique du volume du signal sonore. L'écoute

ne serait alors plus perturbée par de régulières hausses du volume que de nombreux téléspectateurs perçoivent comme des agressions sonores.

Une nouvelle « pratique » suscite des réactions négatives : la diffusion d'un même message en deux occasions dans un même bloc de publicités. Sans doute très efficace aux yeux des publicitaires, ce procédé nous semble abusif. La répétition d'un message dans une période très limitée n'enfreint vraisemblablement aucune règle mais ne marque pas un respect très grand pour le téléspectateur.

Nous souhaitons que le CRTC prenne conscience du caractère abusif de ces procédés.

— MICHEL PICHETTE
président

Montréal, le 31 mars.

■ La CEQ et la publicité

À UN MOMENT où la publicité syndicale bat son plein avec plus ou moins de bonheur — pour ne pas dire plus quelquefois — il faut souligner celle de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), qui se démarque nettement.

Cette centrale nous présente depuis quelques semaines sur nos petits écrans, un message digne de mention. On y voit Fernand Séguin, connu pour son œuvre de vulgarisation scientifique, nous livrer ses réflexions sur le sens profond de la vie. Une vision à l'emporte-pièces, courageuse, sereine, lucide, et surtout pertinente par les temps qui courent. Trente secondes où l'émotion nous saisit.

Par ce message, comme elle le mentionne si bien, la CEQ voulait rendre hommage à ceux qui ont consacré leur vie et leur savoir au mieux-être de leurs concitoyens.

À ma façon aujourd'hui, j'aimerais remettre la pareille aux membres de la CEQ qui ont rendu cette diffusion possible et à ceux ou celles qui sont à l'origine de cette conception publicitaire. Je les en félicite vivement.

— FRANÇOIS BRAULT
cinéaste,

Montréal, le 6 avril.

Travailleurs sans voix

■ « À travail égal »

SEULEMENT 33 % des travailleurs québécois sont syndiqués alors que 25 % de la population active du Québec travaille dans le secteur public ou para-public.

C'est à dire que la majorité des syndiqués d'ici travaillent pour le gouvernement ; tous les employés de l'État sont syndiqués alors qu'à peine 15 % des travailleurs du secteur privé le sont, presque exclusivement concentrés dans les corporations de 500 employés et plus qui bénéficient d'importantes subventions et d'abris fiscaux.

Le concept « à travail égal, salaire égal », que défendent les chefs syndicaux pour leurs cotisants du secteur public, ne s'applique nullement à l'ensemble des travailleurs ; tout dépend de la capacité financière de leurs employeurs. Les rémunérations individuelles des employés n'ont rien à voir avec leurs qualités intrinsèques mais dépendent de l'endroit où ils travaillent.

Malgré qu'ils représentent plus de 50 % de la population active du Québec, les travailleurs autonomes et les employés des milliers de PME, ces « travailleurs sans voix », doivent offrir leurs produits ou leurs services au plus bas prix possible, même si, pour cela, il leur faut oeuvrer au salaire minimum — concurrence oblige.



Contrairement aux entreprises d'État et aux multi-nationales, une concurrence féroce sévit au sein des PME et le libre-échange ne fera que l'empirer. Ces travailleurs de PME sont non-syndiqués, livrés à une concurrence sauvage, ils doivent peiner quotidiennement, sans relâche, efficacement pour maintenir à flot leurs précieuses entreprises — leur gagne-pain. Les consommateurs, même syndiqués, exigent les meilleurs produits au plus bas prix possible même si une telle attitude entraîne des normes minimales d'emploi chez ces travailleurs.

La notion des « droits acquis » leur est inconnue. Ils n'ont aucune sécurité d'emploi, aucune régie pour les protéger de hausses abusives de loyers, aucune garantie de conserver leur dimanche de congé en famille, aucun contrôle sur le nombre et le style de concurrence, etc. Ce sont « les misérables » travailleurs des temps modernes. Les « working poors » du système.

Le slogan de « la lourdeur de la tâche », qui les décrit si bien, n'émane pas de leur groupe sans voix mais de l'imagination du président de l'Union des professeurs pour décrire la tâche des membres de sa caste qui bénéficient de trois mois de vacance annuelle en plus de nombreux autres avantages insoupçonnés de la population.

Alors que ces « travailleurs sans voix » n'ont pas les moyens d'exprimer leurs justes revendications, les dirigeants de la CSN investissent un demi-million de dollars en publicité pour les convaincre qu'ils doivent se serrer davantage la ceinture, pour mieux payer les fonctionnaires.

La prochaine ronde des négociations de nos employés de l'État québécois devrait être télédiffusée, tout comme les débats à l'Assemblée nationale afin de conscientiser la population sur les avantages exceptionnels que possèdent déjà les employés de l'État par rapport aux autres membres travailleurs de notre société.

— JEAN-CLAUDE LAPIERRE

Montréal, le 5 avril.

Des solutions au problème linguistique

■ Entre nous

IL ME semble que le dialogue de sourds a assez duré entre anglophones et francophones ici au Québec. Ne faut-il pas déplorer que tant de gens déforment leur propre langue tout en prétendant la défendre ?

J'invite tous les gens de bonne volonté à se mettre d'accord pour ne plus écouter les arguments suivants :

- 1) ceux qui partent du principe que l'anglais et le français ont une chance égale de survie sur le continent nord-américain ;
- 2) celui qui prétend que rendre l'anglais invisible au Québec c'est ainsi consolider le français.

Autrement dit, si tous les anglophones voulaient au moins comprendre la crainte légitime des francophones de voir leur langue disparaître, il serait alors possible d'essayer de résoudre ce problème majeur sur une base commune.

En même temps, si la majorité linguistique du Québec acceptait que ce n'est pas l'existence même de la langue anglaise qui constitue le fond du problème, nous les anglophones, nous nous sentirions moins visés et nous serions encouragés à faire cause commune avec nos concitoyens francophones.

Il nous faut tous être bilingues, aussi bilingues que M. Parizeau ! Mais ce bilinguisme doit toujours respecter la langue majoritaire.

« Le français obligatoire : l'anglais facultatif ».

— DON PEACOCK

Montréal, le 28 mars.

■ N'attendons pas la Cour suprême

APRÈS LE « coup fourré » de la Saskatchewan, un des premiers signataires de l'accord du lac Meech, l'on voit bien, derrière tout ça, l'œuvre de la Cour suprême sur laquelle on a aucun contrôle et dont les décisions seront toujours biaisées contre le fait français en général et le Québec en particulier.

Que voulez-vous, nous sommes en démocratie et le Québec représente 1 sur 10. Il serait temps que l'on étudie un système nouveau pour se sortir de ce dilemme et de ce système plus que nocif pour nous.

Et que dire de l'« Honorable » D'Iberville Fortier qui se mêle du problème linguistique à l'envers. Le jugement de la Cour suprême concernant l'affichage au Québec sera contre nous ; et ce jugement, soyons réalistes, ne présentera aucune porte de sortie comme l'a si bien fait le juge La Forest pour la Saskatchewan.

Permettons l'affichage bilingue : japonais-français, chinois-français, italien-français, anglais-français mais par contre poursuivons sans pitié l'affichage unilingue autre que le français. Nous ferions ainsi montre de réalisme et de tolérance ainsi que d'un élémentaire sens de la justice



M. Robert Bourassa

pour nous tous.

Pas besoin d'attendre le jugement de la Cour suprême pour agir, ce serait justement nous abaisser à leur étroitesse d'esprit en plus d'une humiliation additionnelle. C'est à nous à nous prendre en mains. Qu'on fasse la nouvelle loi maintenant et qu'on l'applique dans toute sa rigueur.

J'étais optimiste, tout comme Mulroney et Bourassa, en rapport avec l'entente du lac Meech. Je trouvais que M. Trudeau allait trop loin dans ses craintes et que M. Frank McKenna ne cherchait que des excuses. Je donnais raison aux deux premiers et tort aux deux autres.

Ce fut pour moi un réveil brutal. L'hypocrisie anglo-saxonne vient de se montrer à nue et, dès maintenant, j'ai le devoir de me ranger, de façon inconditionnelle, du côté de mon peuple.

Je suis Canadien français de souche. Ma langue maternelle est le français. Je ne vois d'autre alternative que de m'enligner une fois pour toutes. Plus que jamais, j'ai ce goût de vivre et me réaliser.

Je n'ai absolument rien contre la langue anglaise. Au contraire, je désire que mes enfants l'apprennent, et bien. Tout comme le japonais que je maîtrise assez bien, l'anglais ne sera toujours qu'une langue étrangère, mais utile ; tout comme le français et l'espagnol dans le monde moderne ainsi que le japonais, de plus en plus, pour le commerce.

— REYNALD LEBOEUF

Montréal, le 6 avril.

■ Un petit sondage

Lettre à M. D'Iberville Fortier

VOUS OCCUPEZ une fonction difficile, où les faux pas restent toujours possibles. Je suis donc peu enclin à vous blâmer mais plutôt à vous suggérer une petite expérience qui devrait vous permettre de mieux situer où se trouvent le mépris et l'humiliation.

Allez séjourner une dizaine de jours à Montréal. Dans l'Est, aussi inconnu que possible, adressez-vous à des gens sur la rue ou dans de petits commerces, en anglais seulement, pour demander des choses

simples, comme le chemin pour l'Île Ste-Hélène, le pont Jacques-Cartier, la route pour Québec, etc. Évitez d'utiliser le moindre mot de français. Je serais surpris que vous soyez objet de mépris ou d'humiliation. Toutes les personnes contactées s'efforceront de vous renseigner ou de vous trouver quelqu'un qui puisse vous aider.

Passez ensuite au West Island, et, à l'inverse, sans utiliser un mot d'anglais, tentez de demander la route de l'aéroport, ou de l'Île Bizard, ou de l'église Ste-Anne-de-Bellevue, etc. Vous ne tarderez pas, j'en suis certain, à très bien connaître où se situent le mépris et l'humiliation.

Un professeur d'anglais à Québec, ontarien de naissance et de première génération canadienne, a fait cette expérience, sans le vouloir d'abord et volontairement ensuite. Habitué ici à utiliser le français, il avait eu le même réflexe près de Dorval pour demander la route de l'aéroport. Inutile de préciser que ses interlocuteurs hostiles, méprisants et de mauvaise volonté ont eu droit chaque fois à quelques qualificatifs bien placés et en anglais. Il lui arriva toutefois de rencontrer plus de tolérance.

Si vous voulez bien effectuer le petit sondage que je suggère, vous serez en mesure de mieux comprendre non seulement la nécessité de la loi 101, mais aussi pourquoi les Québécois, en très grande majorité, insistent pour son application intégrale.

Pour ma part, né à Montréal en

1913, j'ai eu à subir dans ma jeunesse quelques humiliations linguistiques, entre autres auprès des bureaux de la défunte Montreal Light, Heat and Power et de Bell Telephone, où mes parents m'envoyaient parfois acquiescer leurs factures.

Plus tard, ayant appris l'anglais, puis l'espagnol, j'avoue avoir à mon tour humilié, parfois de façon trilingue, quelques anglophones unilingues. Jamais du fait qu'ils étaient unilingues, chose que je comprends et respecte, mais toujours lorsqu'ils avaient l'outrecuidance, encore trop fréquente, d'y ajouter une teinte d'arrogance et de morgue très « rhodésiennes ».

— LÉOPOLD JASMIN
Québec, le 30 mars.

■ Partout

NOUS DEMEURONS plus que jamais persuadés que la situation actuelle exige une volonté politique ferme de mettre en place les éléments susceptibles de rétablir la primauté de la langue et de la culture françaises au Québec.

La loi 101 devrait être immédiatement restaurée et son application intégrale proclamée de façon à maintenir indispensable l'intégration des immigrants tout en renforçant le français comme langue de travail. Le gouvernement peut se servir des clauses « nonobstantes » pour redonner à notre langue la place qui lui revient de droit.

Le pouvoir des mandarins

■ Un Centre pour toxicomanes

SHERBROOKE est plongée depuis quelque temps dans une virulente controverse autour du transfert en quartier résidentiel d'un Centre de réadaptation pour toxicomanes logé antérieurement dans un hôpital du centre-ville.

Au-delà de la chicane de quartier, il faut voir dans cette controverse l'illustration de deux dimensions majeures au cœur du rapport Rochon : le contrôle démocratique par les citoyens des administrations du réseau des Affaires sociales et toute la politique de « réinsertion sociale » de diverses catégories de bénéficiaires.

C'est particulièrement frustrant pour des citoyens en régime démocratique d'être confrontés aux décisions de la grosse machine des Affaires sociales. Ce réseau s'administre comme si toutes les décisions qui s'y prennent étaient sans faille.

Lorsque des citoyens se jugent lésés, à tort ou à raison, par ce qu'ils considèrent une bête morte

numérale, il n'existe aucun lieu démocratique où le sujet puisse être débattu ni aucun mécanisme de recours où ils puissent exercer un droit de représentation. À Sherbrooke, le débat s'est déplacé vers la table du Conseil municipal, qui n'a aucune juridiction en cette matière.

La controverse porte à la fois sur les procédés qu'utilisent les organismes des Affaires sociales pour implanter dans des quartiers résidentiels, souvent à l'encontre de la volonté des citoyens, toutes sortes de foyers, maisons d'accueil, centres de jour... et sur les risques réels ou appréhendus que présentent les bénéficiaires qui y logent.

Les citoyens ne peuvent discuter des raisons invoquées par les administrateurs sans que ces derniers n'y voient que l'expression de préjugés ou de sentiments d'intolérance.

Cette frustration des citoyens face aux gestes de ces mandarins plénipotentiaires s'accroît à mesure qu'ils prennent conscience des objectifs réels poursuivis dans

ces opérations de transfert du Centre de réadaptation.

Les nobles objectifs humanitaires de réinsertion sociale invoqués par le CRSSS de la région camouflent encore une fois une réduction de services. Dans le cas de ce Centre à Sherbrooke, le transfert assorti de promesses vagues, masque une diminution du nombre de places (lits) de 24 à 9 et une coupure de la moitié du budget.

Que des fonctionnaires, qui échappent à tout contrôle démocratique par les citoyens, puissent modifier la vocation d'un quartier, y transférer un tel Centre dans un site inapproprié, face à une école et une résidence pour personnes âgées, camoufler leur réduction de services sous l'étendard de la réinsertion sociale, et que ces mandarins n'aient de compte à rendre à personne, faisant n'importe quoi n'importe où n'importe comment, voilà certains enjeux d'une controverse dont les leçons à tirer dépassent les frontières de notre quartier et de notre cité.

— GUY DENIS

Sherbrooke, le 5 avril.

Les démocrates débarquent à New York

Le sida, la drogue et les sans-abri attendaient les candidats

MICHEL C. AUGER
Envoyé spécial

NEW YORK — En arrivant à New York, la campagne pour l'investiture démocrate en vue des élections présidentielles a changé d'allure. D'une lutte de personnalités, elle est devenue une campagne d'idées, même si les trois candidats sont le plus souvent du même avis.

Recherche sur le sida, lutte contre la drogue, aide aux sans-abri et logement sont les thèmes que les Jesse Jackson, Michael Dukakis et Albert Gore utilisent tant dans leurs publicités télévisées que dans leurs discours.

Ce n'est pas étonnant, New York est la ville américaine où l'on retrouve le plus de personnes atteintes du sida, le plus de sans-abri, le plus de personnes ayant des problèmes de drogue.

Les débats télévisés — il y en a eu une dizaine depuis deux semaines, dont deux ce week-end — tournent donc essentiellement autour de ces thèmes et les seules différences entre les candidats ne sont même pas sur des questions de moyens, mais

sur des questions de degrés.

Tous les candidats sont d'accord pour augmenter les fonds alloués à la recherche sur le sida et à faire commencer les programmes d'éducation et de prévention dès l'école élémentaire. Chacun des candidats a visité une maison pour sidéens. Mais on leur demande plus, on veut savoir ce qu'ils feraient personnellement s'ils étaient atteints du virus.

Ainsi, la toute première question qu'on a adressée aux candidats lors du débat de la League of Women Voters samedi soir a été de savoir s'ils avoueraient publiquement ou non avoir contracté cette maladie.

Si tous trois affirment qu'ils sont pour le droit à la confidentialité en cette matière, seul le pasteur Jesse Jackson affirme qu'il serait prêt à dire ouvertement qu'il a contracté le SIDA « parce que cela fait partie du processus de guérison de la peur qui entoure cette maladie ».

Le problème de la drogue est également au cœur même des préoccupations des électeurs et du discours des candidats. « Il s'agit du problème numéro un pour la sécurité nationale de ce pays », répète un peu

partout Jesse Jackson alors que Michael Dukakis essaie de montrer comment lui, au Massachusetts, essaie de régler le problème.

Sur la question des sans-abri et du logement, les trois candidats sont d'accord sur la mise sur pied d'un vaste programme national de construction de logements financé en grande partie par les fonds de pension des employés de l'Etat et les fonds privés des grands syndicats.

Cette question illustre bien comment les trois candidats essaient de vendre leur image. M. Jackson parle d'un projet qu'il a déjà discuté avec les leaders syndicaux qui l'appuient, M. Gore parle des projets de loi qu'il a présentés au Sénat sur la question et M. Dukakis de ce qu'il a fait comme gouverneur du Massachusetts.

Les différences entre les programmes des candidats est si mince qu'ils se sentent obligés de s'attaquer d'avance au candidat républicain George Bush (qui n'a plus besoin de faire campagne) et de dire combien l'administration Reagan-Bush n'a rien fait dans la lutte à la drogue, sinon d'aider le général Noriega à Pa-

nama.

À Michael Dukakis qui se présente toujours comme le candidat le plus susceptible d'être élu, Albert Gore réplique que « chose certaine, George Bush ne peut pas être élu et contre lui, nous aurions tous de très bonnes chances ». Malheureusement pour M. Gore, un sondage publié hier par le *Daily News* montre que seul M. Dukakis pourrait battre M. Bush dans l'Etat de New York lors des élections générales de novembre.

Mais ce même sondage — et deux autres publiés hier — montrent que l'avance de M. Dukakis sur M. Jackson commence à diminuer et au moins une maison de sondages les donne nez à nez.

Ici, on commence à parler d'une répétition de la primaire démocrate de 1982 pour le poste de gouverneur alors que Mario Cuomo l'emportait devant le maire Ed Koch grâce à l'appui des syndicats.

Comme Koch, Michael Dukakis a l'appui de la plupart des dirigeants du parti, mais leur « machine à sortir le vote » est nettement moins efficace que celle des grands syndicats qui appuient Jackson et tenaient hier soir un grand meeting en plein air en

son honneur.

Dans le camp Dukakis, on cache mal son inquiétude de voir les électeurs demeurer chez eux demain, alors que dans le camp Jackson, on espère répéter les records de participation dans les quartiers noirs et hispaniques qu'on avait déjà réalisés il y a quatre ans, alors qu'il avait recueilli 26 % des voix pour terminer au troisième rang derrière Walter Mondale et Gary Hart.

Si M. Dukakis est encore le favori, son manque de charisme, surtout lors d'inévitables comparaisons avec Jesse Jackson, continue à lui nuire. Il a toutefois l'avantage considérable d'avoir une caisse électorale bien garnie qui lui permet d'être le seul à se payer des publicités télévisées dans plusieurs villes du nord de l'Etat comme Buffalo ou Rochester où ses adversaires sont nettement plus faibles.

Il peut aussi compter sur le vote de l'importante communauté juive (le quart des électeurs démocrates) qui n'a jamais pardonné à M. Jackson des propos jugés insultants pendant la campagne de 1984 et qui, en majorité, semble croire qu'un vote

pour Gore est un vote perdu.

Pour le sénateur Gore, qui essaie de rentabiliser au maximum l'appui que lui a donné le maire Koch, les problèmes sont multiples. Sa campagne est déjà à court d'argent et, en vertu des complexes règles sur le financement des campagnes présidentielles, il cessera de recevoir des fonds gouvernementaux s'il n'obtient pas 20 % des voix à New York ou la semaine prochaine en Pennsylvanie. Actuellement, les sondages ne lui accordent que 10 % des voix.

L'appui du maire Koch n'a d'ailleurs pas que des effets positifs. Pour bien des gens, il est actuellement la personne la plus impopulaire dans toute la ville à la suite de sa décision de fermer le pont Williamsburg entre Brooklyn et Manhattan, ce qui pose des problèmes de circulation quasi insolubles.

M. Jackson devait traverser à pied ce pont fermé aux automobiles à cause du manque d'entretien, et il s'est désolé du fait que les Etats-Unis puissent dépenser des milliards dans le projet de « Guerre des étoiles » pour être incapable d'entretenir les ponts de ses grandes villes.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Turner

donné un manifeste électoral en faisant une large place aux thèmes de la moralité publique, de l'épuration des mœurs politiques et de la démocratisation du financement des partis. Un congrès marqué du souci de préserver l'unité du parti à tout prix, un sujet qui est revenu à plusieurs reprises dans les interventions du chef, John Turner et de son lieutenant, Raymond Garneau, de beaucoup le plus populaire des deux auprès des militants libéraux.

Cette fragile unité a failli être ébranlée lorsque l'ex-ministre Céline Hervieux-Payette, loyale admiratrice de Pierre Trudeau, a voulu soumettre une résolution réclamant la réouverture de l'entente du lac Meech. Mais les pressions de certains dirigeants du parti l'en ont dissuadée. Seule ombre au tableau, l'attitude du président du parti, Michel Robert, qui n'a pas participé à la conférence de presse aux côtés de son chef. Alors que les journalistes s'enquerraient de la situation financière du parti, M. Turner, visiblement agacé, les a invités à s'adresser à Me Robert, qui a présenté un plan de redressement cette semaine au caucus des députés.

Un congrès marqué par une impeccable performance de John Turner, qui a passé avec succès l'épreuve « Sur la sellette », répondant pendant plus d'une heure à pas moins de 22 questions de l'auditoire. Micro baladeur à la main, allant de gauche à droite sur la scène, sans faire de faux pas, il a été amené à traiter des thèmes les plus divers : le libre-échange, la dette des finances publiques, la privatisation d'Air Canada, l'expulsion des Turcs, l'agence aérospatiale, l'état d'âme d'un délégué anglophone qui s'est reconnu dans le rapport D'Iberville Fortier et s'estime humilié, l'urgence de réformer le Sénat, la situation faite aux Palestiniens des territoires occupés et la nécessité pour le parti de faire place à un plus grand nombre de femmes au sein de la prochaine équipe électorale.

Le chapitre sur la démocratisation des finances des partis politiques et sur la moralité publique constitue l'aspect le plus innovateur du manifeste que se sont donné les libéraux fédéraux du Québec en fin de semaine : adoption du principe du financement populaire; divulgation du montant des contributions et des sources de financement; limite imposée aux dons des individus, des corporations et des associations; mesures visant à un contrôle plus strict des dépenses électorales; divulgation complète des intérêts financiers des ministres, du personnel de leur cabinet, des députés, des sénateurs, des cadres supérieurs de la fonction publique et de leur famille immédiate; obligation de confier les intérêts financiers des ministres à des corporations de fiducie dûment reconnues par la loi de même que par des fiduciaires indépendants; implantation de mécanismes visant à éliminer le patronage dans les nominations aux postes administratifs supérieurs et à éliminer toute ingérence politique dans les nominations de juges.

◆ Le nouveau

incidents d'une façon organisée et non pas conflictuelle.

Le vocabulaire de conciliateur ne convient pas à M. Rivard. On n'est pas dans un contexte de négociations, dit-il. Il préfère le terme de « rassembleur » pour décrire son rôle qui consiste à jeter des ponts, à essayer de trouver des dénominateurs communs ou tout au moins des préoccupations communes.

« Homme de consensus, il ajoute : « J'ai la responsabilité de faire évoluer le dossier à la plus grande satisfaction de la plus grande majorité de Québécois ». Et pour lui les solutions doivent prendre en compte tout le monde : francophones, anglophones et allophones.

« En même temps qu'il faut se battre pour le français langue commune de tous les Québécois, pour son maintien et son épanouissement, il ne pas oublier qu'en 1988, dit-il, il y a toutes sortes de Québécois qui sont arrivés ici, à toutes sortes de moment de

l'histoire du Québec. Tous se trouvent chez eux au Québec ». À son avis, c'est là que réside toute la délicatesse du dossier.

Quelles stratégies privilégiera le nouveau ministre dans ce dossier? Il se garde d'en dire quoi que ce soit. Cela appartient au gouvernement, soutient-il. Le seul élément qu'il laisse percevoir consiste à noter que la question de l'affichage n'est pas sa seule priorité. « L'affichage, c'est le symbole, c'est la vitrine de la question linguistique, mais il y a bien d'autres choses », dit-il.

Ce dossier de la langue, M. Rivard y avait été associé depuis un an. Le caucus des députés libéraux l'avait désigné en compagnie de deux autres députés à siéger au comité Bacon chargé de réviser la loi 101. « Un dossier fascinant, stimulant », affirme-t-il.

Le Dr Rivard est venu tard à la politique. Agé de 51 ans, il n'a commencé à s'intéresser à la chose publique que vers 1976. C'était l'année des grands remous, non pas tant à cause de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois mais en raison des négociations dans le secteur public.

« Mon hôpital, Sainte-Justine, était devenu un vrai champ de bataille », dit-il. Son désir d'organiser mieux les choses le poussa à devenir directeur des services professionnels de cette institution. Quatre ans à ce poste devaient suffire. Le nouveau ministre ne croit pas qu'il faille s'accrocher. « Au bout d'un certain temps, les problèmes finissent par se ressembler et les solutions que vous apportez ne se renouvellent pas non plus », dit-il.

Le point tournant pour M. Rivard fut une année sabbatique aux États-Unis en 1980. De loin, il dit avoir pris conscience qu'en Amérique du Nord, les choses intéressantes dans le domaine social se passaient au Québec. Cela l'amena à songer à servir le Québec d'une autre façon. En 1982, il accepta à la demande de Pierre-Marc Johnson un poste de sous-ministre adjoint au ministère des Affaires sociales. Rapidement, il voulut faire de la politique et démissionna en 1984 pour se préparer à être candidat dans Rosemont.

C'est Guy Rivard qui a offert ses services à Robert Bourassa et non l'inverse, précise-t-il, notant que pour lui il n'y a jamais eu de doute que c'est au Parti libéral qu'il militerait. C'est un parti plus humaniste que le Parti québécois, dit-il, ajoutant que pour lui il n'y a jamais eu de doute, le Québec doit être dans le Canada. Cela ne l'empêche pas d'être nationaliste, certain que « les Québécois qui ne sont pas nationalistes ne sont pas très nombreux ».

◆ Le Manitoba

même période, de 48 à 43 %, tandis que les néo-démocrates restaient à 19 %, même après s'être choisis un nouveau chef, Gary Doer.

■ 71 % des Manitobains affirment que Sharon Carstairs ferait un meilleur premier ministre, contre seulement 48 % dans le cas de Gary Filmon et 42 % dans celui de Gary Doer.

Les Manitobains réalisent qu'ils peuvent voter contre le gouvernement sans voter pour les conservateurs », affirme Sharon Carstairs qui se voit déjà dans le fauteuil du chef de l'opposition, sinon dans celui du premier ministre.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : le gouvernement Pawley s'est fait battre par surprise, à la suite de la défection d'un de ses députés, et au plus fort de son impopularité : près de la moitié des Manitobains disent qu'ils ne voteront « jamais » pour le NPD. Et au lieu de s'en retourner vers les Tories, ils se sont arrêtés au centre, à un parti dont le slogan — « competence with heart », le distingué des Conservateurs à la Sterling Lyon.

Et après avoir fait le plein des néo-démocrates désenchantés, voilà que les libéraux commencent à mordre dans la clientèle des conservateurs modérés. Même si Gary Filmon est loin d'être un radical de droite, les campagnes de ses candidats ruraux contre la ceinture de sécurité — parce que cela va contre les droits individuels — ou contre les services de garderie — parce que cela divise la cellule familiale — n'ont rien pour rassurer les électeurs urbains.

L'élection d'un gouvernement libéral, même minoritaire, serait toute une surprise alors qu'il n'a aujourd'hui qu'un seul représentant à la législature de Winnipeg. Les organisateurs de Sharon Carstairs s'attendent déjà six sièges — sur 57 —, ce

que leur concèdent d'ailleurs les deux autres partis et ce qui leur permettrait de retrouver le statut de parti reconnu à la Législature. Et ils ont l'œil sur 15 autres sièges « prometteurs ».

De leur côté, les conservateurs ont commencé la campagne électorale avec 26 députés sortants et, avec 43 % des intentions de vote, sont encore assurés d'une majorité. Howard Pawley a gagné les dernières élections avec 41 %.

Ce qui intrigue cependant, c'est la chute de la popularité des néo-démocrates que même un nouveau chef n'a pas réussi à freiner. Si le *momentum* continue, Angus Reid pense qu'il est possible que Carstairs et Filmon se retrouvent nez-à-nez avec 40 % des intentions de vote à la fin de cette semaine. Le *momentum* deviendrait alors « vague » et, comme en Ontario en 1985, les libéraux frôleraient le pouvoir.

La province est divisée en 29 comtés pour la capitale, et 28 pour la campagne et les petites villes comme Brandon. À Winnipeg, les libéraux mènent avec 43 % des intentions de vote contre 41 % aux conservateurs. Mais dans le Manitoba rural, les conservateurs sont confortablement en tête contre libéraux et néo-démocrates (45 contre 29 et 24 % respectivement).

Les vieux routiers de la politique manitobaine affirment que trop de sièges, conservateurs dans le sud, et néo-démocrates au nord de Winnipeg, sont intouchables. Mais en Ontario, on a vu un obscur libéral lever le siège de Bill Davis en 1985.

À la « liberalmania » est venue s'ajouter la Trudeauamie en fin de semaine, personnifiée par Jean Chrétien. Vendredi soir, une soirée multiculturelle attirait plus de 500 personnes, au point où plusieurs restaient debout au fond de la salle. Et samedi soir, un millier de libéraux se massaient dans le Centre des congrès de Winnipeg. Il y a deux ans, les assemblées de nomination n'attiraient parfois que cinq ou six personnes — même pas de quoi réunir un quorum — alors que cette année, dans les comtés de Winnipeg, deux ou trois personnes se disputaient l'honneur de devenir candidat libéral devant plusieurs centaines de délégués.

Même l'argent ne semble pas poser de problème aux libéraux qui ont commencé la campagne avec un surplus de \$ 40,000 alors que les conservateurs avaient une dette de \$ 400,000, et les néo-démocrates de \$ 500,000. Et en termes d'organisation, la tournée de Sharon Carstairs, même dans des entreprises risquées comme la visite de six centres commerciaux de Winnipeg en sept heures samedi, semble baigner dans l'huile : l'aide, discrète, de la machine électorale de David Peterson semble avoir porté ses fruits.

C'est bien entendu Sharon Carstairs elle-même qui est responsable de cette remontée fulgurante : vieille militante et fille d'un premier ministre de Nouvelle-Écosse, ancienne institutrice, mère de deux enfants, petite, les cheveux d'ébène, de grosses lunettes et une voix qui perce le tympan au point où on dit en riant « qu'elle est la preuve vivante que Mickey Mouse et Minnie auraient pu avoir des enfants ». Elle électrise les foules et fait les délices des équipes de télévision. Comme David Peterson sa cravate rouge, elle a réussi à imposer une image qui frappe avec un éternel manteau rouge écarlate.

Mais en deux ans à la législature, elle a surtout attiré l'attention des Manitobains en défendant les droits des homosexuels, en réclamant plus de garderies, et en soulevant quelques scandales auxquels les sociétés de la Couronne étaient mêlées. Seule la question de l'avortement lui a créé des problèmes avec l'évêché de Saint-Boniface.

Quant aux candidats libéraux, ils sont loin de projeter l'image d'une équipe de gouvernement. Sur papier, ils représentent un bon échantillon de la société manitobaine et Mme Carstairs a même plus de candidates, quatorze, que les deux autres partis réunis. Mais il s'agit de braves citoyens sans grande expérience politique au point où ce sont des « invités », plutôt que le candidat Neil Gaudry, dans Saint-Boniface, qui occupent les temps d'antenne offerts par la Société Radio-Canada.

Le discours de Mme Carstairs est aussi conservateur que celui de Gary Filmon mais, avec ses allures de jeune grand-mère, elle inquiète moins les néo-démocrates qui pour-

Rien ne bouge à Alger

La saga du Boeing entre dans sa treizième journée

ALGER (AFP) — Le départ d'Alger du Boeing koweïtien détourné, il y a 13 jours, était considéré comme peu probable et une hypothèse selon laquelle l'avion pourrait se rendre en Libye était « exclue » hier soir, a-t-on appris de source algérienne autorisée.

Des informations avaient fait état d'un éventuel départ de l'avion, dans lequel sont toujours retenus 31 otages, vers Tripoli, où s'est rendu samedi le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahim.

Cette visite officielle était « sans rapport » avec l'affaire du Boeing, a-t-on affirmé de source autorisée à

Alger.

L'agence koweïtienne KUNA, citant des sources proches des négociateurs, a indiqué pour sa part qu'une « importante personnalité arabe » était attendue à l'aéroport d'Alger, où l'avion est stationné depuis mercredi, pour lancer un appel aux pirates afin qu'ils « mettent fin au drame de l'avion koweïtien détourné » le 5 avril dernier. Ces sources ont refusé de révéler l'identité de cette personnalité, a ajouté l'agence.

Les négociations sont serrées mais « l'espoir demeure » de parvenir à une solution, déclarait-on hier soir de source algérienne autorisée. Les négociateurs algériens ont

raient se rallier à elle pour éviter la menace de l'extrême-droite. D'ailleurs, ce sont les citoyens gagnant moins de \$ 20,000, et ceux gagnant plus de \$ 40,000, qui sont les plus favorables au parti libéral, prouvant ainsi qu'il a réussi à s'installer en plein au centre de l'échiquier politique de la province.

◆ Cheminée

Les cheminées, hautes respectivement de 367 et 410 pieds, ont été démolies par la firme Adanac Inc.

« Ça fait des années que je proteste contre la poussière de la carrière, expliquait hier une résidente du quartier. Je pouvais pas manquer ça ».

L'afflux de curieux, favorisé par le beau temps qui régnait hier sur Montréal, a suscité de sérieux problèmes de circulation.

Tout autour du site, des centaines de voitures immobilisées dans le désordre ont mis près d'une heure à se dégager une fois le « spectacle » terminé.

Le réseau de télévision Quatre-Saisons a diffusé « l'événement » en direct.

◆ La France

obtenir satisfaction, qu'il exige que le droit soit respecté et que les ressortissants français soient libérés dans les meilleurs délais », poursuit le communiqué.

Simultanément à la publication de ce communiqué, le ministère français des Affaires étrangères a fait savoir que l'ambassadeur de France au Canada, M. Philippe Husson, avait été appelé en consultation à Paris.

Les quatre élus français qui ont été détenus à Saint-Jean-de-Terre-Neuve sont MM. Albert Pen, Gérard Grignon, Marc Plantagenet et Victor Reux.

À Saint-Pierre, le préfet Husson a annoncé le rappel de l'ambassadeur devant quelque 70 personnes représentant le conseil général, les conseils municipaux de Saint-Pierre et de Miquelon, ainsi que les marins de l'archipel qui s'étaient rendus en cortège à la préfecture pour remettre

au préfet une motion adressée à M. Chirac.

Dans cette motion, les élus locaux affirmaient notamment : « Devant les procédés dilatoires employés par le gouvernement canadien, nous demandons au gouvernement français une mesure de fermeté accrue en rappelant sans délai en consultation notre ambassadeur à Ottawa qui, nous semble-t-il, aurait dû déjà être rappelé ».

En France, les autorités policières ne donnaient aucune explication aux porteurs de passeports canadiens, mais les services de l'aéroport de Paris et ceux d'Air Canada devaient leur expliquer bien vite qu'il s'agissait en fait d'une mesure de rétorsion prise par les autorités françaises pour manifester leur mauvaise humeur.

Jointe par la Presse Canadienne, alors qu'elle était retenue avec d'autres passagers canadiens à l'aéroport, Mme Louise Beaudoin, ancienne déléguée générale du Québec à Paris, a déclaré qu'il s'agissait de « mesures de représailles scandaleuses », estimant que le gouvernement français ne se grandissait pas « en prenant ainsi des Canadiens en otages ».

Dans le même temps, à l'ambassade du Canada à Paris, on indiquait avoir reçu des appels téléphoniques de ressortissants canadiens qui étaient empêchés, momentanément, notamment à la frontière franco-allemande, de quitter le territoire français alors que leurs papiers étaient pourtant parfaitement en règle et sans qu'on leur fournisse, là encore, la moindre explication.

Le quai d'Orsay, dans un communiqué, a indiqué que le diplomate avait été convoqué une seconde fois pour exiger des explications sur le maintien en détention des 21 Français qui étaient à bord du chalutier *Croix de Lorraine*. Le secrétaire général du ministère a réitéré le caractère inacceptable de cette situation et a demandé que se tienne sans délai l'audience qui devrait permettre leur libération.

18 avril

par la PC et l'AP

1986 : manifestations anti-américaines à Tripoli et dans plusieurs villes à travers le monde à la suite du raid US contre la Libye.

1985 : le professeur Jean Hamburger et Michel Mohr sont élus à l'Académie française aux fauteuils de Pierre Emmanuel et Marcel Briot; l'Afrique du Sud annonce son intention de rétablir un gouvernement autonome provisoire au Sud-Ouest africain, malgré les Nations Unies.

1984 : Kaboul annonce que les forces gouvernementales afghanes ont éradiqué des bandes de rebelles musulmans dans six provinces.

1983 : une voiture piégée explose à l'ambassade des États-Unis à Beyrouth : selon un bilan, publié le lendemain, 47 personnes, dont 16 Américains, sont tuées ou présumées tuées.

1978 : le Sénat américain ratifie un traité prévoyant une rétrocession progressive du Canal de Panama au Panama.

1976 : quelque 40.000 Israéliens manifestent en Cisjordanie occupée, dont ils réclament l'annexion.

1975 : les nouveaux dirigeants communistes cambodgiens ordonnent l'évacuation de la population de Phnom-Penh.

1974 : décès de l'écrivain et cinéaste français Marcel Pagnol, né en 1895; le gouvernement égyptien annonce que, désormais, l'Union Soviétique ne sera plus, comme elle l'était depuis 18 ans, son fournisseur exclusif en matériel militaire.

1966 : début de la Revolution culturelle en Chine.

1965 : l'Ouganda devient le premier pays non-communiste à rejoindre l'Union Soviétique dans une dénonciation officielle de l'intervention des États-Unis au Vietnam.

1955 : mort du physicien allemand naturalisé américain Albert Einstein, à l'âge de 76 ans. « Ouverture de la conférence des pays non-alignés à Bandoeng, à Java ».

1954 : le colonel Gamal Abdel Nasser devient chef du gouvernement et gouverneur militaire de l'Égypte.

1951 : le traité créant la Communauté européenne charbon-acier est signé à Paris.

1949 : proclamation officielle, à Dublin, de la République de l'Eire.

1946 : la Cour internationale de justice est établie à La Haye alors que La Ligue des Nations est abolie.

1942 : sous le commandement du général Doolittle, des bombardiers américains attaquent Tokyo et diverses villes japonaises.

1941 : effondrement de la résistance de l'armée yougoslave devant l'invasion allemande; vingt-huit prisonniers allemands s'évadent d'un camp de concentration en Ontario; deux sont tués par la suite et les 26 autres sont recapturés.

1927 : scission au sein du Kuomintang entre Tchang Kai-Chek et des éléments extrémistes.

1912 : la Turquie annonce la fermeture des Dardanelles à la navigation.

1906 : un tremblement de terre à San Francisco allume un incendie qui détruit une grande partie de la ville et fait 700 morts.

1864 : l'armée prussienne écrase les Danois et occupe le Danemark.





Photo Chantal Keyser

À la Rencontre des écrivains. Plus d'une quarantaine d'écrivains venant de 12 pays participent à la 16e Rencontre québécoise internationale des écrivains, qui se poursuit à Montréal jusqu'à demain. De gauche à droite : Georges-Emmanuel Clancier, de France, Anne Hébert, Paul-André Bourque, l'animateur des débats, Jacques Brault, qui prononça l'allocution d'ouverture samedi, et Philip Thody, de Grande-Bretagne.

Samedi soir au Spectrum

Charlélle Couture en solo... avec d'autres

LYNE CREVIER
collaboration spéciale

Électrisante, voilà le mot pour décrire l'ambiance du spectacle inédit de Charlélle Couture, « *Solo boys & girls* », présenté samedi soir au Spectrum. L'artiste française n'était pas revenue chanter ici depuis quatre ans. Aussi le public était-il ravi de sa présence.

Si, par le passé, on a reproché à Charlélle Couture son manque de charisme, ça ne tient plus aujourd'hui. Le chanteur est devenu plus chaleureux; sa relation avec le public s'intensifie. Il raconte alors des anecdotes, fait rire la salle, bref,

s'amuse autant que nous durant les deux heures que dure le show. Nous sommes conquis.

Lui, tour à tour au piano et à la basse, et ses musiciens (Alice Botté, à la guitare, François Causse, dit Abraham, à la batterie, Philippe Gonnard, dit Junior, à la basse et Patrick Etondy-Bebey, aux claviers) forment un quintette stupéfiant. Ce qui nous vaut des moments musicaux de haute voltige. Entre autres, dans la pièce, fort applaudie, *Guitarist*. Les paroles — « Y a des esthètes manichéens qui font peur aux créateurs, y a ceux qui jugent la beauté comme un déshabille une ombre » — sont appuyées par une musique rock des plus déchirantes. Un court mo-

ment, Charlélle chante en anglais, on dirait la voix rauque de Tom Waits. À un autre, c'est le cri désespéré d'un oiseau perdu. L'énergie fauve, à l'état brut, parcourt alors la salle.

L'artiste chante 19 de ses compositions, tirées de ses albums, *Solo Boys* et *Solo Girls*. Chacune à sa façon raconte la solitude. Celle des gens qui vivent en solo, responsables ou non de leur existence, qui la traversent en se déguisant. Charlélle Couture fait leur portrait, tel un « journaliste abstrait ».

Il choisit ses personnages au gré des rencontres. Il est tendre avec la fille seule de la chanson *Solo Girls*, le paumé de *Jacky*, le mineur de *L'Histoire de Bernard*... et féroce avec le prêtre de *Bemol Boogie* ou le mannequin de *Cyndi fait semblant*.

Là où Charlélle est maladroit, c'est en interprétant ses chansons d'amour, celles qui le révèlent. Dans *Aime-moi encore au moins*, ou *Longue distance calling*, par exemple. Il écrit à ce sujet, dans son livre *Solo boys & girls*, paru chez Seguers : « ... pourquoi écrire une chanson d'amour avec tous les dérangements romantiques, tous les souterrains du langage, tous souverains poncifs qui gèrent le monde à coups d'épée dans l'eau du lac ou d'idées reçues ou de rubans dorés... »

Il exulte, cependant, quand le public entonne en chœur le refrain de la pièce *Elle n'aime pas ça*. Ensuite, c'est le délire total des spectateurs. Charlélle, le touche-à-tout, ne vient-il pas de leur prouver qu'il est loin d'être brouillon sur scène !

Même si la musique va d'un style à un autre — du jazz au *bop*, au *reggae*, au blues, en passant par le *rock* — et que le texte de ses chansons emprunte à la poésie et à la prose, Charlélle veut fasciner par tous les moyens.

Avant de quitter le Québec, il donnera un dernier spectacle, demain soir à Sherbrooke.

Une chatte à Cognac

COGNAC, France 17 avr (AFP) — Le grand prix du Festival international du film policier de Cognac (ouest de la France) a été décerné hier au film ouest-allemand *Die Katze* (La chatte), de Dominik Graf, et le prix spécial du jury à *El Lute* (Espagne), de Vincente Branda. Le grand prix a été remis par un jury d'acteurs et de cinéastes présidé par le réalisateur britannique Guy Hamilton.

Deux autres films — sur 10 en compétition — ont été remarqués par les divers jurys : *Rosary Murders*, de Fred Walton (États-Unis), prix spécial pour les dialogues et le scénario et prix du public, et *Stepfather*, de Joseph Ruben (États-Unis), prix de la critique.

Peu d'autres oeuvres se dégageaient de la sélection, certains, comme le policier chinois *Le Grand Détective* ou le français *Blanc de Chine*, de Denys Granier-Deferre, ayant laissé les festivaliers perplexes.

Bien accueilli en revanche, *Die Katze*, avec Gudrun Landgrebe, est un huis-clos autour d'un hold-up dans lequel se greffe le classique trio amoureux : le mari (directeur de la banque), l'amant (chef de gang) et la femme du banquier, complice du gangster.

El Lute, lui, raconte une histoire vraie : celle d'un voleur de poules devenu petit malfaît puis héros populaire dans l'Espagne de Franco. Le bel Imanol Arias et la tourbillonnante Victoria Abril font vivre cette fresque réaliste.

Enfin, *Rosary Murders*, avec Donald Sutherland, est une énigme située dans le clergé catholique de Détroit, touché par une série de meurtres, tandis que *Stepfather* met en scène un fou aux allures de père tranquille qui tue ses femmes successives et leurs enfants...

À la 16e Rencontre des écrivains

JEAN ROYER

« Il faut risquer sa propre solitude », a lancé, samedi, le poète québécois Jacques Brault devant plus d'une quarantaine d'écrivains venus de 12 pays pour participer à la 16e Rencontre québécoise internationale, qui se poursuit à Montréal jusqu'à demain.

Ce n'était pas un mot d'ordre mais une invitation du poète à réfléchir sur le thème de la solitude. Dans son allocution inaugurale, Jacques Brault a, d'ailleurs, donné l'exemple avec brio. À sa suite, les confidences ont fusé des quatre coins de la table. L'émotion s'est emparée des participants, chacun, chacune y allant de sa contribution au mot « solitude » et « faisant acte de présence fondamentale », comme l'a souligné Hubert Haddad, de France et de Tunisie, qui a aussi ajouté que « la solitude, c'est l'homme même ».

En fait, on ne peut pas résumer en quelques lignes toutes ces réflexions à voix haute sur le thème, peut-être le plus grave, de la solitude. Déjà, une dizaine de communications ont exploré ce qu'on peut entendre par la solitude. Ce qu'il faut dire, c'est que les écrivains présents à cette rencontre ont exprimé jusqu'ici leur propre « solitude » devant les autres, ce qui était une première façon de s'en sortir.

Ils ont évoqué tour à tour la solitude née de la séparation d'avec la mère ou de la hantise de la mort; la solitude devant le sentiment du vide ou comblée par l'amour de l'autre; la solitude comme absence ou comme isolement; la solitude du privé et du public; enfin, la solitude de l'écrivain. On a fait défiler aussi, durant les premières journées de ce colloque, les grandes figures littéraires de la solitude : principalement celles de Proust, Rilke et Jean Genet.

« Pour écrire une oeuvre détachée de soi et l'abandonner au possible et fictif accueil en la solitude des au-

La solitude du dedans et du dehors

tres, il faut risquer sa propre solitude sans souci d'aucune sorte », affirmait Jacques Brault. Philipp Thody, de Grande-Bretagne, a rappelé que la solitude dont se sert l'écrivain pour créer lui est finalement utile dans la mesure où il lui échappe, tant dans sa vie réelle que dans l'imaginaire de ses livres. « On ne fait que cela, écrire sur une île déserte », a lancé Lise Gauvin. « Si j'étais sur une île déserte, enchaîna Robert Bailly, je laisserais tomber mon crayon et j'écrirais avec mes pieds des lettres immenses dans le sable : S.O.S. » Pour l'Italien Roberto Pazzi, la grande figure de la solitude reste ce cercle tracé par l'amour et la poésie lyrique. « On s'écrit une lettre d'amour qui effacerait nos cent ans de solitudes », souhaite à son tour Madeleine Ouellette-Michalska.

Si l'on parle encore de la solitude de l'écrivain, il faut aussi distinguer entre la solitude imposée (comme la prison) et la solitude consentie. La solitude imposée est la plus terrible des solitudes, a lancé le romancier Miodrag Bulatovic, de Yougoslavie. La solitude de l'écrivain se situe au moment où ses personnages le désertent, a précisé André Ricard, c'est-à-dire quand l'écrivain publie son livre, ou ajouté Michèle Mailhot et le Canadien John Saul.

Si, parmi les hommes écrivains, plusieurs ont rappelé les figures de la mère et de la mort pour illustrer la solitude, il faut dire que ce sont surtout des femmes écrivains qui ont affirmé la nécessité de la solitude et de l'écriture qui la définit.

Dans des témoignages émouvants, Jeanne Hyvrard, de France, et Denise Desautels, du Québec, ont démontré, chacune à sa façon, cette so-

litude « nécessaire ».

« Être femme et écrire », a lancé Denise Desautels, contre la soumission et la docilité apprises. « Choisir de se mettre à l'écart, d'aller à l'encontre de son passé, pour aborder le doute et la peur qui se greffent à cette soudaine apparition de soi à moi. Saisir ainsi sa propre étrangeté ».

Jeanne Hyvrard, de son côté, se retrouve « à bord de l'innommable ». Son propos refuse la solitude comme condition humaine. Son expérience de vie, qui s'est accompagnée d'un cancer, traverse l'innommable et l'informe « pour arriver, dans l'écriture, à « penser la fusion » et à exprimer son appartenance biologique et sociale.

Agota Kristof, l'auteur du *Grand Cahier* et de *La Preuve*, l'avait bien dit : la séparation mène au silence, alors qu'écrire est une preuve d'existence.

« Je comprends mon entêtement, dit Jeanne Hyvrard, à *rewriter* les commencements du monde, à forger de nouveaux outils de pensée, à mélanger l'économique et le poétique, le social et le médiant, la chair de la terre et le ventre de l'eau, afin de reconstruire obstinément le marais nécessaire à la gestation. »

Au moment d'écrire ces lignes, la réflexion des écrivains sur la solitude tentait d'aborder les rives du fleuve de la métaphysique, de la grande question de la condition humaine et de la solitude absolue.

Me revient en mémoire cette expression que lançait Jacques Brault pour initier cette rencontre : « Écrire à la solitude, du dehors, en communicateur, et du dedans, misant sur la communion magique... »

La Fidelf prépare un « dictionnaire du français pluriel »

PARIS (AFP) — Un ambitieux projet de « dictionnaire du français pluriel » élaboré par les pays francophones et qui « donnerait une nouvelle image de la francophonie » a été présenté samedi au Salon du livre de Paris par la Fédération internationale des écrivains de langue française (Fidelf).

Selon l'écrivain Guy de Bosschère, président de la Fidelf, association qui regroupe 20.000 écrivains d'expression française, auparavant il n'existait que « des dictionnaires de langue académique, réglementée dans un seul pays et imposée aux autres ». Le projet de « dictionnaire du français pluriel » ne « vient pas d'un pays, mais émane de l'ensemble des pays francophones et sera celui des langues et des littératures d'expression française actuellement parlées et écrites dans le monde ».

« Le livre, a souligné M. de Bosschère, aura pour ambition de faire figurer l'ensemble des mots appartenant non seulement à la langue française de France, mais aussi aux autres « Français » des divers pays et régions francophones. »

Les pays concernés seraient ceux de souche française (Québec, Acadie, Belgique, Louisiane, Luxembourg, Suisse...) et ceux où, « par quelque accident de l'histoire (notamment la colonisation) ont pris naissance des littératures d'expression françaises » : Afrique, Liban, Réunion, Antilles...



Photo Louise Lemieux

Guy de Bosschère.

Dans les 25 pays associés au projet, des groupes de travail seraient constitués. Composées de linguistes, folkloristes, sociologues de la littérature, critiques et écrivains, chaque équipe créerait et sélectionnerait les mots susceptibles d'entrer dans ce futur dictionnaire qui verrait le jour dans 10 ans. Une version abrégée en format de poche paraîtrait dans cinq ans.

Le dictionnaire en plusieurs tomes, par ordre alphabétique, comprendrait définitions de mots et citations prises dans les littératures d'expression française.

Guy de Bosschère, actuellement en négociations avec le ministère français des Affaires étrangères, espère pouvoir faire inscrire ce projet pour le prochain sommet francophone de Dakar en 1989.

La Fidelf a lancé également un Grand Prix biennal des littératures d'expression française, doté de 100.000 francs (\$ 25.000), présidé par l'écrivain marocain Tahir Ben Jelloun, prix Goncourt 87. Parmi les membres du jury, l'écrivain belge Pierre Mertens, également lauréat d'un prix littéraire français, le Médicis, le Mauricien Édouard Monique, les poètes libanais Adonis et français Guillevic. Le lauréat sera connu le 27 avril.

LA TÉLÉ CE SOIR

- ★ Notre Dodo nationale, Dominique Michel, est l'invitée de *Télé-Service*. Georges Zamfir aussi. Radio-Québec, 18 h 30.
- ★ La vérité avec Le Pen ? L'honne le plus à droite de l'échiquier politique aux présidentielles françaises, Jean-Marie Le Pen, participe à *L'Heure de vérité*. TVFQ, 22 h.
- ★ *Edison, the Man*. Spencer Tracy est Thomas Edison, dans ce film de 1940, signé Carol Brown. PBS, 23 h.

Tudor a 25 ans

MUSIQUE

MARC MORIN

Il y aura 25 ans demain, *The Tudor Singers* de Montreal donnaient leur premier concert sous la direction du fondateur Wayne Riddell. Ce dernier est maintenant directeur artistique honoraire; Patrick Wedd, qui a pris, il y a deux ans, la relève de M. Riddell, annonçait récemment, sous le thème « La fête continue... », la prochaine saison de ce qui est devenu (majorité aidant !) l'ensemble vocal Tudor de Montréal.

Du 6 octobre 1988 au 18 mai 1989, Tudor offrira huit concerts. Dans la « Grande Série », la saison s'ouvrira sur les six *Motets* de Bach. Suivront, les 1er et 2 décembre, l'incontournable *Messie* de Händel, avec le Studio de musique ancienne de Montréal; le 16 février, un hommage à Messiaen, en collaboration avec la Société de musique contemporaine du Québec; le 16 mars, « De la Renaissance au baroque » et enfin, le 18 mai 1989, le concert du Festival international de chorales de Toronto.

La série « *Allegretto* » comprendra, outre le *Messie* aux dates précitées, des oeuvres plus légères : une collaboration avec le groupe Répercussion pour l'interprétation de la *Missa luba* du folklore africain, le 28 octobre; le duo de musiciens-comédiens *Cambridge Buskers*, d'Angleterre, le 26 janvier, et l'ensemble de jazz vocal *The Nylons*, de Vancouver, le 28 avril 1989.

En s'abonnant d'ici le 15 mai aux deux séries, pour \$ 170 (\$ 86 pour les étudiants et l'âge d'or), on obtiendra huit concerts pour le prix de cinq. On se renseigne au 932-3376.

Un concert-gala marquera, le vendredi 22 avril à 20 h à la salle Claude-Champagne, cet important anniversaire de l'ensemble Tudor. Le directeur artistique Patrick Wedd a invité pour cette occasion plusieurs voix canadiennes associées à l'histoire de Tudor : le contralto Maureen Forrester, le ténor Alberto Green, le mezzo-soprano Catherine Robin, le soprano Shari Saunders et le baryton Peter Barnes.

Le fondateur de Tudor, Wayne



Photo Louise Lemieux

Le fondateur Wayne Riddell dirigera l'ensemble vocal Tudor dans trois pièces du répertoire, au concert-gala du 25e anniversaire de la chorale montrealaise, vendredi prochain.

Riddell, dirigera trois oeuvres qui faisaient partie du premier concert d'avril 1963. Les pianistes Paul Helmer et Paul Stewart se sont aussi de la fête. Animé par Danielle Charbonneau, de Radio-Canada, le concert-gala comprendra des oeuvres du répertoire chères à l'ensemble : Byrd, Gibbons, Richard Strauss, Schubert, Poulenc, Brahms, et une oeuvre de Claude Vivier, *Jesús, erbarme dich* (1974). Les billets de ce concert-gala sont à \$ 25 et \$ 15. (Pour le premier concert des *Tudor Singers*, le 19 avril 1983 à la salle Redpath de l'université McGill, le prix du billet était de \$ 150.)

Bon anniversaire, mesdames et messieurs de Tudor ! Vingt-cinq fois merci, Wayne Riddell et Patrick Wedd !

Un bon coup à Québec

Bientôt centenaire, le Club musical de Québec (CMQ) peut se féliciter de quelques bonnes prises pour sa saison 1988-89. Le président du CMQ, Roch Veilleux, dévoilait la semaine dernière le programme des sept concerts qui seront présentés à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre pour cette 97e saison.

Le pianiste irlandais Barry Douglas ouvrira la série, le 31 octobre. Suivront : le violoncelliste Yo Yo-ma, le 1er décembre; la violoniste Anne-Sophie Mutter, le 7 décembre; le pianiste Radu Lupu, le 6 février 1989; *The Academy of Ancient Music*, sous la direction de Christopher Hogwood, qui offrira une version de concert de l'opéra *Orlando*, de Händel, le 11 mars; les *Boston Symphony Chamber Players*, le 12 mai. La saison se terminera le 27 mars avec le flûtiste français Jean-Pierre Rampal. Les abonnements à la série vont de \$ 82 à \$ 130.



La violoniste Anne-Sophie Mutter donnera l'un des sept concerts de la 97e saison du Club musical de Québec.

EN BREF...

Radio-Québec remporte un prix

(LE DEVOIR) — Radio-Québec a remporté, vendredi, à la clôture des Journées du cinéma africain, le prix du « meilleur document canadien sur l'Afrique et les pays créoles » pour « *Great Zimbabwe* », un reportage du réalisateur Simon Girard et du journaliste Michel Desgagné, produit dans le cadre de la série *Nord-Sud*. Le président du jury, le réalisateur ivoirien Timité Bassori, a souligné la démarche exceptionnelle d'un réalisateur occidental « qui réhabilite l'histoire africaine antérieure à l'occupation européenne ».

Un maître du kabuki disparaît

TOKYO (AFP) — Célèbre pour avoir consacré sa vie et son talent à l'art théâtral du *kabuki*, l'acteur japonais Kanzaburo Nakamura est mort samedi d'une crise cardiaque dans un hôpital de Tokyo, à l'âge de 78 ans. Il avait fait connaître le *kabuki* au cours de tournées à l'étranger, notamment aux États-Unis, en URSS et en Europe de l'Ouest.

La méningite emporte un pianiste

AMSTERDAM (AFP) — Le pianiste soviétique Youri Égorov, émigré en 1977 aux Pays-Bas, est décédé samedi à Amsterdam, à l'âge de 33 ans, à la suite d'une méningite, a annoncé son imprésario hier dans la capitale néerlandaise. Malgré son jeune âge, Youri Égorov avait déjà enregistré plusieurs disques de musique classique et s'était produit sur les scènes les plus célèbres, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en RFA, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Originaire de Kazan (URSS) où il était né en 1954, Youri Égorov avait émigré aux Pays-Bas pour des raisons personnelles et artistiques. Il avait guéri d'une première méningite l'année dernière, mais cette fois la maladie a été fatale. En mai, il devait se produire au *Concertgebouw*, la célèbre salle de concerts d'Amsterdam qui fête cette année son 100e anniversaire en invitant les interprètes les plus prestigieux.

Mort d'un collaborateur de Bertolucci

SEGOVIA, Espagne (AFP) — Le producteur et metteur en scène italien Giulio Luigi Levi, qui avait collaboré avec Bernardo Bertolucci lors du tournage du *Derrière l'empereur*, a trouvé la mort samedi dans un accident de la route à Ségovie, au nord de Madrid, a-t-on appris hier de source policière.

COMMUNICATION GLOBALE présente

Une comédie musicale de Jean Blanchette

A chacun son ciel
Hot line to heaven

mettant en vedette France Castel

JEAN BLANCHETTE
Metteur en scène
SLIM WILLIAMS
Choréographe
et bande sonore

LUC LAFRANCE
Adaptation et
Choréographe
RENÉ DAVIEL
Choréographe

Avec:
LÉO MUNGER - RICHARD LALANCETTE
Daniel Lefebvre - Richard Lobbe
Catherine Lévesque - René Daviel
Danielle Lalonde - Marie Claude Duboué

DINER SPECTACLE - Du mardi au samedi incl. a 19 h

MUSIC HALL
LE NOUVEL HOTEL
MONTREAL

1740, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal

RÉSERVATIONS: 931-8841
Affilié à NOUVEL HOTEL SEVAL INC.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Bad Dreams* sem. 7 h, 9 h 45
ASTRE II: — *Biloxi Blues* sem. 7 h, 9 h
ASTRE III: — *7th sign* sem. 7 h 15, 9 h 10
ASTRE IV: — *Johnny Be Good* sem. 7 h, 8 h 45

BERRI I: (288-2115) — *Broadcast News* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
BERRI II: — *Eclair de lune* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI III: — *Noyade interdite* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
BERRI IV: — *Le maître de la Camora* 1 h 20, 4 h 40, 8 h
BERRI V: — *Momo* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45

BOGART I: (844-9470) — *Manchurian Candidate* 7 h, 9 h 25
BOGART 2: *Good Morning Vietnam* 7 h 10, 9 h 30
BOGART 3: *Moonstruck* 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Bad Dreams* sem. 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Wall Street* sem. 7 h, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *Les forces du mal* sem. 7 h 10, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — *Broadcast News* sem. 7 h, 9 h 40
BROSSARD III: *La vie est un long fleuve tranquille* sem. 7 h 25, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Bad Dreams* sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: *Biloxi Blues* sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: *La vie est un long fleuve tranquille* sem. 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: *Johnny Be Good* sem. 7 h 05 — *18 Again* tous les jours 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: *Frantic* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: *Colors* sem. 7 h 10, 9 h 40

CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *Danse lascive* lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15
CHATEAUGUAY 2: *The Last Emperor* lun. au jeu. 8 h
CINEMA V: (489-5559) —

CINEMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — *Piles non comprises* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINEMA DE MONTRÉAL 2: — *Toqué* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

CINEMA DE PARIS: (866-3636) —
CINEMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *The Unbearable Lightness of Being* 1 h, 4 h 30, 8 h
CINEMA ÉGYPTIEN 2: Mtl — *Broadcast News* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40

CINEMA ÉGYPTIEN 3: Mtl — *Anna* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
CINEMA OMEGA 1: — *Emprise des téné-breux* sem. 9 h 35 — *Jos Friday* sem. 7 h 30
CINEMA OMEGA 2: — *3 hommes et un bébé* sem. 9 h 15 — *Une chance pas croyable* sem. 7 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Johnny Be Good* sem. 7 h — *18 Again* tous les jours 9 h

CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Milagro Beanfield War* sem. 7 h 30, 9 h 50
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Bad Dreams* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Colors* sem. 7 h 20, 9 h 45
CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *Biloxi Blues* sem. 7 h 15, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Broadcast News* sem. 7 h, 9 h 40

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9788) —
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Matelaw* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *18 Again* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX III: — *The Dead* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX IV: — *Johnny Be Good* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — *Les altes du désir* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — *Passion Béatrice* 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — *Un zoo la nuit* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — *Frantic* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — *Flag* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *La vie dissolue de Gérard Floque* 12 h 55, 3 h 05, 5 h, 7 h, 9 h
COMPLEXE DES JARDINS II: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS III: — *Au revoir les enfants* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Lunette d'or* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — *Taxi Voyage* au bout de la route 20 h. (19 au 24 avril)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Murder My Sweet* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Frantic* sem. 7 h 15, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* mar. 1 h, 4 h, 8 h, lun. mer. jeu. 8 h

DAUPHIN II: *Un zoo la nuit* mar. 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 lun. mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30
CINEMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *The Last Emperor* lun. au jeu. 8 h
CINEMA DÉCARIE 2: *Biloxi Blues* sem. 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — *Return To Snowy River* part 2 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: *Stand and Deliver* tous les jours 7 h, 9 h 20
DORVAL III: *Good Morning Vietnam* ven. 7 h 05, 9 h 05, 11 h 30, mer. 9 h 30, jeu. 7 h 10, 9 h 30
DORVAL IV: — *Seventh sign* 7 h 20, 9 h 20

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs 7 h 15 à 23 h
ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, local 211, Montréal (270-8664) — Promethée enchaîné, s. selon Alberto Kuralp, du 11 mars au 30 avril, en 2e et 3e, sam. à 20 h 30
ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « La Tempête », de William Shakespeare, production du Théâtre expérimental des Femmes, en prolongation jusqu'au 1er mai, mar. au sam. 20 h, dim. 14 h

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Omnibus présente 3 drames historiques de W. Shakespeare, m. en s. Jean Asselin — « Richard III » 27 avril, 4-11 mai à 20 h — « Henri IV » 28 avril, 5-12 mai à 20 h — « Henri V » 19 au 23 avril, 29 avril, 6-13 mai à 20 h — Cycle de trois spectacles en une seule journée: « Richard III » à 14 h, « Henri IV » à 17 h, « Henri V » à 20 h 23 avril, les 17-14 mai à 20 h
LE GRAND THÉÂTRE: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine, les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17 h, 01 h, le sam. de 20 h, à 01 h — Bar tour de ville, Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 17 h, à 02 h

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer, Deux pianistes en son vedette, Tibor Caesar, du lun. au ven. de 17 h, à 24 h — François Comeau, du mar. au sam. de 20 h, à 24 h

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar, L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17 h, à 01 h

HÔTEL REINE ALIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Folies folles », du can can au charleston, production de La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20 h 30, sam. 20 h, et 22 h 30

LA CROISSETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18 h, à 23 h

LA FOLIE DU LARGE: 1021 Bleury, Montréal (397-1222) — Festival National du Livre 86, animatrice Janou Saint-Denis, le 18 avril au Grand Couz et son atelier d'écritures, invité spécial Gilles Pilon, chant et guitare, à 21 h

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Linda Benoit et The Hit, av. du mer. au sam. de 21 h, à 03 h

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim. de 21 h, à 03 h

LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Spectacle de Sonya Ball, chanteuse, du 12 au 23 avril, du mar. au sam. à compter de 21 h 30

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21 h, à 02 h

MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest boul. de la Concorde, Laval (662-4442) — Le Théâtre d'Art Lyrique de Laval présente « La Belle Hélène » de Jacques Offenbach, solistes et chœur sous la dir. de Gilbert Patenaude, les 19-20-23-24 avril

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Green Thumb Theatre présente « Night Light » de John Lazarus, le 19 avril à 10 h, et 13 h, le 20 avril à 13 h 30 et 19 h, le 21 avril à 10 h, le 23 avril à 15 h, le 24 avril 13 h, et 15 h

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « La vie dans l'univers de Darwin » du 31 mars au 19 juin — Spectacles français: lun. 20 h 30, mar. au ven. 19 h 30, 20 h 30, sam. 14 h 15, 16 h 30, 20 h 30, dim. 13 h, 15 h 30, 16 h 30, 20 h 30 — Spectacles anglais: lun. 19 h 30, mar. au ven. 12 h 30, 19 h 30, sam. 13 h, 15 h 30, 19 h 30, dim. 14 h 15, 19 h 30

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535) — Les jeu. sam. et dim. soirs, musiciens de folklorie québécois, balades du 19e siècle — Les Soirées du Roy Opérette et gastronomie, avec Michelle Camirand, soprano, Berthier Denys, ténor, Gilles Latour, baryton, Jacques Saint-Jean, pianiste, réservations recommandées, tous les ven. à 19 h, jusqu'au 24 juin

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18 h, à 3 h — Le Groupe Be-

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Bright Lights, Big City* tous les jours 7 h, 9 h 10
FAIRVIEW II: — *Beetlejuice* 7 h 15, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Biloxi Blues* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *18 Again* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Milagro Beanfield War* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Au revoir les enfants* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — *Beetlejuice* 7 h 10, 9 h 25
GREENFIELD 2: — *Mon père c'est moi* tous les jours 7 h, 9 h 15

GREENFIELD 3: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h 20, 9 h 30

IMPERIAL: (288-7102) — *Return To Snowy River* part 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

JEAN-TALON I: (725-7000) — *Wall Street* sem. 7 h 10, 9 h 25

KENT I: (489-9707) — *Moonstruck* tous les jours 7 h 15, 9 h 25
KENT II: *Running Man* 7 h, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Beetlejuice* 7 h 15, 9 h 25
LAVAL II: — *Mon père c'est moi* tous les jours 7 h, 9 h 15

LAVAL III: — *D.O.A.* 7 h 15, 9 h 30
LAVAL IV: — *Fatal Attraction* 7 h 35, 9 h 50
LAVAL V: — *Police Academy 5* 7 h 05, 9 h 15

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Broadcast News* sem. 7 h, 9 h 35
LAVAL 2000 2: *Les forces du mal* sem. 7 h 15, 9 h 15

LOEW'S I: (861-7437) — *Good Morning Vietnam* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25
LOEW'S II: — *D.O.A.* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

LOEW'S III: — *Bright Lights Big City* 12 h 30, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 35
LOEW'S IV: — *Masquerade* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LOEW'S V: — *Moonstruck* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15

LOEW'S VI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S VII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S VIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S IX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S X: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XIV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XVI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XVII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XVIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XIX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXIV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXVI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXVII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXVIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXIX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXIV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXVI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXVII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXVIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XXXIX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XL: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLIV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLVI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLVII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLVIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S XLIX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S L: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LIV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LVI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LVII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LVIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LVIX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXIV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXV: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXVI: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXVII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXVIII: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

LOEW'S LXIX: — *Seventh Sign* tous les jours 7 h, 9 h 25

Les pièces de monnaie : un marché dont la croissance n'a d'égal que le haut risque

GUY PAQUIN
Collaboration spéciale

De tous les marchés spéculatifs, c'est celui des pièces de monnaie qui connaît actuellement la croissance la plus élevée, surtout chez nos voisins du Sud. Parallèlement, les risques à spéculer sur les pièces de monnaie sont bien loin d'avoir diminués. Ainsi, la Commission des valeurs mobilières du Québec rappelle au public qu'elle n'a aucune juridiction sur les transactions de pièces. Les achats que l'on peut faire dans ce domaine sont entièrement à ses risques, et ils sont nombreux.

Au tout premier chef, ce marché comporte tous les risques d'un marché non réglementé. « La Commission des valeurs mobilières, précise son porte-parole, M. Marc Barrière, n'a juridiction que si le vendeur de pièces vous émet un document écrit stipulant qu'il vous a bel et bien vendu une certaine pièce. Ce document constitue un titre de propriété et, de ce fait, la Commission peut intervenir et appliquer sa réglementation. Dans tous les autres cas, vous êtes laissés à vous-mêmes. »

En l'absence de juridiction, des

Québécois se sont récemment fait rouler par de soi-disants négociants de pièce de monnaie. Sollicités au téléphone, gavés de promesses de revenus faramineux en un temps record, s'attendant à des gains de 30 % en quelques semaines, ils ont émis des chèques à des individus peu scrupuleux, qui, disaient-ils, gardaient les pièces en réserve puisque, de toutes façons, n'est-ce pas, on allait bientôt les revendre. Ces beaux messieurs se sont fait la malle et courent encore, les économies du public dans leurs poches.

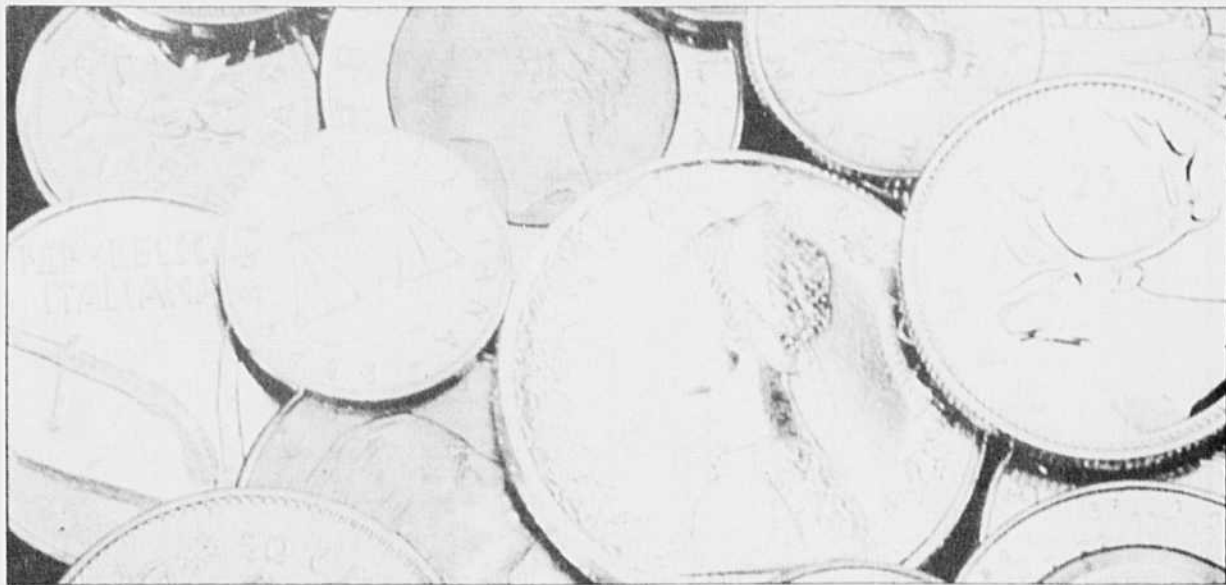
Dans plusieurs cas, l'investisseur sera attiré par la promesse de rachat garanti. Il arrive malheureusement trop souvent que cette promesse ne soit pas tenue et qu'elle s'assortisse de prix excessifs. Qu'on se rappelle qu'il n'existe aucune garantie pour que le détenteur d'une pièce de monnaie puisse réaliser son investissement en trouvant un acheteur à bon prix. Les marchands prennent une marge de profit importante,

au moins 20 %, d'après le Bureau d'éthique commerciale de Montréal, et, pour qu'un profit puisse être fait au moment de la vente, la valeur de la pièce devra avoir augmenté d'au moins cela.

Si l'on se fie au classement fait par les firmes les plus réputées, on peut avoir de vilaines surprises. La pièce qu'on vous a vendue est-elle en parfait état ? De très légères variations dans son aspect peuvent en faire dégringoler la valeur. Seul un expert peut prétendre acheter en parfaite connaissance de cause. Avant d'investir, étudiez les pièces et apprenez à connaître le marché.

D'autre part, des événements inattendus peuvent gruger vos profits. Ainsi, depuis la découverte et l'exploration de gisements d'or dans les Caraïbes, la valeur de certaines pièces espagnoles a considérablement diminué parce qu'on en a renfloué des dizaines de milliers.

Une autre raison d'être prudent, c'est que le marché québécois actuel



La Commission des valeurs mobilières du Québec n'a aucune juridiction sur les transactions de pièces de monnaie.

favorise les acheteurs. « Présentement, tout le monde veut vendre. » C'est ce qu'observe M. Maurice Popowycz, gérant de la boutique le Maître de la monnaie, rue St-Jacques à Montréal.

« Au décès du collectionneur, les héritiers veulent réaliser leur avoir et inondent le marché d'excellentes pièces rares. On peut trouver de tout actuellement. Cette tendance va en

s'accroissant, ce qui fait qu'on ne peut espérer faire rapidement des profits. Comme dans tous les marchés du genre, il est plutôt conseillé d'acheter. Si c'est la décision que l'on prend, on ne doit acheter que le meilleur et en excellent état. Les dollars canadiens en argent de 1945 à 1948 sont de bons achats. »

Si vous vous sentez patient et que vous avez l'âme du collectionneur,

rappelez-vous qu'au Québec, vous devrez acquitter une taxe de 9 % sur vos achats de pièces de monnaie. L'achat fait, ne comptez toutefois pas trop sur l'assistance de l'État si on vous a chargé un prix exorbitant.

En l'absence de réglementation, on ne peut que conseiller la prudence. On aura avantage à consulter des collectionneurs ou le Bureau d'éthique commerciale. Une fois le choix d'un commerçant fait, obtenez le maximum de renseignements écrits sur sa pratique. Exigez qu'il décrive sa marge bénéficiaire par écrit et, surtout, si le négociant vous offre un programme de rachat garanti, assurez-vous qu'il a, financièrement, les reins assez solides pour honorer sa promesse. Dans tous les cas, ce sont les gestes posés avant la première transaction qui comptent. Si vous avez fait une mauvaise transaction, vos chances de recouvrer votre argent sont minces ou nulles.

Comme dans le cas des valeurs boursières, on peut spéculer sur le prix des pièces en achetant à crédit. Comme pour la spéculation sur marge, les régimes d'achat à paiement différé ne sont pas pour les débutants. On peut y gagner beaucoup mais on peut aussi perdre beaucoup plus que le montant de l'investissement initial. Les profits du marchand, les commissions, les frais bancaires, la garde des pièces, les assurances et les intérêts sur le prêt sont autant de coûts à rembourser avant d'espérer le moindre profit. Si vous avez le moindre doute, communiquez avec la Commission des valeurs mobilières ou avec le Bureau d'éthique professionnelle de votre région.

Négociations du GATT : les Grands fourbissent leurs armes

ILE QUADRA (PC) — Les ministres du Commerce du Canada, du Japon, des États-Unis et de la Communauté économique européenne ont mis fin à leur rencontre dans un chic chalet de pêche de l'île Quadra, au nord-est de Vancouver. L'agriculture a encore une fois permis de mesurer le fossé qui sépare les partenaires.

Les quatre ministres ont exploré des avenues susceptibles de favoriser les négociations du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) qui se déroulent actuellement à Genève.

Mme Sylvia Ostry, une haut fonctionnaire du ministère canadien du Commerce a rapporté que les ministres se sont préoccupés de l'érosion des libertés de transiger, la raison d'exister du GATT signé en 1948.

Le secrétaire américain au Commerce, Clayton Yeutter, a déclaré au début de la réunion que les 96 membres du GATT s'étaient fixés un ambitieux programme de réformes à apporter à l'accord.

Plusieurs pays réclament de nouvelles règles, entre autres domaines,

dans ceux des aliments, des investissements et des services tels que les transports et les assurances. Ces pays insistent aussi pour que le GATT ait plus de pouvoir pour régler les disputes entre les partenaires commerciaux.

M. Yeutter a précisé que le temps presse et des progrès concrets doivent survenir avant décembre prochain alors que les ministres de tous les pays du GATT se réuniront à Montréal pour prendre connaissance des résultats des négociations de Genève.

« Il ne faut pas que ces négociations s'éternisent jusqu'en 1991, 1992 ou 1993 », a dit M. Yeutter. Il a précisé que l'agriculture constitue la principale priorité du Canada et des États-Unis. On notera que c'est pour contrer les mesures protectionnistes américaines, dans le domaine agricole, entre autres choses, que le Canada a lancé l'idée du libre-échange entre les deux pays.

Le Canada n'est pas sans péché dans le domaine commercial. Le mois dernier, le GATT a décrété que le Canada avait manqué dans ses

agissements. Le GATT a blâmé les provinces canadiennes qui fixe des prix plus élevés pour les vins, la bière et certains autres boissons alcooliques étrangères. Le GATT a aussi demandé au Canada de ne plus obliger les pêcheurs de la côte ouest à faire traiter le saumon et le hareng en Colombie-Britannique.

Les questions agricoles ont constitué « le sujet le plus difficile » de la réunion à huis clos.

Les propositions américaines, à savoir l'abolition d'ici à l'an 2.000 au sein du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) des subventions et barrières protégeant les agricultures nationales, constituent « un but irréaliste qui causerait de sérieux problèmes économiques et sociaux à l'Europe », a estimé M. de Clercq, Commissaire de la Communauté économique européenne, au cours d'une entrevue accordée pendant cette réunion préparatoire à l'Uruguay Round du GATT.

La CEE voudrait plutôt adopter des mesures immédiates pour assurer « un meilleur ordre dans les mar-

chés du lait, de la viande, des céréales et du sucre », a rappelé M. de Clercq.

À propos de ces mêmes questions agricoles, le Commissaire de la CEE a par ailleurs signalé l'existence de plusieurs « nuages à l'horizon », susceptibles de compromettre le succès de la réunion d'évaluation à mi-parcours de l'Uruguay Round, qui se tiendra à Montréal en décembre prochain.

Il a en particulier désigné deux mesures prises par les États-Unis (le renforcement du programme de soutien aux exportations agricoles américaines et le ralentissement du programme de mise hors d'usage des terres arables) ainsi que deux initiatives canadiennes (une subvention de \$ 3,5 milliards canadiens aux producteurs de céréales et une augmentation de 1 % des quotas laitiers de ce pays).

Au cours des discussions de samedi, Américains et Européens ont aussi constaté leurs divergences à propos du règlement des litiges au sein du GATT, a signalé M. de Clercq. Selon lui, les États-Unis

« veulent tout chambarder » et transformer le GATT en une instance juridique dont les décisions seraient « exécutoires ».

« Nous ne croyons pas qu'il faille se départir de l'idée du consensus », a-t-il ajouté.

La CEE a de nouveau proposé que des réunions ministérielles soient organisées chaque année au sein de GATT, ce qui donnerait à cette instance « une image plus politique », selon M. de Clercq.

Les négociateurs commerciaux, qui comprennent, outre M. de Clercq, M. Clayton Yeutter, représentant spécial, pour le Commerce, du président américain, M. Hajime Tamoura, ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie et M. John Crosbie, ministre canadien du Commerce extérieur, ont aussi évoqué l'inclusion dans les accords du GATT du secteur des services ainsi que la question de la propriété intellectuelle (brevets) notamment.

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602

**** 23 chambres
(18 avec foyer)

!!!! cuisine française

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de « Romantik Hotels »

La Sapinière
Val David

Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres, grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférence équipées audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes. Sports: pistes privées de ski de fond, patinoire, etc.

Prix de l'excellence du tourisme Québécois.

C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-5635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819)332-6510

RELAIS & CHATEAUX

Auberge de Jouvence:

CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ;

- 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
- Salons aménagés pour réunions • Proximité de tennis intérieurs et de pentes de ski

(514) 229-4151
229-2991

1-800 363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle
(route 117) Sainte-Adèle, Québec

L'ÉAU À LA BOUCHE
HOTEL-RESTAURANT

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de \$55 par jour, p.p., en occ. double incluant chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134.

AUBERGE HATLEY:

Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 8 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.

C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0,
(819) 842-2451.

RELAIS & CHATEAUX

Ces données sont fournies par

Tassé

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	date	heure	lieu
Groupe Tolgeco	21-04	11,30h	Montréal
Paul Martin	19-04	17,30h	Ste-Foy
Sr Telecom	21-04	8h	Dorval
Bilrite Nightingale	20-04	11h	Montréal
Charan Industries	20-04	10h	Montréal
Jordan Petroleum	18-04	17h	Montréal
Guardoor Investments	22-04	14,30h	Montréal
Guardian Trustco	21-04	14h	Montréal
Normick Perron	20-04	16h	Montréal
Donohue	21-04	12h	Montréal

Paielement final

British Gaz. Date: 19 avril

Prix: 4LB Sterling.

L'équivalent en dollars canadiens sera fixé en fonction du taux de change entre ces deux monnaies.

Projet d'offre de droits

Galtaco Inc prévoit une offre de droits à ses actionnaires sur la base d'un droit par action détenue; six droits permettent à son détenteur d'acheter une unité comprenant une action ordinaire et un bon de souscription. (Les autres termes vous seront communiqués dès que disponibles.)

Expiration de droits de souscription

Dominion Textile. Date: 18 avril. **Base:** 4 droits pour acheter une action ordinaire à un prix de \$ 14.25.

Projet de fractionnement

MacLean Hunter Limited. Valeur: actions votantes de classe X « MHP.X ». Actions non-votantes de classe Y « MHP.Y ». Base de fractionnement de 2 pour 1.

Réorganisation du capital

Gesco Industries. (actions ordinaires) 1 action ordinaire de Gesco permet à son détenteur d'obtenir 2 actions de catégorie A sans droit de vote.

Offre publique d'achat

Bird Construction. Dineen Construction a fait une offre d'achat à un prix de \$ 9 l'action ordinaire.

Changement de nom et modification du capital

Base d'échange:

— 1 action de catégorie A de **Eagle Industries** contre 5 actions de catégorie A d'**Abby Investment Corp.**
— 1 action de catégorie B de **Eagle Industries** contre 5 actions de catégorie B d'**Abby Investment Corp.**

Avis de retrait de la cote

Petro Sun International. Ces valeurs seront retirées de la cote de la Bourse à la fermeture des affaires le 13 avril.

Actions ordinaires (« PTS »)

Bons de souscription (« PTS.WT »)

Actions privilégiées série 1 (« PTS.PR.A »).

Avis de rachat

Nova Corp of Alberta a avisé la Bourse qu'elle rachètera, le 15 mai 1988, toutes ses actions privilégiées rachetables à dividende cumulé de \$ 11.24 au prix de \$ 26.25 incluant les dividendes accumulés et impayés jusqu'au 15 mai 88. Conséquemment, les actions privilégiées 11.24 % (« NVA.PR.N ») seront retirées de la cote de la Bourse à la fermeture des affaires le 13 mai 1988.

L'ACTUALITE BOURSIERE

LES TITRES RÉA

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1988							
AVCORP (IND.) (h)	\$ 4.00	\$ 11.00	\$ 3.00	\$ 3.90	\$ 3.70	-5.1 %	21.8
CABANO EXPEDITEX (h)	\$ 4.00	\$ 8.87	\$ 2.75	\$ 3.55	\$ 3.30	-7.0 %	8.5
SANI MOBILE (GR.) (h)	\$ 2.00	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 1.20	\$ 1.25	4.2 %	7.4
T.C.G. (GROUPE) (h)	\$ 4.75	\$ 4.25	\$ 2.80	\$ 3.15	\$ 3.10	-1.6 %	7.8
ÉMISSIONS 1987							
AMISK	\$ 1.00	\$ 0.95	\$ 0.18	\$ 0.21	\$ 0.21	0.0 %	-
AUNORE (RESS.)	\$ 1.75	\$ 3.55	\$ 0.80	\$ 0.90	\$ 0.87	-3.3 %	-
AUNORE (RESS.) bon	-	\$ 0.19	\$ 0.06	\$ 0.15	\$ 0.14	-6.7 %	-
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 4.20	\$ 1.06	\$ 1.35	\$ 1.25	-7.4 %	5.0
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 0.40	\$ 0.55	\$ 0.60	9.1 %	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 1.00	\$ 1.70	\$ 2.15	26.5 %	5.4
BOMEM	\$ 3.25	\$ 3.15	\$ 2.30	\$ 2.75	\$ 2.60	-5.5 %	8.4
COVER (INDUSTRIES)	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 2.20	\$ 2.35	\$ 2.45	4.3 %	-
COVER (IND.) bon	-	\$ 0.40	\$ 0.15	\$ 0.30	\$ 0.35	16.7 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 1.75	\$ 0.40	\$ 0.55	\$ 0.55	0.0 %	-
DIABRASIVE INTERN.	\$ 3.75	\$ 3.50	\$ 1.10	\$ 1.65	\$ 1.60	-3.0 %	-
DORÉL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 1.90	\$ 3.05	\$ 3.10	1.6 %	10.0
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.12	\$ 8.00	\$ 13.12	\$ 13.50	2.9 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 1.50	\$ 3.50	\$ 3.55	1.4 %	-
EQUIPEMENTS DENIS B	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 1.25	\$ 1.85	\$ 1.80	-2.7 %	6.7
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 0.60	\$ 0.10	\$ 0.10	\$ 0.10	0.0 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 8.00	\$ 3.50	\$ 4.60	\$ 4.60	0.0 %	7.8
FORATEK INTERN.	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.75	\$ 0.90	\$ 0.80	-11.1 %	-
FORESBEC	\$ 3.25	\$ 3.85	\$ 1.30	\$ 1.98	\$ 1.90	-4.0 %	5.6
GOLDEX MINES	\$ 6.63	\$ 8.62	\$ 2.55	\$ 2.85	\$ 2.85	0.0 %	-
GOLDEX MINES bon	\$ 0.37	\$ 6.00	\$ 1.15	\$ 1.25	\$ 1.25	0.0 %	-
GOYETTE (GROUPE)	\$ 2.91	\$ 2.85	\$ 2.30	\$ 2.35	\$ 2.30	-2.1 %	-
GOYETTE (GROUPE) bon	-	\$ 0.35	\$ 0.15	\$ 0.30	\$ 0.35	16.7 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 6.12	\$ 3.50	\$ 4.00	\$ 4.20	5.0 %	8.4
HARRICANA (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 3.75	\$ 3.00	\$ 3.40	\$ 3.40	0.0 %	-
IDEAL (GROUPE)	\$ 8.00	\$ 8.25	\$ 2.50	\$ 7.00	\$ 7.00	0.0 %	8.0
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 0.50	\$ 0.80	\$ 0.70	-12.5 %	-
LASSONDE IND.	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 2.00	\$ 4.00	\$ 4.05	1.2 %	12.7
LASSONDE IND. bon	-	\$ 2.05	\$ 0.20	\$ 0.22	\$ 0.25	13.6 %	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.00	\$ 2.25	\$ 4.35	\$ 4.20	-3.4 %	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 0.80	\$ 1.18	\$ 1.15	-2.5 %	12.8
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.04	\$ 0.05	\$ 0.10	100.0 %	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 0.90	\$ 1.10	\$ 1.00	-9.1 %	-
MABAE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 2.25	\$ 3.40	\$ 3.40	0.0 %	6.5
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 4.40	17.3 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 19.87	\$ 11.00	\$ 14.37	\$ 14.37	0.0 %	7.3
METAL DEPLOYE	\$ 4.50	\$ 2.05	\$ 1.00	\$ 1.91	\$ 1.90	-0.5 %	6.8
METAL DEPLOYE bon	-	\$ 0.25	\$ 0.10	\$ 0.14	\$ 0.14	0.0 %	-
MUSCOCHO (EXPLOR.)	\$ 3.70	\$ 7.25	\$ 2.80	\$ 3.45	\$ 3.60	4.3 %	-
PREMIER CDN (Ent.)	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 6.00	\$ 6.25	\$ 6.25	0.0 %	-
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 0.75	\$ 1.30	\$ 1.30	0.0 %	-
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 1.25	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0 %	-
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.12	\$ 0.20	\$ 0.20	0.0 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.45	\$ 0.85	\$ 1.25	\$ 1.30	4.0 %	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.80	1.8 %	4.9
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 0.50	\$ 0.80	\$ 0.80	0.0 %	-
TAURUS CHAUSSURES	\$ 7.00	\$ 8.75	\$ 2.50	\$ 4.30	\$ 4.15	-3.5 %	-
TECRAD	\$ 3.00	\$ 4.05	\$ 1.80	\$ 2.85	\$ 2.65	-7.0 %	10.2
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 1.55	\$ 2.20	\$ 2.15	-2.3 %	4.5
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 0.90	\$ 1.65	\$ 1.60	-3.0 %	-
UAP	\$ 16.00	\$ 17.50	\$ 11.00	\$ 13.50	\$ 13.50	0.0 %	11.2
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 3.10	\$ 3.25	4.8 %	10.2
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.10	\$ 0.20	\$ 0.28	\$ 0.28	0.0 %	-

L'AUTOMOBILE

La Volkswagen Fox familiale GL : l'utile et l'agréable

MARC BELVA

Collaboration spéciale

Bien que les types de carrosserie se soient grandement diversifiés depuis quelques années, les familiales à deux portes demeurent une espèce relativement rare. Il est donc assez surprenant de constater que Volkswagen a choisi cette formule pour sa famille importée du Brésil, mais le cas n'est pas sans rappeler celui de la Coccinelle, dont les deux portes constituaient également une sorte d'hérésie dans le domaine des modèles à vocation populaire.

En principe, une familiale à deux portes n'est attrayante que pour les jeunes couples dotés d'enfants en bas âge, mais néanmoins assez musclés pour ouvrir les portes, ce qui constitue toujours une source importante de cheveux blancs, même lorsqu'on dispose d'un système de condamnation des portes arrière, puisque l'on peut toujours se demander : « l'ai-je bien verrouillée ? »...

Par contre, la Fox est une voiture suffisamment attrayante pour qu'on lui pardonne un détail comme sa carrosserie plus ou moins adaptée à la souplesse des passagers de l'arrière. Certes, les sièges arrière ne conviennent qu'à des gens compacts et en bonne forme physique, mais le compartiment de charge très volumineux n'en demeure pas moins une exclusivité à ce niveau de prix.

L'étude de l'extérieur permet de comprendre un peu mieux la for-

mule. Visiblement, la plate-forme d'origine a été modifiée en substance de façon à en extraire toute la charge utile, mais la familiale n'a pas fait l'objet d'une étude séparée. La berline et la familiale Fox sont en fait deux modèles dans le catalogue de la VW do Brasil : la berline Voyage et la familiale Parati, mais la Parati n'est qu'une Voyage étirée et à peine modifiée.

C'est en prenant place à bord que l'on découvre le plus grave défaut de cette Fox : une garde au toit sévèrement limitée, qui fait que les conducteurs de 5 pi 10 (peut-être moins, puisque certains individus plus compacts ont des torses surdimensionnés) et plus voient leur tête heurter le « rembourrage » du pavillon au plus petit mouvement. Ce contact est particulièrement désagréable, car le crâne rencontre alors une traverse de métal pourvue d'arêtes saillantes. Deux facteurs ont donné naissance à ce défaut : la traverse est rendue nécessaire par l'augmentation de la charge utile, et puis le rembourrage des sièges a sans doute été « renforcé » et surélevé pour l'usage nord-américain, les Brésiliens étant probablement plus légers ou moins douilles.

Les conducteurs de grande taille sont donc tenus de placer le dossier à un angle inhabituel, ce qui ne contribue guère à améliorer la position de conduite. Celle-ci est déjà compromise au départ, car le volant est légèrement de travers et les puits de roue font intrusion dans l'habitacle.



La familiale Fox présente toutes les qualités qui sont chères aux « grands rouleurs ».

Par ailleurs, les pédales extrêmement petites et rapprochées favorisent le pilotage sportif, mais se révèlent très délicates à manier avec des bottes : au premier freinage, nous avons été contraints de caler le moteur, le rebord de notre semelle droite interdisant totalement le mouvement de la pédale de débrayage.

Curieusement, les deux défauts que nous venons de mentionner s'atténuent considérablement en quelques jours ; à ce moment, le siège subit un certain tassement et le problème de garde au toit devient moins sérieux ; quant aux pédales, on prend vite l'habitude de les manier avec le bout des doigts de pied, car leur action est douce, précise et progressive, de sorte qu'une forte pression n'est jamais nécessaire.

Le moteur de 1.8 litre a peu de rivaux dans sa catégorie de prix ; sa puissance est plus limitée que celle des Golf/Jetta, à cause des formes particulières de l'admission et de l'échappement, mais c'est un charmeur, souple et docile, silencieux et exempt de vibrations, qui répond toujours au doigt et à l'oeil, propose des accélérations et des reprises fort convaincantes et maintient aisément une allure de croisière largement illicite. Nous avons noté une légère tendance à chauffer dans les embouteillages mais, dès que cela se pro-

duit, le ventilateur se met en marche et son efficacité ne fait aucun doute, car le moteur retrouve en quelques minutes sa température préférée. En corollaire, le chauffage et la ventilation sont très efficaces, mais le ventilateur est extrêmement bruyant et puis les commandes sont bizarres et mal étiquetées ; le réglage de la ventilation est indentifié par un rectangle divisé en six rectangles négaux dont la signification nous est imperméable.

Autre détail curieux : le bras de vitesse se déplace dans un axe légèrement oblique ; là encore, on s'y fait, et après quelques dizaines de changements de rapports, la main prend l'habitude de se déplacer dans ce sens et les passages se font en douceur et rapidement. Dans l'ensemble, le groupe moto-propulseur constitue un point fort et contribue à faire de la Fox une voiture bien balancée ; la position centrale du moteur favorise l'équilibre des masses et diminue le moment polaire d'inertie, ce qui fait de la Fox une familiale remarquablement neutre et très agréable à conduire.

Les pneus brésiliens Pirelli P 44 n'ont que deux défauts marqués : d'abord, les quelque 80 chevaux du moteur se situent à la limite de ce qu'ils peuvent encaisser, ce qui fait

qu'une accélération poussée amène quelques gémissements accompagnés de dérobades du train avant ; on note aussi quelques pertes de motricité en virage serré. Ensuite, les P 44 freinent « long » sur le mouillé, mais c'est un phénomène courant, même sur les pneus les mieux construits, et la plupart des Michelin présentent le même trait de caractère. En contrepartie, l'adhérence est généralement excellente sur tous les types de revêtement comme en l'absence de revêtement, et puis la résistance à l'aquaplanage est excellente et on peut soutenir un train d'enfer sur le mouillé, à condition bien sûr de garder ses distances.

Compte tenu du prix, la familiale Fox se situe très nettement au-dessus de la moyenne en ce qui a trait aux qualités routières. Seule la direction non-assistée peut se révéler assez lourde aux basses vitesses, mais elle procure aussi une tenue de cap très satisfaisante et une grande précision dans les courbes rapides. Le confort de suspension n'est point trop mauvais pour une « allemande », et plusieurs teutoniques réputées sont moins bien suspendues ; quant aux sièges, ils sont presque trop moelleux et on a de temps en temps l'impression d'être assis sur un coussin gonflable.

La Fox peut donc soutenir une dizaine d'heures de route à très bonne allure et dans de bonnes conditions de confort et d'économie, ce qui représente une performance pour une machine de cette classe de prix.

Par ailleurs, l'intérieur est un peu austère, la finition comporte peu de matériaux nobles, et le tableau de bord se révèle un brin décevant : chaque fois que l'on jette un oeil au « compte-tours », on s'aperçoit qu'il est huit heures moins cinq, car la montre occupe l'emplacement où l'on s'attend à trouver le tachymètre, ce qui est regrettable avec un moteur qui monte joyeusement en régime.

Dans l'ensemble, la familiale Fox présente toutes les qualités qui sont chères au « grand rouleur » : relativement simple, éminemment spacieuse, très agréable à conduire, elle constitue un bon compromis d'utilité et d'agrément, à condition toutefois que le conducteur habituel possède un gabarit compact. Ses lignes datent un peu, sa caisse est plus étriquée que son groupe moto-propulseur, et ses freins constituent une limite en usage sportif, car ils sont un peu spongieux comme c'est souvent le cas avec les machines produites sous les tropiques (peut-être à cause de la contamination du liquide par des bactéries ?), mais ce dernier trait mis à part, il est toujours aussi difficile de déterminer qu'il s'agit d'un modèle brésilien. L'ouverture du capot révèle d'ailleurs que les organes sont d'origines fort diverses : brésilienne, certes, mais aussi française, japonaise ou allemande. Même le carillon des ceintures se met de la partie pour troubler les esprits, en interprétant sa version personnelle de Lili-Marleen...

Fiche technique: Volkswagen Fox GL

Type: familiale trois portes, 4 places, à traction avant.

Moteur: L4, 1.8 litres, ACT, inj., 81 chevaux.

Boîte: manuelle 4 vitesses.

Direction: crémaillère non-assistée.

Freins: mixtes, assistés.

Suspension: AV, indépendante MacPherson ; AR, essieu rigide.

Consommation: 8.4 litres/100 Km (34 mi/g) (Transports Canada).

Prix: \$ 10,230 (familiale GL).

Le meilleur

Moteur en verve
Boîte de vitesse
Confort de suspension
Équipement correct
Maniabilité
Prix mesuré

Le moins bien

Habitabilité limitée
Puissance mesurée
Freinage spongieux
Tableau de bord
Qq pertes de motricité
Fiabilité encore jeune

Comment choisir le bon pneu sans se tromper

MARC BELVA

Collaboration spéciale

Seul organe qui entre en contact avec la route, le pneu assume à lui seul la plupart des fonctions de freinage, d'accélération et de tenue de route, et il va sans dire qu'une épargne réalisée sur les pneus peut résulter en frais de tolérance bien supérieurs à l'économie obtenue.

Voici quelques éléments qui permettent de départager le bon grain de l'ivraie :

Qualité de construction :

Contrairement à ce que l'on pense souvent, il existe trois types de pneus si l'on s'en tient à leur structure :

- 1) Le pneu à plis en biais, totalement désuet de nos jours.
- 2) Le radial segmenté ; ce pneu est obtenu en assemblant plusieurs tronçons, ou segments. Il se reconnaît à ce que son flanc porte plusieurs « coutures » verticales. C'est le seul radial authentique.
- 3) Le radial que, faute de mieux, nous appellerons « en beignes » : ce pneu résulte de l'assemblage de deux « demi-pneus » et porte donc une longue couture longitudinale. Bien que sa structure soit radiale, il ne présente pas toutes les garanties inhérentes à ce type de pneus.

Équilibrage :

Le pneu de qualité se reconnaît à ce qu'il est mieux équilibré que les autres ; si l'on préfère, disons que les tolérances à la fabrication sont minimes, surtout en ce qui concerne le faux-ronde (ou excentricité) et le déséquilibre latéral. C'est lors du montage sur la jante que l'on peut vérifier ce trait de caractère : un pneu mal équilibré ou irrégulier nécessitera souvent plusieurs masses d'équilibrage, tandis que le radial bien construit n'aura besoin que de peu ou pas de corrections avant que l'ensemble jante/pneu soit correctement équilibré.

À cet égard, les Michelin recuei-

lent toujours la faveur des fabricants de voitures ainsi que des grands routiers. Les marques européennes (Pirelli, Continental, etc.) et Goodyear ont également une bonne réputation, au moins pour certains modèles.

L'adaptation à la voiture :

L'architecture de la voiture exerce une influence déterminante sur ce qu'elle exige de ses pneus. Par ordre de « charge » croissante, les voitures se répartissent comme suit :

- Les propulsions (roues AR motrices) sont les moins exigeantes à cause de la spécialisation des roues (les unes dirigent, les autres « tractent »).
- Une propulsion peut se satisfaire de n'importe quel pneu dont la motricité correspond à la puissance du moteur.
- Les tractions avant n'exigent presque rien de leurs pneus arrière, mais elles en demandent beaucoup à leurs pneus avant. Ceux-ci doivent diriger, entraîner et freiner, et ils supportent généralement quelque 60 % du poids de la voiture. Quel que soit le pneu, son usage sera plus accentué qu'avec une propulsion.
- Les tractions intégrales (ou quatre roues motrices) exigent des pneus irréprochables de tous les points de vue ; l'importance des masses en mouvement (pièces mobiles) fait que le moindre déséquilibre dans le train de roulement affecte sérieusement le confort et l'agrément de conduite. Par contre, leur motricité demeure valable, même lorsque la semelle du pneu est mal adaptée aux conditions.

— Les tractions avant n'exigent presque rien de leurs pneus arrière, mais elles en demandent beaucoup à leurs pneus avant. Ceux-ci doivent diriger, entraîner et freiner, et ils supportent généralement quelque 60 % du poids de la voiture. Quel que soit le pneu, son usage sera plus accentué qu'avec une propulsion.

— Les tractions intégrales (ou quatre roues motrices) exigent des pneus irréprochables de tous les points de vue ; l'importance des masses en mouvement (pièces mobiles) fait que le moindre déséquilibre dans le train de roulement affecte sérieusement le confort et l'agrément de conduite. Par contre, leur motricité demeure valable, même lorsque la semelle du pneu est mal adaptée aux conditions.

Le type de pneu

Les pneus existent dans une variété croissante de spécialisations ; on trouve des pneus spéciaux à haute performance, pour le sable ou la glace, avec plus ou moins de crampons, etc. Néanmoins, pour la majorité des voitures ne dépassant pas 125 ou 150 chevaux, la plupart des modèles courants peuvent faire l'affaire.

En ce qui concerne l'adaptation aux saisons, les pneus présentent les qualités et défauts que leur appellation laisse supposer :

— Le pneu d'été est le plus silencieux, le plus confortable et le plus durable. Il est généralement à l'aise sous la pluie et résiste bien à l'aquaplanage. Mais il a tendance à durcir rapidement par temps froid et se révèle inopérant dans la neige épaisse. Néanmoins, une traction avant bien menée peut venir à bout de la plupart des difficultés hivernales, même lorsqu'elle est chaussée de pneus d'été. Elle sera cependant limitée en termes de performances et de sécurité, et ses distances de freinage peuvent être doublées ou quadruplées sur sol neigeux.

— Le pneu « d'hiver », ou à neige, est le plus bruyant, le plus raboteux et celui qui s'use le plus vite, particulièrement lorsqu'on l'utilise à haute vitesse sur route sèche. Ce pneu est moins bien équilibré que la plupart des autres types, de sorte qu'une vitesse trop élevée peut entraîner une défaillance de sa part. Par contre, sa motricité est excellente dans la neige épaisse et par temps très froid, et il résiste bien à l'aquaplanage. Sur bonne route, il se révélera souvent imprécis et peu agréable à conduire. Il est également assez cher.

— Les toutes-saisons sont plus ou moins convaincantes selon la marque. Dans la neige très épaisse ou sous la barre des -20° C, il ne sera guère plus performant qu'un pneu d'été, mais il offre une motricité supérieure dans toutes les autres circonstances. En termes d'usure, de silence, de confort et d'adhérence, il constitue un moyen-terme entre les deux autres types.

Nos essais sont rarement concluants en ce qui concerne les pneus. Le : nous poussons rarement jusqu'à l'éclatement. Mais nous avons déjà

constaté que certains pneus ne durent guère plus de 10 minutes sur une traction avant « mange-pneu » poussée à fond dans une série de virages. Lorsque nous avons eu la possibilité d'essayer à plusieurs reprises un modèle unique équipé de pneus différents, nous avons pu observer un changement de personnalité marqué. Non seulement certaines voitures se montrent-elles particulièrement exigeantes afin de livrer tout leur agrément mais, encore, certains pneus qui semblent médiocres sur un modèle donné ne manquent pas d'attrait lorsque montés sur une machine différente.

En somme, l'achat d'un pneu demeure embarrassant, car ce n'est que lorsqu'on a parcouru quelques kilomètres avec des pneus donnés que l'on peut les évaluer en toute connaissance de cause.

Nos choix sont donc subjectifs et sujets à caution mais, en faisant abstraction du prix et en fonction de critères tels que la sécurité, la précision et l'agrément, nous opterions probablement pour l'un des modèles suivants :

— Pneu d'été : Michelin, Continental, Pirelli ;

— Pneus d'hiver : Nokia (alias Akkappellito) finlandais ou Gislaved suédois ;

— Toutes-saisons : Goodyear Arriva, Michelin XA4, Dunlop japonais ; haute performance : Goodyear Eagle VR ou NCT, Pirelli P600, Michelin MXV.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas nous prononcer sur la durabilité de ces pneus. Nos essais durent rarement plus de 2,000 kilomètres, et aucun pneu n'a la vie aussi courte. Toutefois, les 50,000 kilomètres que M. Fortin a extraits des Continental de sa Jetta nous semblent plutôt satisfaisants.

Par ailleurs, nous manquons de

place our citer toutes les nuances qui s'imposeraient. Par exemple, l'aspect d'un pneu (ou « série ») joue un rôle déterminant dans le contrôle de l'aquaplanage. Ainsi, un pneu de série « 60 » planera plus facilement qu'une série « 80 », car l'eau doit être évacuée sur les côtés, ce qui prend plus de temps lorsque le chemin est plus long, donc lorsque le pneu est plus large.

Par ailleurs, il est bien connu que les Michelin freinent « long » lorsque bloqués, notamment sur sol mouillé. C'est à la fois un défaut sérieux et une qualité appréciable : le conducteur sachant qu'il freine « long » est un homme averti qui sera porté à la modération, tandis qu'un pneu vraiment performant a tout pour inspirer un excès de confiance. Ainsi, on est parfois porté à accuser ses pneus de se livrer facilement à l'aquaplanage, alors que l'on circule simplement à une vitesse trop élevée. C'est particulièrement courant avec les tractions avant, dont l'adhérence et la tenue de cap sous la pluie sont telles qu'on en vient à oublier toute prudence.

En somme, un essai personnel s'impose si l'on veut vraiment une opinion « éclairée » sur un pneu donné. On peut avoir recours à un subterfuge : trouver chez un vendeur de neuf ou d'occasion un modèle doté du même pneu, et l'essayer comme si on voulait l'acheter. Choisir de préférence un jour pluvieux ou neigeux. Quelques kilomètres parssemés de virages devraient suffire pour se faire une juste idée.

Tout en espérant avoir répondu correctement à la question de M. Fortin, soulignons que nous demeurons à la disposition de nos lecteurs pour tout renseignement d'ordre technique ou pratique.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246

Télex: 05-268656

Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en
marques de commerce
et en brevets
Conseils et services professionnels
pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

Centre de
psychologie
39 ouest, boul. Gouin
Montréal (Québec) H3L 1H9
(514) 331-5530
Services
psychologiques
20 psychologues
Membres de la Corporation professionnelle
des psychologues de la Province de Québec
Gouin inc.

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-3361

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514.....1-800-361-6059
Indicatif 418.....1-800-463-4747
Indicatif 819.....1-800-361-5699
Indicatif 613.....1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Restaurant
Butch Bouchard
Depuis 40 ans
LA CÔTE DE BOEUF AU JUS
est notre spécialité



La filet mignonmanie reprend
FILET MIGNON
(servi de 5 façons)
Repas Complet 14.95

Table d'hôte le midi
à compter de **5,95\$**
et le soir à compter de **12,95\$**
Salons privés disponibles
Soirées à l'opérette les samedis
et dimanches avec DENIS LA-
VERGNE et ses invités
881, boul. de Maisonneuve est
Rés.: 527-1221
Métro Berri-de-Montigny
Sortie couloir Dupuis

ALTA

LA COMPAGNIE DE
CAUTIONNEMENT ALTA
AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Compagnie de Cautionnement ALTA sera tenue au 800 boul. Dorchester ouest, bureau 1520, Montréal, Québec le mercredi 18 mai 1988 à 14.00 heures, heure de l'est.

Par ordre du Conseil
d'administration

Serge C. Murray
Secrétaire

L'UNIVERSITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS



Gérard Ethier
professeur à l'ENAP

L'ENAP EST PRÉSENTE

au Colloque de la Fédération québécoise des directeurs d'école. M. Ethier y prononce une conférence intitulée : LA SUPERVISION PÉDAGOGIQUE: LES CONCEPTS

L'ENAP et une école universitaire vouée à la formation et au perfectionnement de gestionnaires publics, ainsi qu'à la recherche en administration publique.

Université du Québec
École nationale
d'administration
publique

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

■ Propriétés à vendre 101

ANJOU nouveau duplex et bachelors, bons revenus, \$450 et \$250, garage, cour, Jean-François Oligny, 354-4959, RE/MAX Supérieur Inc. ctr.

■ Propriétés à vendre 101

ANJOU Split level det., 4 niveaux, 9 pièces, 4 c.c., 2 s/bain, foyer de pierre, thermopompe, garage, système d'alarme, tout renové, très propre, bien situé \$199,000. 351-9249

AU BORD du Richelieu, à St-Hilaire, bungalow 7 pièces, foyer, grand terrain, \$142,000. Imm. Accés, Aline Levasseur, 464-4578

BEACONSFIELD, quartier Sherwood, super maison, super prix, super site, \$189,000. Vaste bungalow nouvellement renové, 11 pièces et 2 1/2 salles de bain, garage double, 458-2701

BOISBRIAND 1987, tout briques, 9 pces, garage double, beaucoup d'éclairage, \$149,900. Imm. Accés, Aline Levasseur, 464-4578

BOUCHERVILLE, cottage de prestige face au golf, 4 chambres, disp. au choix, \$295,000, pas d'agent, 641-0303

BROSSARD, bungalow très propre, sur une rue tranquille, section S, beaucoup d'extra 465-6422

BUNGALOW de luxe à St-Louis de Terrebonne, construction neuve à l'air, 4 chambres, prix \$166,500. René Brisebois 682-7000. Groupe Courtat Inc. ctr.

C.D.N. superbe cottage, pierre et brique, près université et métro, 9 pièces, 4 c.c., s./sol, garage double, ex-cul. Immeubles PAL, ctr. 489-1260

CANTONS DE MAGOG, 250', face à l'eau, maison luxueuse avec garage triple, remise, boat house, tennis, 1 1/2 acre de terrain en bord. François (514) 378-9093. Denise: (514) 843-7392

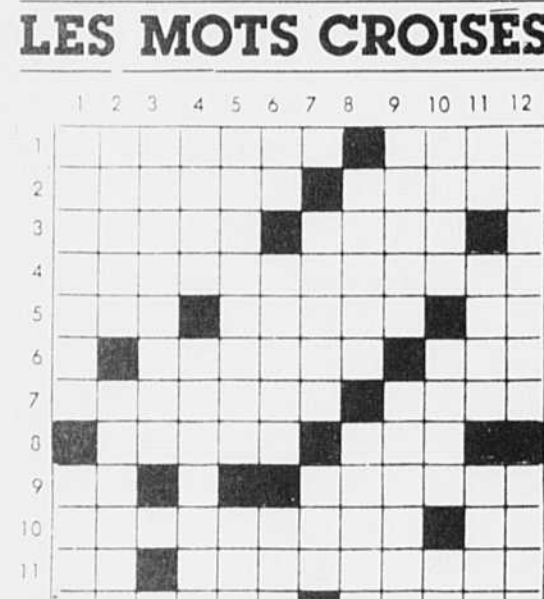
CARTIERVILLE duplex + bachelors, neuf, près hôpital, pont et autoroute, 325-2757

CHATEAUGUAY, style unique, rue Roy, grandeur 78 X 30, garage double, en pierre taillée man. \$255,000, discutable, 691-0347

DUVENAY, BUNGALOW 5%. Revenus \$119,000. \$400. Foyer, particulier \$119,000. 663-2429

Un mot pour échapper... le petit Robin le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- Fruit du piment doux. — Rusé.
- Cercle de matière dure auquel on attache quelque chose. — Liquide se séparant du caillot après coagulation du sang.
- Qui n'existe que dans la pensée. — Plus mauvais.
- De façon rituelle.
- Mammifère voisin du cheval. — Ensemble de particules d'eau très fines maintenues en suspension dans l'air. — Astate.
- Exposé succinct. — Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
- Recouvrir d'un enduit. — Nom donné à diverses espèces de cassier, et à la drogue purgative que l'on tire de ses feuilles.
- Indique une différence entre choses et gens de même catégorie. — Carcasse en bois sur laquelle repose un navire en construction.
- Cuivre. — Table à tiroirs pour écrire.
- Os du tarse. — Caesius.
- Pronom. — Système dans lequel le gouvernement exerce un pouvoir d'orientation ou de décision dans le domaine économique.
- Tranquille, paisible. — Greffer.

Verticalement

- Défaut d'entrelacement des lignes, entraînant une réduction de la finesse de l'image. — Espace réservé au camping.
- Génie des eaux dans les mythologies germaniques et scandinaves. — Envie de vomir.
- Qui n'a pas d'étendue.
- Le petit de la vache. — Oiseau échassier au corps lourd, recherché pour sa chair.
- Rendre plus lent. — Gaz qui forme l'atmosphère.
- Marque l'alternative. — Emettre ou réfléchir de la lumière. — Volonte.
- Espace qu'occupe une personne. — Se dit d'un cheval dont la robe est composée de poils roussâtres, avec crins et extrémités noirs.
- Meuble fait pour s'asseoir. — Comportement en forme de renflement rapporté, aménagé à l'extérieur de la carène d'un navire.
- Exploitation agricole — qui marque le calme.
- Déchet des matières azotées de l'organisme. — Femme qui a un enfant. — Saint.
- Pronom familier. — Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne. — Point culminant, apogée.
- Mettre en circulation. — Faire usage.

Solution de samedi

1. Fruit du piment doux. — Rusé.
2. Cercle de matière dure auquel on attache quelque chose. — Liquide se séparant du caillot après coagulation du sang.
3. Qui n'existe que dans la pensée. — Plus mauvais.
4. De façon rituelle.
5. Mammifère voisin du cheval. — Ensemble de particules d'eau très fines maintenues en suspension dans l'air. — Astate.
6. Exposé succinct. — Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
7. Recouvrir d'un enduit. — Nom donné à diverses espèces de cassier, et à la drogue purgative que l'on tire de ses feuilles.
8. Indique une différence entre choses et gens de même catégorie. — Carcasse en bois sur laquelle repose un navire en construction.
9. Cuivre. — Table à tiroirs pour écrire.
10. Os du tarse. — Caesius.
11. Pronom. — Système dans lequel le gouvernement exerce un pouvoir d'orientation ou de décision dans le domaine économique.
12. Tranquille, paisible. — Greffer.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

LE BIZARD, luxueux cottage neuf, grand 7 1/2, \$169,000, à discuter 626-8881

L.D.R. RESIDENCE, 12 pièces, 3 salles de bains, garage, 2 foyers naturels, bureau possible, \$237,500. L. Blanche, 276-4311 — 681-6451
Le Permanent Ctr.

■ Propriétés à vendre 101

LAC BROME, KNOWLTON BORD DU LAC
125 pi de façade. Vue panoramique, face au coucher de soleil. Éloignée route principale, Fischer's Point. Entièrement renové et meublée, baie vitrée, foyer, puits de lumière, 2 chambres. Sous-sol semi-fini. Occupation immédiate. \$290,000. Rés. 769-7315, bur. 646-2900.

NOUVEAU ROSEMONT, grand cottage, semi-détaché, foyer, garage, secteur de choix.
F. LACAILLE, S. TURGEON
IMKA INC. CTR 252-5252.

PLATEAU Mont-Royal, triplex de style, revenus \$28,950. Prix \$279,900. Bon potentiel.
F. Lacaille, Agent
IMKA INC. ctr 252-5252.

PLATEAU, TRIPLEX, entièrement renové, 3 X 5, élect. Revenus \$18,900. Prix \$205,000. 526-5254.

POUR professionnel, style canadien, rue St-Luc, maison de prestige, prix réduit, \$205,000. 691-0347.

PRÉS Parc MARQUETTE métro Faturé, duplex très tranquille, haut, 5 1/2, chauffé, \$585 avant 21h. 695-9565

R.D.P., cottage, semi-dét. 1987, très joli, s./sol, foyer 2 façades, luxueux, garage, céramique, bain romain, alarme avec centrale, prix à discuter, 494-1414. 592-7732.

REPENTIGNY, BUNGALOW entièrement renové, foyer, grand terrain paysager, taxes basses, Libre immédiatement \$113,500. 352-1203

SOREL SUD, bungalow, terrain 65 X 125, remise 12 X 20, s./sol fini, piscine 24 pi, \$63,500. 1-742-3381.

ST-COLOMBAN 5 minutes de Mirabel Bungalow, 3 chambres, grand salon, grande salle à dîner, grande cuisine, grande salle de bain, sous-sol fini, en terre asphaltée, abri d'auto, cabanon 14 X 16, plancher ciment, terrain 31,000 pieds carrés. \$76,000. Beau site magnifique. Terrain à vendre 1-258-3129, 1-258-2683

ST-GABRIEL, maison 2 étages, hivernisé en 1983, grand 5 1/2 et sous-sol béton, aqueduc, fosse septique. Terrain 130 X 195 pi, taxes \$280, annuel \$39,000. 1-835-2180

UN DELICE POUR VOTRE FAMILLE
Cottage splendide vue exceptionnelle, 4 chambres, très belle division, foyer, 2 garages, libre 1er juillet, le prix incroyable \$145,000

LE SUMMUM DE VOTRE RÉUSSITE
Tout ce que vous désirez, selon vos exigences dans un décor naturel, à 5 min. de tout. Orientation plein sud. Prix demandé: \$200,000. Ciel en main. Unique en son genre téléphonez: Johanne Leroux, 1-514-378-8461, 1-514-378-1794, Francine Légaré, 1-514-378-8461, 1-514-378-3221
TRUST GENERAL COURTIER

UN ENDROIT RÉVÉ, DE CALME
Et de repos en Estrie. Ecoutez sans faute le message enregistré: 527-4417

VILLERY, 8246 Drolet, co-propriété dans triplex det., 1er et 7/2, renové, \$125,000, 2ème et 7/2, renové, \$115,000, renové au goût de l'acheteur. Pas d'agent. Tél: 270-6185, 288-6855, 526-3622 (jour)

VIMONT, triplex avec 1 bachelors en plus, 6 1/2 libre 1er juillet, \$174,900, négociable. Libre 31-1970

■ Propriétés à louer 105
AHUNTSIC, Cottage semi-dét., 7 pces, cuisine rénov., entrée vitrée, piscine, h-terre, nombreux rangements. \$1,200-/mois. 381-2109, entre 14h-21h.

BROSSARD 5625 /mois, La Prairie 5675 /mois occupation sur l'île. 443-1738 ou 632-2147

LAYAL, CHOMEDEY sur l'île Paton. Maison de prestige, au bord de l'eau, 8 1/2, garage double, s.-sol fini, ménage fait à neuf. 688-0011 — 688-0012

OUTREMONT: 2 c.c., équipée, jardin, stationnement. \$950 /mois. Libre 269-9362 — 731-9093

■ Propriétés demandées 109
RECHERCHE propriétés luxueuses, pour hautes personnalités. Guy Allaire 382-0940. RE/MAX Ambiance Inc. ctr. 389-5019

■ Propriétés à revenus à vendre 113
A TERREBONNE
Du constructeur, 5 logements neufs, revenu \$28,740. Prix \$240,000. André Leduc, 666-3224

ESTRIE, SHERBROOKE (19 log.) Électrique, construction 15 ans, balcon, intercom. Revenus \$70,000. Dépenses \$20,000. Prix \$485,000. 1-818-864-9050

LONGUEUIL, triplex neuf à vendre ou à louer, luxueux, insonorisé, alarme. 6 1/2 pces, 5590 \$40, 6485 \$45, 6485 \$45. 651-6490, 647-6175, 647-4565

N.D.G., 6 à 5 fois les revenus, 45 X 2 1/2 meublés, bon financement, comptant \$200,000. Prix ferme \$1,100,000. Appeler 632-2897

P.A.T.: SUPERBE 4 X 4 1/2, électrique, attaché. Revenus: \$14,400, petit comptant. Occasion d'affaires. E. Desjardins, 498-2349 Mtl. Trust Ctr.

PAPINEAU 1 commerce, 2 X 6 1/2, 1 bachelors, garage, électrique, revenus \$24,500. — \$220,000.00 — 727-9114

RUE ST-HUBERT, bâtisse à revenu, pierre grise, revenu \$67,000. Valentin Boleri, Century 21 Royal, 487-0221, 481-5341

VILLE DE LAFONTAINE, un immeuble de 8 logements, revenus \$40,320, annuellement. Nouvelle construction, très beau site. Prix: \$365,000. Contacter M. Gilles Tremblay, (514) 985-5425

■ Copropriétés à vendre 118
PLATEAU 3924 Henri-Julien, coprop. 5 1/2, super renové, boiserie originale, patio, foyer, système d'alarme. Prix: 875-9911, soir, w-end: 844-3717

BOIS DE BOULOGNE, condo neuf 3 1/2 ensoleillé, incluant 2 garages, après 18h. 353-4702

LONGUEUIL, luxueux 4 1/2, vue fleuve, garage intérieur, passerelle métro, \$750/mois. Libre immédiatement. 651-3552, 670-9196 (9h à 17h)

ST-DONAT, MONT GARCEAU: Mois ou saison, \$750, tout compris, de 4 à 6 personnes. Accès au Lac Blanc. 628-0175

■ Condos à louer 121

750, PI. FORTIER, Gr. 4 1/2 luxé, chauff. \$800. Piscine, 6 tourbillon, garage int., mur/mur. Prés services 339-5548

ANJOU 3 chambres, 2 s/bain, secteur recherché, fait voir, après 18h. 353-4702

■ Condos à vendre 122
A CÔTE-DES-NEIGES grand 4 1/2, fermé, près métro, hdp, UdeM, hypothèque flexible. \$72,000. Visite libre sam. et dim. de 14h à 16h. 4355, St-Kevin. 376-1401

ADAM Condo construction 1984, dernier étage, très tranquille, proximité métro et autoroute centre-ville, grand 4 1/2, salle à dîner/salon aire ouverte, plancher bois franc et foyer, 2 chambres, tapis mur-à-mur + salle de lavage. \$79,900 ferme. Pour rendez-vous: 523-5075 (agent s'abstenir)

BROSSARD
Bord du fleuve, condo neuf très luxueux, 1,600 pi.c.a., 4 1/2, plusieurs extra \$160,000. Vendeur propriétaire. 866-0295 (après 18h), 672-7473, 443-4010

CENTRE-VILLE Sherbrooke o. dernier étage, vue cour n/o, design luxueux, puits de lumière, grand living, ar. ci. balcon, garage. \$182,000, pas d'agent. 287-0815

CANTONS DE MAGOG, minimum 50,000 pi.c.a., 2 minutes bord de l'eau, 10 minutes de Magog, 20 minutes du Mont Orford. A partir de \$0.17 pi.c.a. François (514) 378-9093. Denise: (514) 843-7392

CANTONS DE L'EST
Au Trois Lacs, 2 terrains adjacents, 75 X 75. 514-774-6058

DEUX grands terrains à Rosemère de 14,889 et 14,479 pi.c.a. avec service \$325/pi.c.a., 437-0372

HULL: Boul. Cité des Jeunes
20,353 pi.c.a. pour logements multiples. 1-819-718-1935

LAC BASKATONG, terrain patentié, plage, milieu faunique. Aussi camps à louer, pour 100 personnes. 1-819-843-7962

ST-BRUNO, secteur maisons de \$200,000 à \$300,000, 20 constructions. 88, 89 ou 90, \$6,000/pi.c.a., 15% comptant, 10% sur balance. 441-0918

ST-BRUNO
Nouveau développ., secteur de choix. 8,900 pi.c.a. + services. 465-9455

STE-JULIENNE, PLATEAU SMARD
4 terrains, 18,000 à 24,000 pi.c.a., résidentiel, services. 1-831-2230 (après 18h)

■ App. et log. à louer 160
AHUNTSIC 10,910 Potras, 4 1/2, 5 1/2 insonorisés, entrée luxueuse/secheuse, chauffés. 389-3745

AHUNTSIC près Louis Jettée et Fleury, 4 1/2, \$400, 5 1/2, \$450. Stationnement 382-9224

AHUNTSIC résidence luxueuse 10% avec sous-sol, 2 garages, \$1,000/mois, 387-8546

AHUNTSIC, près Boul St-Michel, 4 1/2, 5 1/2 insonorisés, porte patio, entrée lav./séch., 389-3745

BORD DU LAC MAGOG
Site exceptionnel, logements neufs, insonorisés, ascenseur, tapis, stat., saison ou année. (819) 864-4748

C.D.N.: BARCLAY, 3 1/2 et 4 1/2 à louer, chauffés ou pas 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3. 737-9644

CDN luxueux appartement tout équipé, 3 chambres à coucher. Monique 866-4666 entre 14h et 17h30

CDN très grands 3 1/2, 4 1/2, personnes tranquilles, étud. ou profess., préférence, poss. rabais. Prés UdeM et hôpitaux. Renovés, poêle, foyer, ascenseur. Libre imméd. 739-9850

CENTRE-VILLE "LA CITÉ" Grand 3 1/2, 7ème étage ensoleillé, balcon, cuisine rénov., \$545, tout compris. Libre 1er mai. 842-9742

GRAND 7 1/2 éclairé, cuisine en mélamine, Ontario/Dating, \$500/mois. Tél. 526-4441

LA CITÉ, à sous-louer, grand 4 1/2, coin ensoleillé, tapis, poêle et comptoir neufs, peinture fraîche, 1er mai, \$808, 287-1014

LACOMBE C.D.N. Prés U. de M., métro. Bas duplex 5 1/2, chauffé, 2 c.c., s./s., non-occupé. 1er juil. \$750. 731-2830 3-8 p.m.

LOFT (Bur. ou log.) 700 pi.c.a. et, 6 grandes fenêtres, cuisine, s.-bain, a/c, \$525, et + Carlo, 788-6431, après 18h. seulement.

LONGUEUIL: PORT DE MER, Luxueux 4 1/2, vue centre-ville, Ile Ste-Hélène, Climatisé, garage, près métro et voie rapide. Libre, \$650. 254-1654

LONGUEUIL: LUXUEUX 4 1/2, dans triplex, style condo, log. sur 2 étages, 2 s/bain, planchers béton. Occupation 1er juillet. Références exigées. 846-2308 — 847-5460

MÉTRO BEAUBIEN, superbe 8 1/2 chauffé, boiserie, balcon, mai, \$950-/mois. 274-1251

MÉTRO BEAUBIEN, 4 1/2 et 5 1/2, bien éclairés, ent. renovés, non-chauffés, \$450 et \$540, libre 15 avril et 1er juillet, après 18h. 483-6343

MEUBLES Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES — 288-4184

N.D.G. OLD ORCHARD: 5 min. métro. Bas 6 1/2, boiserie, planchers chène, foyer, garage, chauff. non-inclus. Libre 1er juillet. Personnes tranquilles seulement. \$800 /mois. 845-3730

N.D.G. Résidentiel, Haut duplex, métro. 4000 et Collège Marie-de-France. 7 1/2, \$650, 447-3520

N.D.G. WILSON: Haut 7 1/2, boiserie, planchers chène, chauff. non-inclus. Libre 1er juil. \$725 /mois. Références. Après 18h. 465-3593

OUTREMONT: 5 1/2, 2 c.c., chauffé, eau chaude, buanderie, s.-sol, ensoleillé. \$630, 1er mai. 273-5230

OUTREMONT: Rue Laurier, Grand 5 1/2, 2 c.c., possibilité 20% en bureau. \$650 /mois. Jour: 499-0556. Soir: 271-8463

PARC LAFONTAINE (adj.) 6 1/2, peint, entrée lav./séch., chauffage électrique locataires. Libre. \$590. 271-7071, 1-782-2769

ST-HENRI, près métro, immédiatement, grands 3 1/2 neufs, bain tourbillon, \$450 et \$475, 324-5752 et 655-2923

STUDIO à sous-louer centre-ville, jusqu'au 1er septembre. Possibilité de louer. \$270, 286-6147 après 6h.

■ Terres, fermes à vendre 145

ST-ALPHONSE DE GRANBY: 69,543 pi.c.a. Boisé en feuillus, quartier résidentiel en développement, sur rond point, zone blanche. \$15,000, discutable. 598-7903, après 18h.

■ Terrains à vendre 149

Vue panoramique du Lac Brome et des montagnes environnantes. Superficie 43600 p.c. (1 acre) à partir de 18 000\$. Pour résidences unifamiliales.

Rte 243 sud, 1/2 km de Knowlton, Vers Mt-Glen Knowlton
Tél: (514) 243-6641

Le centre-ville a un chez-soi!
Un appartement vous y attend!

Les habitations Desjardins du Centre-Ville
Localisation exceptionnelle au cœur du Centre-Ville. Complexe Guy-Favreau. MÉTRO PLACE-DES-ARTS.

4 1/2 à compléter de 755\$ Services compris. Bureau de location
115 ouest, rue de La Gauchetière, App. # 208. MÉTRO PLACE-D'ARMES. RENSEIGNEMENTS 281-8720

■ App. et log. à louer 160
OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE APPARTEMENTS LUXUEUX Tour d'Habitation

Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas. 277-5873

■ App. et log. à louer 160
PENTHOUSE NEUF
3794 Henri Bourassa est, 320 p.c., système d'alarme, bain tourbillon, foyer à combustion, tout compris. 329-1985 de 9h à 17h.

PRÉS Parc Lafontaine, grands 5 1/2, ent. renové, 1er et 2ème étage, très grandes pièces, 2 1/2 fermées, entrée lav./séch. \$630/mois, non-chauffé. 522-0775

PRÉS U. de M., Rue Soisson, Très beau 7 1/2 ensoleillé, bas duplex, trois franc, tout équipé, cuisine, lav./séch., s.-sol aménagé. Immédiate. \$1,200-/mois. 483-5929 — 487-6982

U. de Mtl., Rue Lacombe, Haut duplex, luxueux 8 1/2, possibilité stationnement ext. \$950 /mois, chauffe. Libre 1er juillet. 88 Joëlle Gervais: 845-4546, Re/MAX Outremont: 271-2131

VIEUX-MTL, 900 pi.c.a. Loft tout rénové, réfrigérateur, cuisinière, "sun-deck" sur toit. 845-1435

VILLE MONT-ROYAL: Rockland, face centre d'achats, Haut duplex, 6 pces., garage. Mai. \$875 chauffé. 733-6562

VILLE

SPORTS

Richer pense qu'il sera bousculé par les Bruins

L'absence de deux leaders inquiète Perron

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Jean Perron est inquiet. Le Canadien de Montréal disputera le premier match de la finale de la section Adams face aux Bruins de Boston, ce soir au Forum, sans les services de Mats Naslund et de Bob Gainey. Une perspective que redoute l'entraîneur du Tricolore.

« Ce sont deux leaders dont l'influence est aussi grande sur la patinoire que dans le vestiaire, a indiqué Perron. Leur absence constitue une lourde perte face à un adversaire comme Boston. Il nous faudra donc donner un plus gros effort collectif. L'esprit d'équipe devra être à son maximum, sinon on ne passera pas à travers les Bruins. »

Perron a également déploré l'absence de Shayne Corson.

« Corson représente une lourde perte également. Il a été le centre de Naslund et de (Stéphane) Richer cette saison et il a largement contribué à leurs succès. »

Perron aurait pu ajouter que le fringant Corson est aussi à l'aise au Forum qu'à l'extérieur. Voilà une belle qualité pour un joueur qui se présente sur la glace du Garden de Boston.

Le Canadien affrontera les Bruins, riche d'une plus grande expérience des séries. La majorité des joueurs qui composent la présente édition du Canadien ont remporté au moins une coupe Stanley. Par comparaison, l'ensemble des Glorieux compte 28 coups Stanley contre deux seulement pour les Bruins. Robinson en a six à lui seul, et Gainey cinq.

Mais sans Gainey et Naslund, le Canadien perd des années d'expérience ainsi que deux éléments stabilisateurs.

« Ces deux joueurs sont à leur mieux dans les

matchs importants, a rappelé Bobby Smith. La contribution de Gainey, par exemple, est considérable. Comme capitaine, il a une grosse influence sur tous les joueurs. »

« Mais on oublie trop facilement sa contribution sur la patinoire, ajoute Smith qui voue la plus grande admiration à Gainey, le joueur. Il excelle pour écouler le temps durant les pénalités et sa présence est très importante en fin de match. »

« Chose certaine, nous allons manquer ces deux joueurs. Gainey à la défensive et Naslund à l'attaque », a affirmé le grand joueur de centre.

« La perte de Gainey et de Naslund pourrait se faire sentir en fin de match », a expliqué Richer qui devra assumer une plus lourde part de l'attaque du Tricolore en l'absence du Suédois.

« L'équipe compte plusieurs jeunes joueurs et la panique risque toujours de s'installer dans les moments cruciaux, ajoute-t-il. La pression sera particulièrement forte lors des deux premiers matchs à Montréal. »

Mais Richer reste confiant. Des jeunes comme José Charbonneau et Gilles Thibaut ont démontré de belles aptitudes contre les Whalers de Hartford.

« Dans cette série, nous avons fait preuve de beaucoup de caractère. Charbonneau et Thibaut sont revenus très fort dans le sixième match. Même John Kordic a bien fait. »

Finalement, Richer a résumé en une phrase l'attitude de ses coéquipiers face à l'absence de Gainey, Naslund et Corson. « Quand tout le monde travaille en équipe, on est difficile à battre. »

■ Stéphane Richer s'attend à être la cible des Bruins de Boston au cours de la série qui commence ce soir au Forum. Auteur de 50 buts cette saison, Richer a poursuivi son beau travail avec une production de six buts et cinq passes face aux

Whalers de Hartford. Les Bruins auront évidemment pris bonne note des exploits du « 44 » dont l'apport offensif est encore plus nécessaire en l'absence de Mats Naslund. « Je m'attends à être la cible des Bruins, a expliqué Richer, hier. C'est normal dans les circonstances. »

■ Il ne faudrait pas se surprendre que Jean Perron fasse de nouveau appel à Brian Hayward pour défendre le filet du Canadien dans le premier match face aux Bruins. Cette saison, Perron a toujours utilisé le gardien le plus « hot » pour employer l'expression consacrée. Hayward, qui a relevé Patrick Roy face aux Whalers de Hartford, a été très solide dans les cinquième et sixième matchs de la série. Il a perdu la première rencontre au Forum 3-1 — un but a été marqué dans un filet désert —, et il a gagné le second 2-1 alors qu'il a réalisé deux arrêts importants face à Sylvain Turgeon dans les derniers instants du match. Si le jeu de Hayward contre Hartford ne suffit pas à convaincre Perron, ses performances face aux Bruins cette saison devraient lui assurer de commencer la série ce soir. Hayward était devant le filet du Tricolore lorsque l'équipe a mérité le championnat de la section en l'emportant 3-1 à Boston le 31 mars dernier.

■ Mats Naslund s'est de nouveau soumis à une courte séance de patinage hier. La guérison progresse mais il est encore trop tôt pour avancer la date de son retour. Bob Gainey avait encore le pied enflé et il n'a pu chausser les patins. Peut-être jouera-t-il mercredi dans le deuxième match de la série. De même, Serge Boisvert et Shayne Corson, deux joueurs qui soignent des blessures au genou, ne se sont pas entraînés.

■ Jay Miller et Bruce Shobottom, les deux hommes forts des Bruins de Boston, ne joueront pas ce soir. Shobottom est d'ailleurs fini pour la saison, ayant été victime d'une fracture de la clavicule.

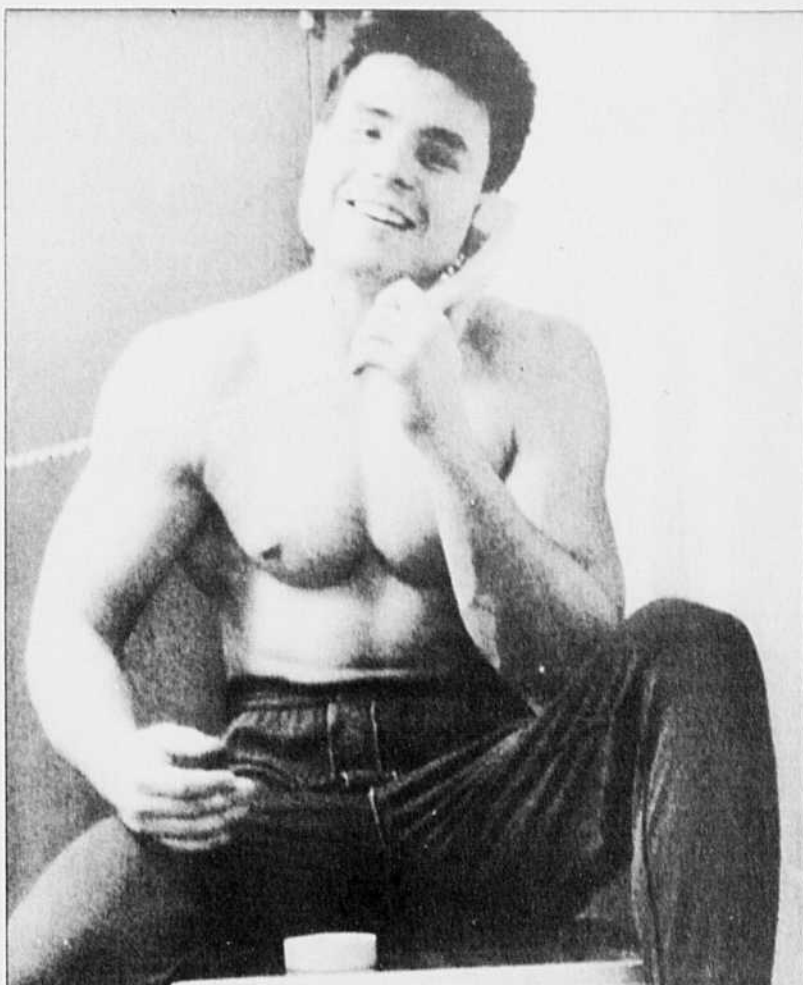


Photo PC

Réservant son plus beau sourire pour les photographes, John Kordic annonce fièrement à son interlocuteur qu'il aura un rôle moins effacé contre les Bruins, ce soir, que lors de la précédente série face aux Whalers. En l'absence de quelques fiers-à-bras du côté des Bruins, Kordic a-t-il l'intention de leur réserver une leçon... de hockey ?

Les Capitals ont vaincu les Flyers, 6-5, en surtemps

Dale Hunter met fin à une sombre période

LANDOVER, Maryland (AP) — Grâce à leur plus importante victoire dans l'histoire de la concession, les Capitals de Washington ont réglé leurs comptes avec le passé en plus de s'assurer une place en finale de la section Patrick, contre les Devils du New Jersey.

En effaçant des déficits de 3-1 dans la série et de 3-0 lors du septième et décisif match, samedi soir, pour finalement l'emporter 5-4 sur les Flyers de Philadelphie, grâce à un but de Dale Hunter en période de prolongation, les Capitals ont racheté plusieurs échecs cuisants dans leur histoire.

« Désormais on ne pourra plus dire que les Capitals flanchent dans les moments importants », affirme l'ailier droit Mike Gartner, qui est avec l'équipe depuis neuf ans.

« En revenant de l'arrière comme nous l'avons fait, nous avons montré à quel point nous avions du caractère. Nous avons toujours cru qu'il en était ainsi, mais il fallait le prouver à tout le monde, pas seulement à nous-mêmes. »

L'entraîneur Bryan Murray avait certainement de quoi être soulagé à l'issue du match éblouissant de samedi. Une autre élimination des Capitals aurait pu lui coûter son poste.

« Après le match à Philadelphie où nous avions gaspillé une avance de 4-1 pour subir la défaite, je pensais qu'il nous faudrait toute une équipe de hockey, une dose exceptionnelle d'effort, de caractère et de détermination pour revenir dans la série, avoue Murray. Plusieurs nous comptaient pour battus. »

« Je ne sais pas si nous serons en mesure de nous rendre plus loin. Mais je sais une chose : après avoir subi leur large part de critiques, nos gars ont fait preuve de beaucoup de détermination pour effacer le déficit de 3-0 dans le septième match. D'autant plus qu'en début de rencontre nous n'avions pas très bien joué, essayant de ne pas perdre plutôt que de l'emporter. En ce qui me concerne, les gars ont répondu à plusieurs questions que je me posais. »

Dès ce soir au Capital Centre, Washington entreprend la série finale de la section Patrick, face aux Devils du New Jersey, une équipe composée de jeunes joueurs qui pour la plupart en sont à leur première participation aux séries. Les Capitals se souviennent de ce qu'avait été leur première présence en séries.

« À notre première expérience il y a six ans, nous avions le sentiment que notre cœur avait grossi, raconte le capitaine Rod Langway. Ce sera la même chose pour eux. »

En fait les Devils sont déjà habitués par ce sentiment, comme en témoigne leur victoire en six matches aux dépens des Islanders de New York en série demi-finale de section.

SAMEDI
Capitals 5, Flyers 4

Première période
1—Philadelphie: Kerr 1
Craven, Howe
Pénalités — Samuelsson Phi 2:31, Crossman Phi 9:24, Hextall Phi 10:31, Sutter Phi 12:47, Adams Was 15:28, Ledyard Was (maj., inc. de partie) 17:14

Deuxième période
2—Philadelphie: Prop 4
Samuelsson
3—Philadelphie: Howe 3
Kerr
4—Washington: Galley 1
Hunter, Adams
5—Washington: Miller 3
Rudley
6—Washington: Hatcher 5
Pénalités — Kerr Phi 0:50, Hatcher Was 10:05, Sutter Phi 12:34

Troisième période
7—Washington: Hunter 4
Galley, Hatcher
8—Philadelphie: Marsh 1
Zezel
Pénalités — Gartner Was 2:26, Samuelsson Phi 5:13

Prolongation
9—Washington: Hunter 5
Murphy, Stevens
Pénalité — Howe Phi 1:12

Tirs au but
Philadelphie 6 15 9 3—33
Washington 4 19 9 8—40
Gardiens — Philadelphie: Hextall; Washington: Peeters
Assistance — 18,130

HOCKEY

COUPE STANLEY
DEMI-FINALES
DE SECTION
(Séries 4 de 7)

SÉRIE D
Samedi
Washington 5, Philadelphie 4

FINALES
DE SECTIONS

SÉRIE I
Ce soir
Boston à Montréal

Mercredi
Boston à Montréal

Vendredi
Montréal à Boston

Dimanche
Montréal à Boston

SÉRIE J
Ce soir
New Jersey à Washington

Mercredi
New Jersey à Washington

Vendredi
Washington à New Jersey

Dimanche
Washington à New Jersey

SÉRIE K
Demain
St. Louis à Detroit

Jeudi
St. Louis à Detroit

Samedi
Detroit à St. Louis

Lundi, 25 avril
Detroit à St. Louis

SÉRIE L

COUPE STANLEY

Série "D"
p j g p bp bc pts

WASHINGTON 7 4 3 31 25 8

PHILADELPHIE 7 3 4 25 31 6

Série "I"
p j g p bp bc pts

MONTREAL 0 0 0 0 0 0

BOSTON 0 0 0 0 0 0

Série "J"
p j g p bp bc pts

WASHINGTON 0 0 0 0 0 0

NEW JERSEY 0 0 0 0 0 0

Série "K"
p j g p bp bc pts

DETROIT 0 0 0 0 0 0

ST. LOUIS 0 0 0 0 0 0

Série "L"
p j g p bp bc pts

CALGARY 0 0 0 0 0 0

EDMONTON 0 0 0 0 0 0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Finales de sections (4 de 7)
Drumville 12, Shawinigan 2
Hull 9, Laval 3

CLASSEMENT
Série "E"
p j g p bp bc pts

HULL 5 2 3 31 25 4

LAVAL 5 3 2 25 31 6

Série "F"
p j g p bp bc pts

DRUMVILLE 5 4 1 29 15 8

SHAWINIGAN 5 1 4 15 29 2

La bataille de l'Alberta entre les Oilers et les Flames

« Être courageux, c'est maîtriser la peur »

(PC) — La « bataille de l'Alberta », ce face-à-face tant attendu entre les Flames de Calgary et les Oilers d'Edmonton, devrait se résumer à beaucoup plus qu'une guerre de mots, de poings et... de chances de marquer.

En fait, cette série devrait avant tout se résumer à un test de courage.

Comme le célèbre écrivain américain Mark Twain le disait : « Être courageux, c'est résister à la peur, la maîtriser — bref, ne pas en faire abstraction. »

La série finale de la section Smythe oppose les gros canons de la Ligue nationale dans ce qu'on pourrait qualifier de reprise de la célèbre série qui avait opposé les deux équipes au printemps 1986, série remportée par les Flames, par la peau des dents, en sept rencontres.

Cette année, la « bataille de l'Alberta » pourrait également atteindre la limite des sept parties. Elle devrait aussi susciter l'intérêt des journalistes et des amateurs... parce qu'il n'y a pas d'amour perdu entre les deux villes et les joueurs des deux équipes.

Sur le papier, les Flames sont légèrement favoris pour les raisons suivantes :

— Ils ont dominé le classement général de la ligue en 1987-88 en

vertu d'une fiche de 48-23-9 ; Edmonton a terminé six points derrière ;

— Les Flames ont remporté 22 victoires à l'étranger cette saison, un sommet dans la LNH ;

— Calgary possède la meilleure attaque à cinq de la ligue ; la recrue Joe Nieuwendyk a d'ailleurs dominé le circuit Ziegler en inscrivant 31 buts en attaque massive ;

— Les Flames ont ajouté de la profondeur et de la rudesse à leur formation.

Mais les Oilers, champions en titre de la coupe Stanley (ils ont défait les Flyers de Philadelphie en sept matches en finale l'an dernier), ne sont pas sans points forts non plus :

— Edmonton a remporté 28 matches à domicile, un sommet dans le circuit ;

— En Grant Fuhr, les Oilers disposent probablement du gardien de but le plus régulier et le plus durable de la ligue ; il a pris part à 75 des 80 parties de l'équipe en saison régulière en plus de livrer les cinq premières rencontres des séries ; de plus, Fuhr a pris part au tournoi de la coupe Canada ;

— Edmonton possède également l'expérience de trois coupes Stanley... et le talent de Wayne Gretzky.

La deuxième ronde des séries pourrait couronner des héros obs-

curs. Il faut s'attendre à ce que les unités spéciales, les gardiens de but et... la robustesse jouent des rôles de premier plan.

Prévision : Edmonton causera une légère surprise en l'emportant sur les Flames en sept matches.

Red Wings vs Blues

La finale de la section Norris devrait être à sens unique... à moins que les Blues ne bénéficient du leadership tant espéré de la part de Doug Gilmour. St. Louis possède une équipe jeune et dynamique avec des joueurs comme Gilmour, Brett Hull et Tony Hrkac. Mais les Blues n'ont qu'un seul gardien fiable en Greg Millen et ce ne sera probablement pas suffisant pour contrer l'offensive des Red Wings.

Ces derniers ont connu des hauts et des bas en série demi-finale contre les Maple Leafs de Toronto, mais ils jouent très bien à l'étranger et leurs unités spéciales — particulièrement en désavantage numérique — sont parmi les plus efficaces du circuit. De plus, les joueurs de centre John Chabot et Adam Oates ont brillamment pris la relève de Steve Yzerman, blessé, et les gardiens Glen Hanlon et Greg Stefan forment un duo de rêve lorsqu'ils sont en santé.

En saison régulière, les Red Wings ont dominé les Blues 4-1-3.

Prévision : Les Red Wings en six.

LES ANNONCES CLASSEES
286-1200

■ Entretien, réparations, rénovations 559

AAA PEINTRE CONTRACTEUR
Tout travail Commercial — Résidentiel — Industriel. Licenses du Gov. + Québec. Travail peinture fusil assuré. M. Chrisolous, 277-3815

CIMENT, spécialiste, fissures dans fondations, brique, stucco, asphalte, Salviati, 489-1693, 489-5998

MENUISERIE GÉNÉRALE Gyproc, peinture. Bon prix. 8 ans d'expérience. Estimation gratuite. Eric, 522-6365

MENUISERIE Gyproc, tirage de joints, montage d'escaliers fabriqués par ébéniste. Soir, 739-0806

PEINTURE Gyproc et joints plus préparation. Ouvrage garanti. Pierre, 728-8755

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lave de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au 462-9773. Meilleurs prix en ville.

RENOVATION, gypse, finition de sous-sol, tapisserie et peinture, estimation gratuite. Bernard, 931-8035

RÉPARATION
de brique et pierre. Joints de brique. RENOVATION M. ALLARD, 622-0354

SPECIALITÉ:
Tirage joints, pose gyproc, menuiserie, etc... Exécution plans, \$25/h. ou contrat. 365-0159 — 364-2316

■ Lavage, nettoyage 567

LAVAGE MURS PLAFONDS
Peinture, vitres, gazon. Super bas prix. Hamel Nettoyage, 598-9517

■ Peintres, peinture 571

A BON PRIX: Ferais tous genres de travaux. Spécialité: menuiserie, gyproc, peinture. Mtl/Banlieues 589-7977

ENJOUIEZ VOTRE INTÉRIEUR
Par un peintre de 30 ans d'expérience. Conscienceux. 522-2110

HOMME D'EXPÉRIENCE
fera peinture & plâtre. 329-4526

Terrassement, paysagiste 583

AMÉNAGEMENT paysager, conception, réalisation, entretien. Verge Inc. 286-5400

■ Traitement de texte 589

ECRIVAINS - UNIVERSITAIRES
Traitement de textes et impression au laser. Prêt à imprimer. Diane, 632-6392

■ Occasions d'affaires 591

DISTRIBUTEURS (ALIMENTATION)
DEMANDES: Quelques territoires encore disponibles pour Montréal et la Province de Québec. Gens sérieux seulement, désirant devenir autonomes. Personnes avec bonnes références de crédit.
Comptant minimum requis: \$15,000
Territoire protégé et produits exclusifs.
Revenu initial: \$300,000
Communiquer avec responsables des licences.
CONCEPT NATIONAL 3M INC.
646-9544
22-04-88

■ Services financiers 595

2IÈME HYPOTHÈQUE escompte, balance de prix de vente. Taux 18%. Privé, 595-5571

■ Offres de services 599

COMPTABLE, recherche professionnel ou autre pour partager espace de bureau. Prêt Jean-Talou / Delormier. Tony Masella, 729-9956

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

♦♦♦♦ **BAYLINER 1987** ♦♦♦♦
Ciera Sunbridge 2150, 230 h.p., toit campeur, 165 hrs, tout équipé, \$31,500. 744-4999 entre 13h et 17h

BATEAU PETERBOROUGH 25 pl.
1987, alt-cabine, 350, 260 c.v., 150 heures, entièrement équipé, état neuf. \$39,000
1-819-375-6452 — 1-819-379-1270

BATEAU Searay 30 pl. 1976, refait à neuf en 87, \$59,940.
Soir, 581-6161

CARVER RIVIERA 28 pl. 1983, 2 crusader 220 c.v., 560 heures, entièrement équipé, état neuf. \$86,500.
1-819-375-6452 — 1-819-379-1270

CENTURY Ski-Fury 1975, 16 pl., 1200 heures, équipé pour ski nautique, Inboard, V-8, 233 hp, intérieur et moteur remis à neuf, incluant remorque, demande \$12,500. Marc ou Sylvain 725-2424

CHRIS CRAFT 26 pl. en bois, bonne condition, cabine, 228 Mercruiser récent, \$12,000. 649-9582

CRUISER LUCAT 26 1/2 pi. Mercurius V8 260 c.v., toit campeur, très bien équipé, 1986, état de neuf.
Bur. 1-819-379-7211
Réf. 1-819-377-2010

DORAL 1980, 23 pi., très propre, moteur 350-260 c.v., mécanique A-1. Prendrais en échange auto ou camion. Richard 1-743-5272

GLASTON BALHARBOR incluant Mercurius 225, arbre électrique, profondimètre, boussole électrique, comp. tour, stabilisateur, remorque 4 roues. Demandez Francis ou Bob. 288-6631

MIRAGE 25, 1985, Honda 7.5, équipé, peu navigué, \$29,000. Réf. 933-4360. Bur. 631-3541, poste 310

SEA-RAY Cuddy, cruiser 1983, 24.5 pi., 350 cmc, impeccable, comme neuf. Aubaine: \$26,800. 661-1260, 497-8391

TROJAN 36' Cabine triple, 1980, "MIRAGE" V8 Chrysler jumelé, 250 HP, FWC, excellent état, génératrice 4.5 KW, VHF, porte-voix, Loran, Sonar, cahier de bord, ancre Windlass, projecteur auxiliaire. Endroit: Mallet's Bay, Vermont. Jour: (514) 645-2221. Soir: (514) 659-5697

TROJAN cabin cruiser, 25 pi., 1976, tout fibre, moteur 233 c.v., équipé, bon état. Très propre, \$26,000. 667-2575

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000CD turbo, 1987, 11,000 km, \$26,500. négociable. 598-5360

BERETTA '87, 2 portes, bourgeoine, 4 cylindres, 5 vitesses, 20,000 km, à voir! la semaine 879-6360 ou 646-6867

CADILLAC Sedan de ville, 1985, 66,000 km, 4 pneus neufs, condition 10/10. Jour: 361-3995

CAMARO 83, toit ouvrant, 5 vit., 4 pneus neufs + 4 hiver, 69,000 km. Très propre. Vente rapide. 255-2191

JAGUAR XJ-6, 1985, \$28,500. Bruno Automobiles Ltée. Québec (418) 622-1130

MAXIMA GL 86
Très propre, toute équipée. MODÈLE AUTO: 351-3658

MERCEDES 242: Aubaine! Mécanique excellent état, aucune rouille. 849-4227, poste 28

MERCEDES 300SD turbo, 1980, impeccable, 842-0422 de 9h à 17h

PONTIAC GRAND AM 1986, 4 cylindres, 2 portes. 346-1638



Photo AP

18 mois plus tard, McEnroe l'emporte

L'Américain John McEnroe a renoué avec le succès, en remportant hier le Tournoi de tennis de Tokyo, grâce à sa facile victoire en finale sur le Suédois Stefan Edberg, 6-2 et 6-2. McEnroe, qui n

SPORTS

Les Phillies subissent un troisième échec à Montréal, 5-2
Perez ramène les Expos dans la course

MICHEL LAJEUNESSE

(PC) — Les Expos ont balayé leur série de trois matches contre les Phillies de Philadelphie en les battant 5-2, hier au stade olympique. C'était la première fois cette saison que les hommes de Buck Rodgers remportaient tous les matches d'une série.

« C'est là un très important séjour à domicile pour nous, a confié Rodgers après le match. Je crois que nous avons réuni tous les éléments

de notre jeu. Nos lanceurs ont fait beaucoup mieux, nous exécutons les jeux de base comme il se doit et nous sommes de retour dans la course. »

Les Expos quittent donc la métropole en direction de Chicago en présentant un dossier de cinq victoires contre six revers.

C'est le coup de bâton du joueur de premier but Andres Galarraga qui a fait la différence dans le match. « Gran Gato » a claqué son deuxième circuit de la campagne, un coup de deux points, en cinquième manche contre le releveur Bill Dawley. Galarraga avait produit le deuxième point des Expos avec un simple en première.

La relève des Phillies n'a pas tenu le coup après que David Palmer eut

limité les frappeurs des Expos à deux points en quatre manches. Mike Maddux, quatrième des cinq lanceurs utilisés par les Phillies, a accordé le cinquième point des Expos, à la suite des doubles de Jeff Reed et de Mitch Webster, qui a été utilisé par mesure défensive en fin de huitième manche.

La victoire est allée à la fiche de Pascual Perez, sa deuxième en trois décisions. Le coloré Perez n'a permis que deux points, sur de quatre coups sûrs en sept manches de travail. Il a déridé l'assistance de 16,597 spectateurs en quelques occasions, notamment en sixième manche. Il s'est alors élané sur une troisième prise, une balle qui a touché le sol quelques pieds devant le marbre. Sachant que Lance Parrish ne pourrait capter la balle, Perez a galopé jusqu'au premier coussin, avant même que Parrish ait eu le temps de récupérer la balle.

Il a également été aidé par quelques beaux jeux défensifs. C'est ainsi qu'en début de septième, les Phillies ont laissé trois coureurs sur les sentiers. Luis Rivera, qui a obtenu deux coups sûrs dans le match, a effectué le dernier retrait après avoir saisi le dur roulant de Milt Thompson quand la balle a fait un bond capricieux juste à ses pieds.

Le partant Dave Palmer, un ancien Expo qui a une fiche en carrière de 3-0 contre ses anciens coéquipiers, avait pourtant limité les dégâts au cours des quatre premières manches.

Il a permis un tout petit point aux Expos quand Tim Raines lui a soutiré un but sur balles, volé le deuxième et croisé le marbre suite à l'amorti de Herman Winningham et à sa propre erreur. Après deux retraits au cours de cette manche, Galarraga a produit le premier de ses trois

points en poussant Winningham au marbre avec un simple.

Mais par la suite, Palmer a bien fait, limitant les Expos à quatre autres coups sûrs, avant de quitter le match se plaignant de spasmes musculaires au bras droit avant le début de la cinquième manche.

Auparavant, Palmer avait claqué son premier circuit de l'année et son quatrième en carrière. En début de troisième, il avait aidé les siens à marquer une première fois. Après un but sur balles accordé à Steve Jeltz, il avait déposé un amorti pour faire avancer le coureur qui a été poussé au marbre par le roulant de Milt Thompson.

Mais Palmer a dû céder sa place à Bill Dawley et c'est là qu'ont commencé les problèmes des Phillies. Tom Foley et Mitch Webster n'étaient pas de l'alignement partant des Expos, hier. Foley s'est étiré un muscle au genou gauche en participant à un double retrait samedi soir.

La blessure n'est cependant pas sérieuse. Dans le cas de Webster, Buck Rodgers lui a accordé quelques jours de repos. « Webster a joué beaucoup durant les dernières semaines du camp d'entraînement et depuis le début de la campagne, a dit Rodgers. Il n'est pas aussi efficace à la plaque depuis un certain temps et nous avons pensé que quelques jours de congé lui seraient bénéfiques. » Si les Expos ont pu accorder une journée de repos à Webster, c'est parce que Hubie Brooks était rétabli de sa blessure au pouce gauche. Brooks s'était luxé le pouce jeudi dernier en s'élançant au bâton à New York. Il avait repris son poste régulier au champ droit et c'est Herman Winningham qui patrouillait le champ centre.

Buck Rodgers ne sait pas encore s'il devra utiliser John Dopsong ven-



Mike Flanagan n'a accordé que cinq coups sûrs aux Twins du Minnesota, hier, dans un gain de 2-0 des Blue Jays de Toronto. Fred McGriff a pu se rendre au marbre pour marquer le deuxième point des siens à la suite du ballon sacrifice de Kelly Gruber à la septième manche.

dredi prochain ou si le gaucher Neal Heaton sera de retour au sein de la formation. « Heaton semble aller de mieux en mieux. Sa cheville gauche le fait moins souffrir. Il a même commencé à courir aujourd'hui (hier), a dit Rodgers. Nous verrons ce qui va se passer. »

Buck Rodgers a bien apprécié le travail du droitier Floyd Youmans, vendredi soir, dans le premier match de cette série contre les Phillies. Il pense que Youmans serait sur le point de régler ses problèmes mécaniques et qu'il pourrait recommencer à lancer comme il l'a fait à son arrivée avec les Expos.

Les Expos prévoient utiliser les lanceurs partants suivants à Wrigley Field contre les Cubs de Chicago : Dennis Martinez, Floyd Youmans et

Bryn Smith. Ils seront opposés à Jamie Moyer, Rick Sutcliffe et Greg Maddux.

Samedi, Graig Nettles est devenu le sixième joueur de l'histoire des Expos à claquer un circuit à sa première présence au marbre. Les autres à réussir l'exploit avaient été Jim Lyttle, Tim Wallach, Jim Wohlford, Mike Vail et Dave Engle.

Depuis trois ans, Wallace Johnson totalise 29 coups sûrs à titre de frappeur suppléant. A ce chapitre, il partage le premier rang dans les ligues majeures avec Greg Gross et Joel Youngblood.

C'était la fête de Youppi hier. Ses amis mascottes, au nombre de 17, sont venues lui souhaiter bon anniversaire et on lui a offert un énorme gâteau et un nouveau bâton.

Henri Leconte gagne à Nice

Navratilova satisfait aisément ses ambitions

AMELIA ISLAND, Floride (AFP, AP) — Martina Navratilova a profité d'un passage en Floride de dernière minute (remplacement de Hana Mandlikova), pour inscrire sa cinquième victoire de la saison 88 en remportant, hier, le tournoi de tennis d'Amelia Island.

Certes, l'Américaine a manqué un nouveau rendez-vous avec Steffi Graf, mais elle a pu satisfaire son ambition en battant la tombeuse de la numéro un mondiale, l'Argentine Gabriela Sabatini.

Navratilova l'emportait pour la deuxième semaine consécutive sur Sabatini (après Hilton Head), s'imposant cette fois de manière expéditive. S'appuyant sur un service-volée très efficace, la numéro deux mondiale ne mettait en effet que 53 minutes pour s'ouvrir les portes de la victoire, ne laissant que deux petits jeux à sa rivale.

« J'ai bien joué et elle non. C'est aussi simple que cela, a commenté Navratilova. Après sa victoire sur Graf, je m'attendais au pire. Je pensais qu'elle serait très motivée et, sur sa lancée, qu'elle jouerait très

bien. » A 31 ans, Navratilova a inscrit sa neuvième victoire (en 11 confrontations) sur une rivale de 14 ans sa cadette.

« Je n'étais pas fatiguée, j'étais juste un peu tendue, s'est excusée Sabatini. Elle (Navratilova) ne m'a jamais laissée prendre mon rythme. »

Par ailleurs, à Nice, le Français Henri Leconte a facilement remporté, hier, le tournoi de tennis sur terre battue de Nice, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté d'un enjeu de \$150,000, en battant en finale son compatriote Jérôme Potier, 6-2 et 6-2, en à peine plus d'une heure de jeu.

Jouant bien, lâchant ses coups en toute confiance, Leconte, déjà vainqueur du tournoi en 1985, a réalisé un excellent match, ne commettant pratiquement pas de fautes.

En revanche, Potier, qui, à 26 ans, disputait à Nice la première finale de sa carrière dans un tournoi du Grand Prix, a paru cristé dès les premiers échanges et n'est pas arrivé à se décontracter.

La classique Heritage de golf

Un leucémique porte chance à Norman

HILTON HEAD ISLAND, Caroline du Sud (AP) — Greg Norman a comblé un déficit de quatre coups lors de la dernière ronde, pour remporter la classique Heritage, par un coup.

Norman savourait ainsi sa première victoire en Amérique du Nord,

en deux ans.

L'Australien, qui était suivi du jeune Jamie Hutton, un adolescent de 17 ans atteint de leucémie, a ramené une carte de 66, cinq sous le par.

Norman a présenté un fiche de 271, 13 sous la normale, pour devancer le

Sud-Africain, David Frost.

« Je veux remercier Jamie, a dit Norman, au sujet de l'adolescent qui a vu son vœu exaucé grâce à une fondation qui tente de combler les désirs des jeunes gravement malades. »

« Il m'a inspiré par son courage », a déclaré Norman.

Ce dernier a remis le veston emblématique et le trophée à Hutton.

« Je veux que tu amènes le trophée dans ta chambre d'hôpital », a dit Norman à Hutton qui portait déjà le veston.

« Ce matin, Jamie m'a dit qu'il voulait me voir jouer 65 et gagner le tournoi », a indiqué le « Requin blanc ».

L'adolescent a vécu des moments émouvants au cours de la journée.

« J'étais très nerveux à tous les petits coups roulés que M. Norman devait réussir pour la normale. Mais ils les a tous réussis », a mentionné Hutton.

Norman a disputé la dernière ronde sans commettre un bogey et il a sauvé la normale avec un coup

roulé aux deux derniers trous.

Les deux amis étaient assis ensemble lorsqu'ils ont vu Frost, le dernier joueur qui pouvait rejoindre Norman, raté un birdie de 20 pieds au dernier trou, qui aurait valu une prolongation.

Frost, qui a terminé six fois deuxième en quatre ans sur le circuit et qui est sans une victoire, a roulé 70 pour un total de 272, à égalité avec Gil Morgan.

Morgan, qui se remet d'une blessure à une épaule, a joué 68. Il ne s'était pas classé mieux que huitième cette saison.

Le meneur après la troisième ronde, Fred Couples, a connu des difficultés toute la journée et il a dû se contenter d'une ronde de 73. Il a pris la quatrième position avec un cumulatif de 274.

La victoire permet à Norman d'empocher la somme de \$126,000 et il a porté ses gains à plus de \$350,000 cette saison. Plus tôt cette année, il avait gagné trois tournois sur le circuit australien.

Mondiaux de curling

Le Canada baisse pavillon

LAUSANNE, Suisse (PC) — Le vétéran Norvégien Egil Ramsfjell a défait le rink canadien de Pat Ryan 5-4, en finale des Championnats mondiaux de curling.

Le rink norvégien a donc complété son doublé, hier, en ajoutant le titre mondial à sa médaille d'or olympique qu'il avait gagnée, à Calgary.

La victoire norvégienne met un terme à un règne de trois ans de la suprématie canadienne à ces Championnats.

La partie a été marquée par un coup extraordinaire de Ryan au sixième bout. Ce dernier a réussi à sortir trois pierres adverses pour mettre fin à une menace norvégienne.

Cependant, Ramsfjell s'est repris au huitième, quand il a sorti deux pierres canadiennes pour égaliser la marque à 4-4.

Ryan a obtenu une excellente occasion de reprendre l'avance au bout



42 kilomètres en 2 h 06.50

L'Éthiopien Belayneh Dinsamo a frôlé la moyenne de trois minutes au kilomètre en remportant, hier, le marathon de Rotterdam en deux heures, six minutes et 50 secondes, nouvelle meilleure performance mondiale. Pour parcourir la distance classique de 42,195 km à cette moyenne, il aurait dû en effet être chronométré en 2 h 06.35. Il s'en est donc fallu de 15 secondes pour que Dinsamo n'atteigne cette moyenne mythique — le rêve depuis longtemps de tous les coureurs de fond — dans un marathon qui avait déjà permis au Portugais Carlos Lopes d'établir la précédente meilleure performance mondiale en 2 h 07.12 en 1985.

EN BREF...

Chi Chi Rodriguez devient millionnaire

HOUSTON (AP) — Chi Chi Rodriguez est devenu le quatrième joueur à franchir le million de dollars de gains sur le circuit senior en remportant hier par deux coups d'avance le tournoi de golf Doug Sanders Celebrity, grâce à une ronde finale de 69. Derrière Rodriguez, qui a terminé avec un cumulatif de 208, huit coups sous le par, viennent John Brodie, le meneur de la deuxième ronde, ainsi que Miller Barber. Rodriguez a réussi trois birdies et commis deux bogeys en route vers sa première victoire de l'année et la première bourse de \$37,500. Ce montant lui permet de rejoindre Don January, Gene Littler ainsi que Barber au rang des millionnaires du circuit senior. Rodriguez a maintenant cumulé des gains de \$1,037,105. Brodie, qui est toujours en quête de sa première victoire sur le circuit, a remis une carte de 73, un coups au-dessus du par, pour récolter \$20,625.

Le marathon de Londres à Jorgensen

LONDRES (AFP) — Le Danois Henrik Jorgensen a remporté hier la huitième édition du marathon de Londres, auquel ont pris part 22,649 coureurs, en couvrant les 42,195 km dans le temps moyen de deux heures, 10 minutes et 20 secondes, devant le Britannique Kevin Forster, deuxième à 32 secondes et le Japonais Kazuyoshi Kudo, troisième à 39 sec, par un temps couvert et lourd. Jorgensen, qui est âgé de 25 ans, déjà cinquième en 1983, et dont la meilleure performance est de 2:09.43, a placé un démarrage au 36e km, faussant compagnie à un groupe de trois coureurs composé de Forster, Kudo et du Britannique Hugh Jones, vainqueur de l'épreuve en 1982 et quatrième à l'arrivée.

Stenmark renonce à la retraite

TAERNABY, Suède (AFP) — Le champion suédois Ingemar Stenmark a annoncé à Taernaby (nord-ouest du pays) où se disputaient les Championnats de Suède de ski alpin, qu'il participera la saison prochaine aux épreuves de la Coupe du monde masculine et qu'il ne songe pas encore à la retraite. Le skieur suédois de 32 ans a déclaré qu'il entendait se consacrer, la saison prochaine, à sa discipline favorite, le slalom, et effectuer « quelques apparitions sporadiques » en géant. Stenmark a également souligné qu'il participera aux prochains Championnats du monde prévus à Vail (États-Unis). « Ce sera mon but principal », a-t-il ajouté.

Peter Ueberroth voit grand

NEW YORK (AP) — Un élargissement des cadres jusqu'à 32 équipes ainsi qu'un réseau de télévision qui diffusera quotidiennement et pendant 24 heures sont parmi les idées que mijotent le commissaire Peter Ueberroth, alors que le baseball entreprend une période de plus grande sécurité financière. L'une des priorités de Ueberroth, qui prévoit abandonner son poste de commissaire à l'expiration de son mandat à la fin de l'année 1989, est l'expansion des cadres. « Je prévois que dans 10 ans il y aura 32 équipes, c'est-à-dire quatre sections de quatre équipes dans chaque ligue, a dit le commissaire. Il y aura un nombre limité de matches entre les équipes des deux ligues, et une restructuration des sections. » Ueberroth, qui est en faveur de l'expansion, prétend que les changements viendront par étapes.

Mark McNulty éblouit à Cannes

CANNES, France (AFP et PC) — Le Sud-Africain Mark McNulty, grâce à un éblouissant final, a remporté l'omnium de golf Cannes-Mougins comptant pour le circuit européen. À égalité avec l'Américain Ron Commans, en tête depuis le deuxième jour, jusqu'au 65e trou, ce moustachu de 34 ans et né au Zimbabwe, a su rester constant contrairement au Californien qui a faibli près du but. Auteur d'une excellente dernière carte de 66 — la meilleure avec celle de l'Anglais Tony Charnley — pour un total de 279 (neuf sous le par), McNulty, qui la veille avait réussi un petit exploit en signant un trou d'un coup, s'est imposé finalement avec trois coups d'avance sur Commans et un autre Américain Joey Sindelar. À l'exception de l'Espagnol Severiano Ballesteros, victime surprenante de la coupe après 36 trous, cet omnium, disputé sur un parcours rustique de 6,255 mètres (à normale 72), a récompensé les joueurs du Tournoi des Maîtres, McNulty, 15e, et Sindelar, également présent à Augusta.

Le torchon brûle chez les Maple Leafs

TORONTO (PC) — Les vétérans Miroslav Frycer et Borje Salming ont dirigé la mutinerie qui s'est orchestrée dans l'entourage des Maple Leafs de Toronto pour décrier l'entraîneur John Brophy. « La saison est finalement terminée, a déclaré Frycer, qui s'est montré le plus virulent dans ses propos contre Brophy en soutenant que 90 % des joueurs des Leafs méprisent leur entraîneur. Ce fut un cauchemar pour cette équipe, pour cette ville, pour moi ainsi que pour ma famille. Il n'est pas question que je revienne jouer pour Brophy. C'est triste à dire, mais je ne serai pas de retour la saison prochaine. Je terminerai mon contrat (deux autres années) ailleurs, peu m'importe où, et je retournerai en Europe. » Brophy a refusé de répondre aux accusations de Frycer. En deux saisons à la barre de l'équipe, Brophy a conservé une fiche de 51-87-22.

BASEBALL

Ligue nationale		Vendredi		Samedi		Hier	
Chicago 6, Pittsburgh 0		Montreal 6, Phil'phie 4		New York 6, St. Louis 0		Cincinnati 4, Houston 2	
New York 1, St. Louis 0		Cincinnati 4, Houston 2		Los Angeles 3, Atlanta 2		S. Francisco 8, San Diego 3	
Los Angeles 3, Atlanta 2		S. Francisco 8, San Diego 3		Montreal 2, Phil'phie 1		Cincinnati 8, Houston 2	
S. Francisco 8, San Diego 3		Montreal 2, Phil'phie 1		New York 6, St. Louis 0		Pittsburgh 4, Chicago 0	
				Los Angeles 7, Atlanta 4		S. Diego 2, S. Francisco 1	
				S. Diego 2, S. Francisco 1		Hier	
				Montreal 5, Phil'phie 2		New York 3, St. Louis 2	
				Pittsburgh 12, Chicago 7		Houston 5, Cincinnati 3	
				Houston 5, Cincinnati 3		Atlanta 3, Los Angeles 1	
				S. Francisco 9, S. Diego 4		Aujourd'hui	
				Aujourd'hui		San Francisco, Krukow	
				San Francisco, Krukow		(1-0) à Cincinnati,	

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK.....	8	3	727	—
PITTSBURGH.....	8	3	727	—
CHICAGO.....	6	5	545	2
MONTREAL	5	6	455	3
PHILADELPHIE.....	3	8	273	5
ST. LOUIS.....	3	8	273	5

Section Ouest

	g <th>3<th>727<th>—</th></th></th>	3 <th>727<th>—</th></th>	727 <th>—</th>	—
HOUSTON.....	8	3	727	—
LOS ANGELES.....	8	4	667	1/2
CINNATI.....	7	5	583	1 1/2
SAN FRANCISCO.....	7	5	583	1 1/2
SAN DIEGO.....	4	8	333	4 1/2
ATLANTA.....	1	10	.091	7

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	11	2	846	—
CLEVELAND.....	11	2	846	—
NEW YORK.....	9	3	750	1 1/2
DETROIT.....	6	4	600	3 1/2
BOSTON.....	5	7	583	3 1/2
TORONTO.....	5	7	417	5 1/2
MILWAUKEE.....	4	7	364	6
BALTIMORE.....	0	12	.000	10 1/2

Section Ouest

	6 <th>5<th>.545</th><th>—</th></th>	5 <th>.545</th> <th>—</th>	.545	—
CALIFORNIE.....	6	5	.545	—
CHICAGO.....	6	5	.545	—
KANSAS CITY.....	6	5	.545	—
OAKLAND.....	6	6	.500	1
TEXAS.....	5	6	.455	1 1/2
SEATTLE.....	5	7	.417	1 1/2
MINNESOTA.....	4	6	.400	1 1/2

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
ooks.....	41	10	10	2	244
andalee.....	31	5	1	0	161
agle.....	6	1	0	0	167
ray.....	12	3	0	0	250
id.....	12	2	3	0	167
alarraga.....	43	13	6	2	302
nson.....	3	1	0	0	333
ettles.....	1	1	1	11	000
ines.....	45	12	8	2	267
ed.....	23	8	2	0	348
vera.....	39	9	3	1	231
.....	45	8	3	1	178
illich.....	37	14	6	2	378
abster.....	12	6	0	0	500
n/h.....	12	6	0	0	500

Les volés: Raines 7, Brooks
Candaele, Galarrraga,
ed, Webster 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pb	rab	mpm
rke.....	1-0	42	3	1	579
aton.....	0-1	41	7	1	1454
ratinez.....	1-2	180	8	0	400
Clure.....	0-1	10	1	0	900
Gaffigan.....	0-0	121	5	9	365
rett.....	0-0	62	1	4	135
hiez.....	2-1	220	6	21	245
Smith.....	0-0	130	5	9	346
Clare.....	0-0	42	4	5	771
umans.....	0-1	101	9	5	784

Coteurs préservés: Burke,
Gaffigan 1.

Ligue nationale		Section Est		Section Ouest	
NEW YORK	8	3	.727	—	—
PITTSBURGH	8	3	.727	—	—
CHICAGO	6	5	.545	2	—
MONTREAL	5	6	.455	3	—
PHILADELPHIE	3	8	.273	5	—
ST. LOUIS	3	8	.273	5	—
HOUSTON	8	3	.727	—	—
LOS ANGELES	8	4	.667	1 1/2	—
CINCINNATI	7	5	.583	1 1/2	—
SAN FRANCISCO	7	5	.583	1 1/2	—
SAN DIEGO	4	8	.333	4 1/2	—
ATLANTA	1	10	.091	7	—

Ligue américaine		Section Est		Section Ouest	
CLEVELAND	11	2	.846	—	—
NEW YORK	9	3	.750	1 1/2	—
DETROIT	6	4	.600	3 1/2	—
BOSTON	7	5	.583	3 1/2	—
TORONTO	5	7	.417	5 1/2	—
MILWAUKEE	4	7	.364	6	—
BALTIMORE	0	12	.000	10 1/2	—
CALIFORNIE	6	5	.545	—	—
CHICAGO	6	5	.545	—	—
KANSAS CITY	6	5	.545	—	—
OAKLAND	6	6	.500	1/2	—
TEXAS	5	6	.455	1	—
SEATTLE	5	7	.417	1 1/2	—
MINNESOTA	4	6	.400	1 1/2	—